

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO : 2 F  
1er janvier FRANCE un an : 10 F  
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4838-85 PARIS.  
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette. PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars  
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre  
Novembre - Décembre

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

« Tu n'as encore rien découvert ni pensé, que d'autres n'aient pensé ou découvert avant toi. »

(Règles de conduite et préceptes moraux).

Robert SCHUMANN.

N° 277 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

JANVIER 1975

Bonne

Année

J'adresse mes meilleurs vœux à tous les membres de la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, à leurs familles, à leurs sociétés. A tous et à toutes, je souhaite santé, bonheur, réussite et plein succès.

A ces vœux, j'en ajoute un autre. En 1975 va s'ouvrir notre Centre Musical de Toucy, qui porte le nom de mon prédécesseur et grand ami : Albert EHRMANN. Je souhaite pour cette Ecole aussi un plein succès et tout d'abord un beau départ. Beaucoup de Fédérations, de Sociétés, de musiciens, ont compris leur devoir de contribuer au lancement et à la réussite de cette belle entreprise, absolument indispensable pour la Confédération Musicale de France de notre époque. Je souhaite donc que ceux qui n'ont pu encore apporter leur obole et inscrire leur nom sur le Livre d'Or de Toucy, (car il y aura un Livre d'Or), ne tardent pas davantage. D'avance, je les en remercie.

Un autre souhait ! C'est de voir le tirage de notre journal passer dès cette année de 15.000 à 50.000 exemplaires. Cela ne ferait encore qu'un journal pour 10 musiciens !

Je demande à chacun un effort pour que notre organe de liaison soit davantage diffusé, davantage lu. Je suis heureux de citer en modèle l'Harmonie de Montluçon qui, à elle seule, compte 82 abonnés et se classe au 1er rang. Que toutes les Sociétés suivent cet exemple !

Bonne année... et de Bonne Musique.

Le Président,  
Commandant Jules SEMLER-COLLERY.

## AVIS DE CONCOURS

MUSIQUE DE L'AIR

Tél. 533.74.90

Des concours s'adressant à des candidats âgés de 17 à 33 ans ayant ou non satisfait aux obligations légales du Service National, auront lieu prochainement à la MUSIQUE DE L'AIR pour le recrutement de :

Clarinette : épreuves du concours : 1) Fantaisie et gigue de Jules Semler-Collery (Editions Leduc) ; 2) Lecture à vue.

Cor d'Harmonie : Epreuves concours : 1) Morceau de concert de C. Saint-Saëns (Editions Durand) ; 2) Lecture à vue.

NOTATION : Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

TAILLE MINIMUM : 1 m 65.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

5 janvier 1975. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de Musique de l'Air, 26 boulevard Victor, PARIS-ARMÉES 75996. Les dates, heure et lieu de ces concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue. Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ces concours.

## Pour le centre musical de Toucy

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ REÇUES : 11.363,45 F

Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire, 500 F ; Harmonie Estudiantine de l'Académie Orléans-Tours, 100 F ; L'Accordéon-Club de l'Orléanais, 30 F.

TOTAL A CE JOUR : 11.993,45

## NOTULES MUSICALES

Georges AUBANEL

L'anacrouse, cette manie (j'aurais dit cette maladie) du 19ème siècle, qui a créé des erreurs dans la notation rythmique de notre musique populaire se retrouve dans des traductions françaises de certains opéras, surtout sur celles qui n'ont pas été soumises au compositeur. C'est ainsi qu'ayant écouté « Norma » de Bellini (1861-1835) chantée en italien par la Callas et la Scala de Milan en suivant une version très ancienne, traduite en français par M. Crevel de Charlemagne (Leduc Edit.) j'ai été frappé du nombre de notes ajoutées par le traducteur, surtout au début d'une phrase musicale, qui changeait le rythme original en y ajoutant une anacrouse, c'est-à-dire, pour respecter le rythme officiel de la langue française qui ne reconnaît qu'un accent à la fin des mots. Cette méconnaissance d'un accent expressif au début du mot a fait dire que la langue française n'était pas rythmée alors qu'il n'y a qu'à écouter les vociférations d'une personne en colère pour s'apercevoir du contraire. « Papa » « Maman » sont dits par les tout-petits (Suite page 2)

## Pour le centre musical de Toucy

### Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

- Comité des fêtes de Strasbourg : 1.000 F
- Harmonie Municipale de Vichy : 200 F
- Harmonie Municipale de Montluçon : 200 F
- Musique Municipale d'Ajaccio : 100 F
- Harmonie de Charleville-Mézières : 100 F
- Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F
- Société Musicale de St-Seurin-sur-l'Isle : 100 F
- Harmonie Municipale de Decize (Nièvre) : 100 F
- Harmonie Estudiantine de l'Académie Orléans-Tours : 100 F
- Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé : 100 F

### DONS DES FEDERATIONS

- Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne .... 2.000 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest .... 1.500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne .... 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Centre ..... 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire ..... 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Gers ..... 300 F
- Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace ..... 300 F
- Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.. 250 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Picardie .... 250 F
- Association des Chorales d'Alsace ..... 200 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Midi ..... 150 F
- Fédération des Stés Musicales des Alpes de Haute Provence ..... 100 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Haute-Garonne 160 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

### CONCOURS DE COMPOSITION DE LA C.M.F.

Un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux examens fédéraux pour les instruments suivants :

Flûte, Clarinette, Saxophone alto, Trompette,

A. — Pour la division préparatoire. Ces œuvres devront être très faciles avec un simple accompagnement de piano. La durée de ces œuvres ne devra pas excéder 64 mesures.

B. — Pour la division élémentaire. Les morceaux devront être faciles, d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de 2<sup>e</sup> année d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allegro. La durée du morceau doit être de 3'30 à 4' maximum.

Un prix de 300 F récompensera dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Éditions Billaudot, donatrice du montant des prix.

Au cas où le concours se révélerait insuffisant, les prix pourraient ne pas être attribués.

Les manuscrits devront parvenir au Président de la Confédération Musicale de France : 121, rue La Fayette, Paris-10ème, avant le 1er mai prochain dernier délai.

Porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise reproduite en tête dudit manuscrit. Bien préciser la division : élémentaire ou préparatoire, y joindre une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils pourront être réclamés à la C.M.F. par demande accompagnée du montant des frais d'envoi ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugés par un jury composé d'éminents musiciens seront publiés dans le journal de la Confédération Musicale de France (numéro de juin 1975).

## 71<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Paris, 6-7-8-9 mars 1975

Elle aura lieu les 6, 7, 8, et 9 mars 1975. Des informations plus complètes seront données dans le prochain journal.

Voici les dispositions de notre règlement intérieur concernant les Assemblées Générales.

ARTICLE 8. — Des deux assemblées prévues par l'article 8 des statuts, la première, qui se tient alternativement dans diverses régions, à l'occasion d'un concours ou d'un festival, sur l'invitation d'une municipalité ou d'un comité de concours, est une assemblée d'étude. Elle examine les questions qui doivent figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale de fin d'année, réunie au siège social à Paris. Les décisions prises sont immédiatement applicables.

ARTICLE 9. — Sont seules inscrites à l'ordre du jour et discutées par l'assemblée générale les questions étudiées et représentées par le conseil et celles soumises par les fédérations régionales...

La liste des propositions et des vœux doit être envoyée aux fédérations un mois au moins avant l'assemblée générale, avec les rapports concernant les propositions.

Toute proposition non prise en considération par l'assemblée générale ne sera plus présentée avant deux ans, sauf preuves de circonstances nouvelles.

ARTICLE 10. — Le délégué dési-

gné par chaque fédération affiliée aura droit, lors des votes à bulletin secret à l'assemblée générale au même nombre de voix qu'il représente de sociétés en règle avec la Confédération.

ARTICLE 11. — Un délégué muni d'un pouvoir régulier ne pourra représenter, outre sa fédération, qu'une seule fédération empêchée d'assister à l'assemblée générale.

ARTICLE 12. — Tout membre statutaire de l'assemblée générale a droit de question ou d'interpellation en ce qui concerne les actes du conseil à charge par lui d'établir un rapport qui sera envoyé au président, quinze jours avant, sans si le président estime devoir y répondre sans l'accomplissement préalable de cette formalité.

ARTICLE 13. — La commission de vérification des comptes se composera de trois membres désignés au cours de l'assemblée générale. Elle se réunira la veille de l'assemblée générale de fin d'année. Son rapport sera sanctionné par un vote.

oOo

CONCERT DE GALA : vendredi 7 mars, salle Gaveau, à 20 h. 45, par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

CONCOURS D'EXCELLENCE : 14, rue de Madrid, le dimanche 9 mars, à 8 h.



# CHRONIQUE DE TOUCY

## Etat des travaux

Au 1er décembre, les travaux d'aménagement du premier étage sont pratiquement terminés : l'appartement de fonction est occupé, la salle de cours tranquille utilisée pour des activités locales, les 29 chambres (15 dans l'aile nord, 14 dans l'aile sud avec une capacité de 2 ou 3 lits, soit 63 places) sont tapissées, les sols recouverts, les 12 douches, les 5 W.C., les 29 cabinets de toilette sont installés ; reste à poser les deux escaliers de secours et le signal d'alarme exigés par les services de sécurité. Au rez-de-chaussée, plâtriers et menuisiers viennent d'abandonner l'appartement du concierge (un grand séjour, 1 cuisine, 2 chambres, salle de bains, W.C. et réserves) aux peintres pour attaquer les 4 pièces administratives (bureau du directeur, secrétariat, salle des professeurs, loge) qui devraient être réceptionnées courant janvier, puis la cuisine (tout électrique) et le réfectoire. Les maçons terminent le gros œuvre dans les cinq salles de cours du rez-de-chaussée. A la dernière réunion de chantier, il a été précisé que l'établissement serait « fonctionnel » début mars. Nous « essayons les plâtres » avec le Stage sur le Certificat d'aptitude à la direction et à l'animation des sociétés musicales et à l'enseignement de la musique, annoncé par ailleurs.

## Les objectifs du C.N.P.M.

Albert Ehrmann

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler les raisons qui ont amené la Confédération Musicale de France à acquiescer le Centre de Toucy, et plus précisément les motivations qui ont poussé nos dirigeants à prendre en charge, sur le plan national, la formation de nos chefs et le perfectionnement de nos musiciens.

Quand, il y a vingt ans, le président Ehrmann prit l'initiative d'organiser les premiers stages confédéraux, ce n'était pas seulement pour céder à la « stagite » qui, depuis la 2ème guerre mondiale, semblait avoir atteint tous les mouvements d'éducation populaire. Avec cette intuition qui le caractérise, le président du Syndicat de l'Enseignement artistique avait senti, avec quelques autres, que la formation des cadres était une des conditions essentielles de la survie de la culture populaire. En effet, les effets de ce qu'on appelle « l'accélération du rythme de l'histoire » se sont fait sentir, dans le domaine musical, vers 1930. Souvenez-vous : la reproduction sonore se perfectionne ; ce n'est pas encore la Hi-Fi, mais déjà le disque (78 tours) tente le mélomane et le cinéma parlant élimine des salles obscures le petit orchestre qui sonorisait la projection du film muet. Il s'ensuivit (et nos anciens s'en souviennent) un grave chômage dans la profession musicale et, surtout, une subite diffusion de la musique enregistrée qui constitue une véritable révolution culturelle dont on a encore mal analysé toutes les conséquences.

C'était, en tout cas, la tentation d'une approche « passive » de la musique, qui agressait les institutions vouées à la musique « active ». Tentation redoutable, car elle pouvait se justifier par le respect même de la qualité musicale (comment oserai-je jouer Bach, Rameau ou Scarlatti après Thibaud, Casals, Cortot...). Les sociétés d'amateurs ont gravement souffert de cette situation. Les nouveaux mélomanes, collectionneurs de disques ou auditeurs attentifs des radios naissantes n'avaient que mépris hautain pour le répertoire traditionnel de l'Orphéon, de la Fanfare, de l'Harmonie ou de l'Orchestre municipal.

Ce fut la crise des effectifs dans nos sociétés, et les pessimistes prétendent que la situation est irréversible, que, devant le déferlement des sonorités hertziennes (France-Musique diffuse quotidiennement 17 heures d'excellente musique), il n'y a plus de place pour le musicien amateur.

Et pourtant, nous savons que nous avons franchi le creux de la vague, et que la vocation culturelle de la C.M.F. va, de jour en jour, se précisant.

D'abord, la Confédération est une force de pression. Cette affirmation, je ne veux l'asseoir que sur deux arguments. Le premier est d'ordre numérique : avec nos 5 à 600.000 adhérents, nous sommes une des plus importantes associations agréées par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (2 fédérations sportives seulement comptent plus de 500.000 licenciés). Deuxième argument, d'ordre qualitatif : l'émission de Serge Kauffmann « Les Musiciens du Soir » est une de celles qui ont le plus fort pourcentage d'écoute des

3 chaînes françaises de télévision (ce qui tend à prouver qu'après avoir risqué d'étouffer la musique populaire, les mass media commentent à la servir).

Cette analyse, que j'essaierai d'affiner dans des études ultérieures, me permet d'avancer que « ce n'est pas rêver que de vouloir que l'Art populaire vive et se régénère ». Mais sa régénération ne se conçoit que dans l'exigente recherche de la qualité de ses prestations. Il nous fallait sortir de l'affligeante alléation de la médiocrité. Il nous faut maintenant préparer nos cadres (dirigeants, chefs, professeurs) à assumer une mission d'animation culturelle dans une société qui est délibérément entrée dans l'ère de l'éducation permanente et de la recherche de la qualité de la vie. Le Centre National de Promotion Musicale de Toucy se situe dans cette perspective. Ses pouvoirs publics l'ont compris et nous font confiance.

Je souhaite que, dès aujourd'hui, chaque musicien confédéré se sente concerné par l'entreprise. Je souhaite que cette « Chronique de Toucy » permette un dialogue permanent avec les responsables du Centre. Je souhaite que la participation de tous soit spontanée. Car le projet généreux du président Ehrmann ne peut s'épanouir qu'avec l'apport loyal de chacun.

René TONNON.

## STAGES CONFEDERAUX 1975

La grève des P.T.T. ne nous a pas permis de prendre tous les contacts nécessaires à l'organisation des stages qui auront lieu cette année à Toucy.

Dores et déjà, cependant, est programmé le stage 75.A. Stage d'information sur le Certificat d'aptitude à la Direction, à l'Animation des Sociétés Musicales, et à l'Enseignement de la Musique.

Date : 25 mars au 2 avril 1975.  
Effectif : 25 stagiaires.

Programme : Information sur le C.A.D.A.S.M.E.M. ; son objectif, son niveau, les débouchés envisageables, la formation continue des animateurs musicaux, définition du système des unités de valeur ; tests de niveau sur chacune des épreuves ; travail de groupe en ensembles et petits ensembles instrumentaux et vocaux ; direction.

Encadrement : permanent : le Président A. Ehrmann, le Directeur du C.N.P.M. ; occasionnel : un représentant de la Direction de la Musique au Ministère, un spécialiste de chacune des U.V. du diplôme.

Public concerné : Les éventuels candidats au C.A.D.A.S.M.E.M. (c'est-à-dire des musiciens qui, dans une matière au moins sont au niveau des examens supérieurs de la C.M.F.).

Inscriptions : voir formulaire ci-contre (avis obligatoire du Président de la Fédération). Droit d'inscription : 400 F.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire ou téléphoner à M. le Directeur du C.N.P.M.A.E. à Toucy 89130, tél. 412 à Toucy.

Sont prévus entre le 1er juillet et le 15 septembre 1975,

- un stage de Musique de Chambre (flûte et quatuor à cordes) ;
- un stage de Chant Choral ;
- un stage de Pédagogie de l'Enseignement de la Musique à l'Ecole ;
- un stage de Formations juniors ;
- un stage d'Accordéon ;
- un stage de Saxophone ;
- un stage de Batteries-Fanfars ;
- un stage d'Orchestre à plecs.

Les musiciens intéressés par un de ces stages pourront envoyer une adhésion de principe (formule ci-dessous). Le programme et les dates de ces stages, déterminées avec le concours des conseillers techniques de la C.M.F., seront publiés dans le journal de février.

### ADHESION DE PRINCIPE

M.

Adresse :

Date de naissance :

Profession :

serait éventuellement intéressé par le stage de :

Date souhaitée : 1-15 juillet, 16-31 juillet, 1-15 août, 16-31 août, 1-10 septembre (biffer les périodes où vous n'êtes pas libre, souligner la période la plus favorable).

A envoyer directement à : M. le Directeur du C.N.P.M. Albert Ehrmann, 89130 Toucy.



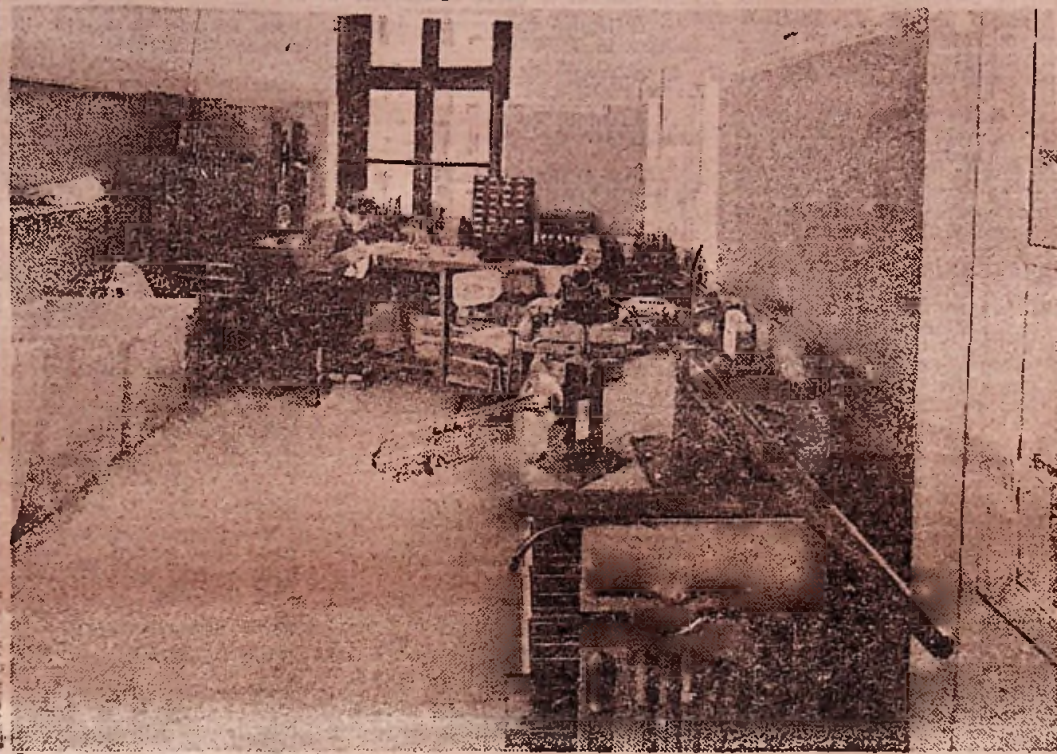
# ARLOD S.A.

9, Place des Victoires, 75002 PARIS Téléphone 236 09 60 & 61



## VENTE, SERVICE APRÈS VENTE & RÉPARATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT

### Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres



Ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 9 h. à 18 h (Atelier fermé de 12 h à 14 h)

CONFEDERATION Photo Centre National  
MUSICALE d'identité de  
DE (Obligatoire Promotion Musicale  
FRANCE pour le 1er stage) Albert Ehrmann

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE N°

qui se déroulera à TOUCY du au

NOM : Prénom :

Profession :

Date de naissance :

Adresse :

Instrument :

Société :

Etudes musicales :

Stages déjà suivis :

Examens C.M.F. :

Avis (obligatoire) du Président de la Fédération :

(qui transmettra le bulletin)  
(ne pas remplir)

Tests de niveau :

— Solfège :

— Dictée 1 voix :

— Dictée 2 voix :

— Théorie :

Notes de stages — Avis des professeurs :

### OFFRE D'EMPLOI

La Confédération Musicale de France offre, au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy (Yonne), un double emploi à un ménage pouvant assumer les fonctions de cuisinier et de femme de ménage (ou de cuisinière et de factotum). 70 rations maximum. Logés (un séjour, 2 chambres, 1 cuisine, 1 salle de bains, 1 débarras), chauffés, éclairés, nourris pendant les stages, indemnités à débattre. Priorité sera donnée à musiciens. Un essai pourrait être proposé du 15 mars au 5 avril 1975 ; l'installation définitive étant impérativement fixée au 15 juin 1975.

### DISTINCTIONS

M. André Deltour, Président de la Fédération du Gers, membre du Conseil d'Administration de la CMF a obtenu la médaille d'Argent de Jeunesse et Sports pour ses activités socio-éducatives et son dévouement à la cause de la musique populaire.

Nos vives félicitations à M. Deltour.

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite, de M. Laurent Delbecq, proche collaborateur de l'Éditeur bien connu Robert Martin.

M. Delbecq est aussi sociétaire définitif de la SACEM. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

CHEF DE MUSIQUE  
ECUSSONS BRASSARDS  
pour vos FANIONS  
BRASSARDS  
Attributs brodés mains  
métier suisse

Les Brodeurs  
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS 3  
C.C.P 76132 Tél ARC 62-50  
Se recommander au journal

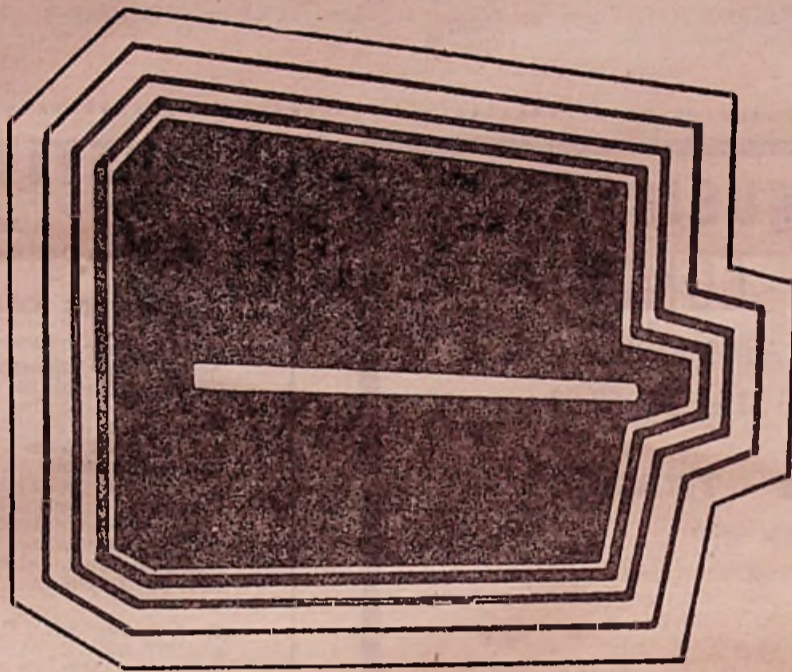


# pianos

# ALEXANDER HERRMANN

**Des critères de qualité qui parlent aux connaisseurs :**

- aboutissement d'une expérience artisanale séculaire
- sonorité d'un volume exceptionnel
- facture particulièrement élaborée



**Revendeurs :**

- **Pianos ANDERS**  
17 et 21, rue Monge  
75005 PARIS
- **Pianos LABROUSSE**  
41 bis, bd des Batignolles  
75008 PARIS
- **EUROPE MUSIC PIANO**  
33, Cours Lieutaud  
13 MARSEILLE
- **I.M.L. 24**, rue Thomasin  
69 LYON
- **BOUVIER & Cie**  
6, rue Condorcet 51100 REIMS
- **DUROS**, 10, rue de Piélo  
35000 RENNES
- **LA SAINTE-CECILE**  
6, boulevard Desaix  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Exportateur :**



Volkseigener Aussenhandelsbetrieb der Deutschen Demokratischen Republik für Musikinstrumente und Spielwaren  
DDR 108 BERLIN, Charlottenstrasse 46  
République Démocratique Allemande

Office Publicitaire de France

## EXAMENS FÉDÉRAUX 1975

(Rectifications pour les pages 6 et 7 du journal de novembre)

### CORNET

CATEGORIE	TITRE DU MORCEAU	AUTEURS	EDITEURS
Supérieur	Pièce de concours .....	G. Balay	Leduc

### VIOLONCELLE

Moyen 1ère année	3ème et 4ème movt du Concert en mineur .... (Réalisation Paul Bazelaire) .....	Vivaldi	
Supérieur	Adagio et allegro .....	Schumann	A. Leduc

### COR

Préparatoire 1ère ann.	Canzone (Extrait de 3 pièces faciles pour cor)	A. Ameller	Schott.
------------------------	--	------------	---------

### CLARINETTE

Moyen 2ème année	6ème solo de concours .....	J. Porret	Martin
------------------	-----------------------------	-----------	--------

### CONCOURS EXCELLENCE 1975

#### ACCORDEON

Coups à faire dans le morceau imposé : Série A Prélude et Valse Caprice, de G.-Roland (Ed. Salabert), faire coupure de la page 6 à partir de si maj. jusqu'à la page 8, fin de si maj. Reprendre à l'indication : « même mouvement ».  
Série B Sonate en mi b, de Jacques Mendel, (Ed. Digoude - Diodet), jouer dans l'ordre suivant : Romance (2ème mouvement) et Allegro con Brio (1er mouvement).

### FLUTE A BEC

Excellence	Sonate ut majeur pour flûte douce et piano ..... Larghetto et Final ou Fantaisie No 6 en si b. majeur pour flûte alto (Extrait de 6 fantaisies pour flûte solo)	Telemann	Schott
		Telemann	Schott

### CHANT

Une mélodie ancienne classique. — Une mélodie moderne ou contemporaine. — Un air au choix du professeur convenant à la voix du candidat.

### VIOLONCELLE

Excellence	Kol Nidrei .....	Max Bruck	Eshug
------------	------------------	-----------	-------

### MORCEAUX IMPOSES POUR L'ANNEE 1975 (Concours de Musique)

#### BATTERIES FANFARES

GRUPE A : TAMBOURS ET CLAIRONS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

3ème Division	Les Dragons de Noailles .....	J. Semler-Gallery	Leduc
2ème Division	Hymne de l'Infanterie de Marine .....	Cappe	Margueritat
1ère Division	Sambre et Meuse .....	Rauski	Margueritat (ed non Top-Europa)

Schneider  
bois précieux



palissandre des Indes  
production à la pièce  
 finition exemplaire  
doigté baroque

#### SOPRANO

#### ALTO

#### TÉNOR

avec clé  
catalogue sur demande  
chez votre fournisseur  
ou chez

ALPHONSE  
LELUC  
AGENTS EXCLUSIFS  
175, rue Saint-Honoré  
75001 Paris 260.62.47  
260.48.61 260.65.26



## DORENAVANT

Une seule adresse pour toutes les œuvres des Editions ci-après :

TOP - EUROPA  
SCHOENAERS - MILLEREAU  
FRANCE-MUSIQUE, LESCHIERA  
**Éditions MARGUERITAT**

290, Avenue Victor-Hugo

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS — Tél. 875-64-77

# Manifestations 1974-1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
11 mai 1975 17, 18 et 19 mai 75	BRIOUX (Deux-Sèvres) TULLINS (Isère)	Concours National de Musique. Concours International de Formations Juniors.	M. le Secrétaire de la Sté Musicale, 79170 Brioux. M. LEVRANGI, Directeur de l'Ecole de Musique. 38210 - Tullins.
18 mai 1975 (Pentecôte)	OLIVET (Loiret)	Concours National pour Harmonies et Fanfares. Batteries-Fanfars.	M. Gallaud, président, 255, rue du Pressoir- Tonneau, 45160 - Olivet ou à M. René Plane, secrétaire du concours, 408, route d'Ardon, 45160 - Olivet, tél. 66.50.98.
1er juin 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.
1er juin 1975	BAISNES SAINTE-RADEGONDE	Concours Batteries, Batteries-Fanfars, Harmonies, Accordéons, Harmono-Symphonies, Fanfares de Marche, Majorettes.	M. Fernand MERLE, L'Épargne, 16360 Balsnes- Sainte-Radegonde.
<b>FESTIVAL</b>			
31 mai - 1er juin 1975	MOUTIERS (Savoie)	Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales — Epreuves de classement.	M. Maurice ADAM, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers- 73600.
1er juin 1975	COUSANCES (Meuse)	Festival organisé par l'Étoile de Cousances.	M. MAUR Marcel, Président, 6, rue du Moulin, 55170 Cousances-les-Forges.

## CONSORTIUM MUSICAL Editions PHILIPPO-COMBRE

24, Boulevard Poissonnière - 75009 PARIS  
C.C.P. PARIS 286-25 Tél. 824 89-24 et 246 52-22

### SOLFÈGES - DICTÉES - TRAITÉS

AGAMENNON	Solfège à l'usage des Instrumentistes
AUBANEL	Solfège rythmé 1er livre
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1er volume
"	Cours pratique de solfège, 2ème volume
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque
"	Solfège clé de fa
DOUEL J.	Solfège, clés sol et fa mélangées
"	Précis d'harmonie expérimentale
"	Traité pratique de réalisation harmonique
"	Traité élémentaire de contrepoint
"	Essai de pédagogie musicale
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers, chaque
ELWART	Traité d'harmonie élémentaire
EXCOFFIER	Solfège manuscrit
"	Abrégé rationnel de mécanisme
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque
"	L'emploi du métronome
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles
GARAUDE	Solfège des enfants
GOUARNE	Petit traité d'harmonie
GRANIER	Solfège manuscrit
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix
IRI J.	Solfège pratique. Voir prix
ITHIER L.	Traité complet d'harmonie pratique
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber
"	Réalisations des devoirs contenus dans le complément
LEMARIE	Théorie élémentaire
"	Solfège élémentaire
MALEZIEUX	Solfège théorique et pratique
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque
"	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque
"	Théorie
MERLOT	Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut
"	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté
"	60 leçons de solfège (clé de sol et fa)
"	Traité rythmique
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque
MOREAU	Solfège
"	Solfège avec accompagnement
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale
"	Année scolaire de musique
NERINI Emile	Précis de théorie musicale
"	Questionnaire correspondant au précis
OULLIE	Mon premier solfège
"	Théorie simple et pratique
PANSEON	ABC du solfège
"	Suite de l'ABC
PETITJEAN	Traité d'harmonie élémentaire
RAWSON	Traité d'orchestration jazz
REBER	Traité d'harmonie
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes, chaque
"	Avec accompagnement de piano, numéros 1 et 2
"	Abrégé de la théorie
"	Grande théorie
"	Questionnaire
RODOLPHE	Solfège par Chapelier
"	Solfège à 2 voix
ROUGNON	Petite théorie solfège
"	Petit solfège récréatif
"	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque
"	Traité d'harmonie 1er volume
"	Traité d'harmonie 2ème volume
SALMON	Cours complet d'harmonie
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume
"	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume
"	Année préparatoire de solfège
"	Précis de dictées musicales
"	500 dictées musicales et 1.822 exercices, 1er volume
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque
VAULTIER	Grande théorie en 3 volumes, 1er volume
"	2ème volume
"	3ème volume
VIGNOLO	Solfège élémentaire
"	50 leçons de solfège
"	La mesure, en 2 volumes, chaque
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental A instruments en si bémol
"	Solfège d'ensemble instrumental B instruments en mi bémol
"	Solfège de clairon
"	Solfège d'ensemble Instrumental C instruments en Ut
WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare, en 2 cahiers, chaque
WURMSER	8 leçons de solfège

## PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne des 32 lettres,  
signes ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

### OFFRES D'EMPLOIS

■ Harmonie L'AURORE, SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, banlieue TROYES, en pleine expansion (+ 12.000 hab.), procure emploi stable + logement à musicien ayant permis conduire poids lourds - transport en commun. Autres possibilités d'emplois et réservation logement à musiciens tous pupitres. Ecrire avec références à M. Robert LELARGE, Directeur, 1/94, Cours Edmond-Michelet, 10120 ST-ANDRE-LES-VERGERS.

■ L'Atelier S.N.C.F. de ROMILLY-SUR-SEINE (Aube) recherche titulaires CAP de CHAUDRONNIER, MECANICIEN (mécanique générale toutes options ou entretien), PEINTRE EN VOITURES, SELLEUR-GARNISSEUR. Nationalité française. Age mini : 17 ans ; maxi : 30 ans. Stabilité de l'emploi. Avantages sociaux. Possibilité de participer aux activités de l'HARMONIE S.N.C.F. de ROMILLY qui accepterait tout instrumentiste amateur (musicien, tambour ou clairon. Adresser les demandes à M. le Chef de l'Atelier S.N.C.F., B.P. 18 - 10102 ROMILLY-SUR-SEINE

■ Maison de retraite de SAINT-DENIS-DE-GASTINES, 70 pensionnaires, recrute gestionnaire. Emploi très intéressant. Préférence réservée à musicien pouvant diriger petite fanfare. S'adr. M. le Maire de SAINT-DENIS-DE-GASTINES 53430. Tél. 34.

■ Ville de GRAY fait appel de candidatures pour direction Ecole de Musique en cours de création. Conditions à débattre. Faire offres manuscrites à M. BERTHET Roland 8, rue Victor-Hugo, 70100 GRAY.

■ Ville de 15.000 hab. (Eure-et-Loir) recrute d'urgence un chef tambour. Il devra donner les cours de tambour à l'Ecole Musique. Logement et emploi assurés. Toutes les candidatures seront étudiées, ainsi que pour d'autres instruments. Ecr. journal sous le numéro 192.

■ Lieu de canton ornaux, recrute directeur Ecole de musique, remplissant également fonction de chef d'harmonie et, si possible, prendre en mains Ecole d'accordéon. Ecr. au journ. s/n° 191.

Ecole d'accordéon - ville de Sees - 5.000 hab. recrute d'urgence un professeur pour cours et direction ensemble d'accordéons. Responsabilité pour un minimum de 40 élèves, possibilité d'élargir l'effectif. Ecr. M. Raymond LECOCQ, Le Moulin-du-Val. SEES.

Harmonie municipale de NOGENT-LE-ROTHOU (Eure et Loir), recherche un chef de pupitre lève clarinette, cours possible à l'Ecole de musique. Envoyer curriculum vitae à : Ecole de musique, rue Gustave-Lebon, NOGENT le - ROTROU (28400).

Musique municipale de SALLANCHES (Hte-Savoie) recrute musiciens, emploi et logement assurés dans le beau pays du Mt-Blanc. Ecr. M. PERRIER-LAT François, 6, pl. Ch.-Albert, 74700 SALLANCHES.

Ville d'UGINE (Savoie) recherche pour harmonie, directeur-adjoint assurant monitariat école primaire, professeur Ecole de musique, harmonie. Emploi réservé par priorité à musicien assurant partie basse-solo. Logement assuré. Statut municipal. Adr. C.V. et présentons à M. GERFAUX J.-L., 31, av. A.-Pringollet, 73400 UGINE.

Ville de MONTBELLIARD 25200, recrute sur concours et sur titres pour son Ecole de musique agréée : 1 prof. de basse et solfège, 1 prof. de trompette (20 h. hebdomadaires, indices brut 340-568). Concours prévu en février. Tous renseignements : M. le directeur du conservatoire, au château. MONTBELLIARD. Tél. (81) 91.05.29

### DEMANDE D'EMPLOI

■ 1er Prix Conservatoire Nation. 27 ans, Basson, Hist. de la Musique, cherche emploi stable temps complet. Enseign. au animal. Ecr. journ. s/n° 190.

■ Chef de Musique, capitale retraité, excellentes références, cherche direction Ecole de musique, harmonie. Préférence midi (Sud-Est, Sud-Ouest). Ecr. journ. s/n° 194.

■ Chef d'Orchestre - Compositeur, Trompettiste, Compositeur, Membre de la S.A.C.E.M. recherche place-Professeur-éducateur, chef d'harmonie ou fanfare, étudierait toutes propositions. De préférence région Charente. Ecr. M. GUITARD René, 17520 COTRZAC. Tél. (45) 83.61.38.

### OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. : 206.09.61.

■ Vends Flûte Lot-Argent, plaque emboîture or-poinçonnée. Faire offre à M. J.-Cl. DESCHAMPS, Place du Mont-Blanc, 74300 CHAMONIX.

■ Recherche Flûtes à plateau et instruments divers d'occasion pour élèves débutants. Adresser toutes propositions à l'Ecole Municipale de Musique de BOURG-en-BRESSE (Ain).

■ Recherche fabricant français ou importateur-lutherie pour Orchestre à plectre. Destination vente. Ecr. au journ. s/n° 195.

### JEUVES

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut au 117ème R.I. ». Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F. envoi franco. Remise 10% aux Sociétés. M. A. BONTEMPS - Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ Réalisation de disques, bandes, cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place : par spécialistes (le studio vient à vous). M. MOUREAUX-NERY, 92, rue de la Pompe - 76-116 PARIS - Tél. : 553.47.15.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

**ASSUREZ VOS  
SOCIÉTÉS A LA C.M.F.  
ACHETEZ LE MACARON  
AUTOCOLLANT**

QUELQUES AVIS PRATIQUES

- Utiliser le chèque postal de préférence au chèque bancaire. Ne pas oublier d'indiquer au verso la distribution précise des sommes versées.
- Joindre les timbres - poste nécessaires ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.
- Dans les articles pour le Journal, ne pas allonger inutilement le texte. Abréger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, 1er, 2ème, etc.
- Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa Fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses sont transmises par la voie inverse.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération

AISNE

L'Orchestre Départemental de l'Aisne est né

La journée du dimanche 20 octobre 1974 est à marquer, dans le département de l'Aisne, d'une pierre blanche.

En effet, elle a vu se dérouler dans la salle des fêtes d'Elouvelles, près de Laon, l'aboutissement d'une idée chère à son président artistique, M. Roger Thirault.

Ce fut une réussite totale. Devant débiter à 9 h., et malgré les distances, les contingences matérielles difficiles à solutionner, malgré la présence, à ce premier contact, de musiciens d'origines diverses, c'est à l'heure précise que la répétition commença.

Pour une mise en condition et une confiance rapides, M. Roger Thirault débuta par la « Marche de Rienzi », de Richard Wagner, et dès les premières phrases, l'on put se rendre compte que cette entreprise n'était pas utopique mais apporterait à ses participants de grandes satisfactions.

Puis les 119 musiciens de l'orchestre — qui opèrent dans la formation Harmono-Symphonique — s'attaquèrent à une pièce bien plus difficile puisqu'il s'agissait de : « Festival à Kerkrade », de Serge Lauenen.

Sans interruption, pendant 1 h. 20, l'orchestre fit un travail de détail qui passionna tous ses membres.

La qualité de la Musique et l'inspiration de Serge Lauenen apportent vraiment de grosses satisfactions, et il est à préjuger qu'étant donné le niveau artistique de la formation qui pourra rivaliser, nous en sommes certains, dans quelques années, avec les plus grandes formations nationales, que tous les espoirs sont permis tant dans le domaine du répertoire que dans la qualité de l'interprétation.

M. Roger Thirault devait chaleureusement remercier les musiciens

de la collaboration et du talent qu'ils avaient bien voulu mettre au service de ce nouvel orchestre.

Après la pause, M. Emile Lesleur, directeur d'Hirson, dirigea à son tour « Le Roi s'amuse » de Léo Delibes.

M. Edouard Alliot, président de la Fédération, assista à la répétition et se félicita de ce qu'il venait d'entendre.

Dans l'ensemble Harmono-Symphonique de l'Aisne figurent quelques prix du Conservatoire National de Paris, quelques titulaires de différents diplômes d'Etat et un certain nombre de premiers prix des Conservatoires de la région.

La partie la plus importante est cependant les nombreux musiciens

amateurs — les meilleurs — des différentes sociétés.

La réalisation de l'idée de M. Thirault n'a été possible que grâce à la collaboration des membres du bureau artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne (les chefs de Laon, Saint-Quentin, Château-Thierry, Hirson et Soissons étaient soit au pupitre de direction, soit aux pupitres de solistes) ainsi que l'apport d'une organisation impeccable, comme à l'habitude, du secrétaire général M. Daniel Pichelin.

Tout ceci n'aurait pas vu le jour sans la compréhension et la participation effective du Conseil Général de l'Aisne qui a financièrement permis de matérialiser une idée qui, si l'on juge par l'euphorie absolue dans laquelle les musiciens des différentes villes du département se sont séparés, ne pourra que resserrer des liens de sympathie et d'amitié entre tous ses membres tout en permettant au département d'avoir une formation de prestige d'un grand niveau artistique. Déjà, des concours de chant scolaires à Mulhouse et à Strasbourg offre

aux assistants ce double plaisir de l'oreille et des yeux. Car il faut voir entrer en scène un groupe de tout jeunes enfants et les entendre donner le meilleur de leur voix cristalline sous la conduite de leur instituteur !

Ces concours ont lieu à Strasbourg au Palais des Fêtes et à Mulhouse au Théâtre Municipal mis à la disposition par la Municipalité. Au cours d'un mercredi de mai, trente chorales défilent ainsi devant un jury composé de grands musiciens, de chefs d'orchestre ou de professeurs d'éducation musicale. Les chorales ouvrières de ces concours sont MM. Alfred Moeren, président de l'Association des chorales d'Alsace, Muller, président de la commission de musique de cette même association, ainsi que M. Claude Hebling, professeur d'éducation musicale.

Dans un silence maintenu parfois avec peine, le jury apprécie pour chaque chorale un chœur imposé à chaque catégorie ainsi qu'un chant choisi par la chorale elle-même.

Après une longue et parfois laborieuse délibération du jury, son président donne enfin lecture du palmarès et les chœurs de tous ces tentes de la proclamation due résultats battent vivement dans l'atmosphère de leurs efforts. Les récompenses consistent en un diplôme, une coupe et une petite somme d'argent. Et chaque chorale a droit à une joyeuse ovation de la part de toute l'assistance. La chorale qui réunit le plus grand total de points est justement, précisons, élue. Et même en représentation, les récompenses sont offertes par les autorités de la région. L'Association des Chorales d'Alsace, en organisant depuis 25 ans des

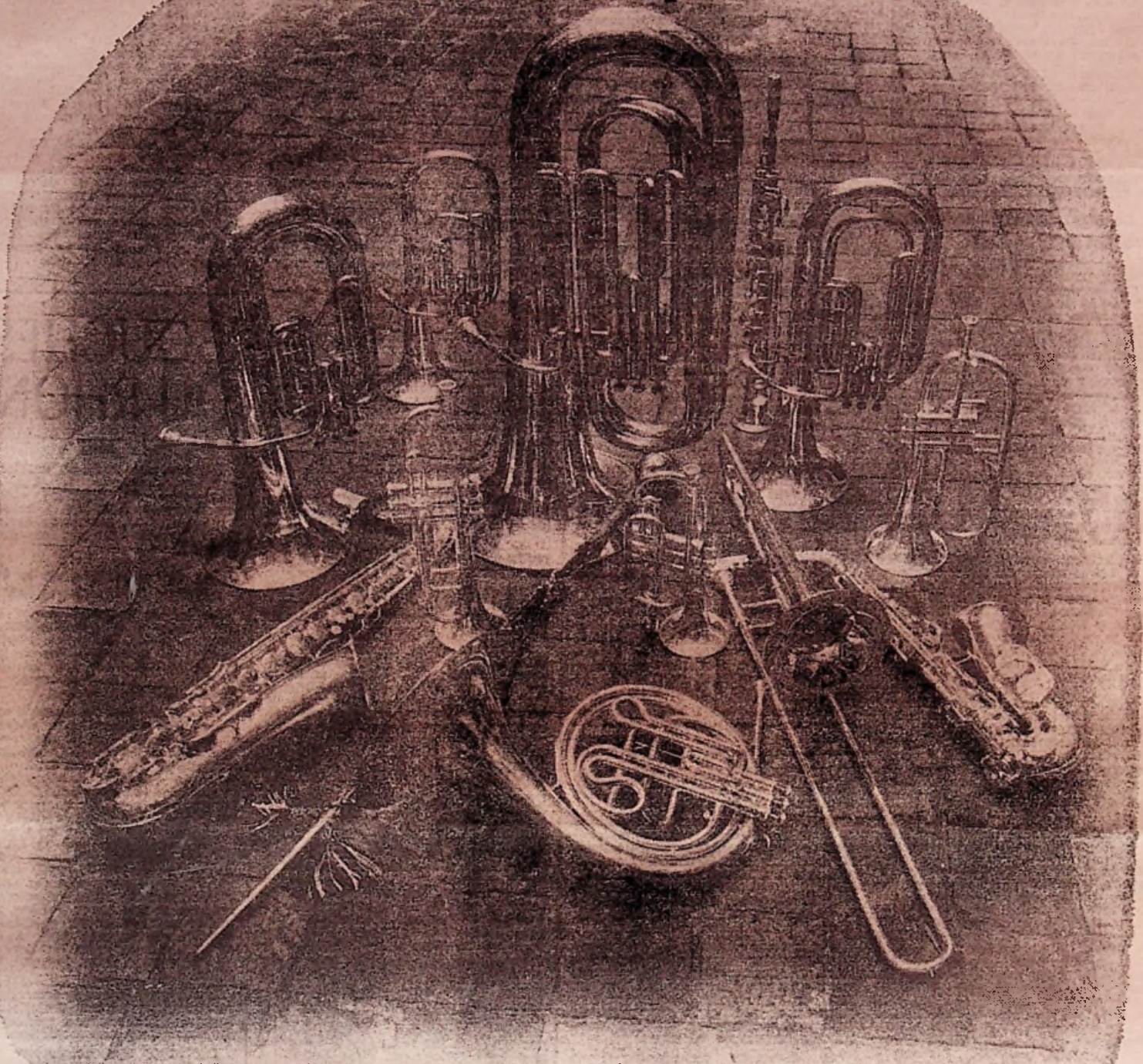
cueilli le glorieux trophée les années précédentes.

Pour permettre aux chorales de la Moyenne Alsace de se retrouver également dans une joyeuse atmosphère de chant alors que le déplacement de Mulhouse ou de Strasbourg est au-dessus de leurs possibilités, l'Association des chorales d'Alsace organise, depuis quelques années, un Festival à Colmar.

A ce festival, sont invitées d'honneur les chorales lauréats des concours de Mulhouse et de Strasbourg; chaque chorale participante n'a d'autre obligation que d'interpréter deux chœurs de son choix. En remerciement pour sa participation, elle se voit remettre un diplôme d'honneur et une petite coupe. Chaque chanteur reçoit également un petit souvenir. Et c'est sur un chœur d'ensemble qui réunit 500 chanteurs que se termine cette magnifique manifestation d'amitié chantante.

Weltklang. Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 737.80.75

PALESTRINA, MONTEVERDI, CORELLI HUMMEL, BACH, PEZEL, PURCELL, etc.

TRIOS, QUATUORS, QUINTETTES et autres formations POUR CUIVRES

Editions KING, U. S. A.

représentées par ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

Tél. : 260.62.47 — 260.48.61 — 260.85.20

Chez votre fournisseur ou chez nous, demandez notre catalogue KING, et venez consulter la musique.

Chorales d'Alsace

écouter un beau concert vocal est un plaisir que beaucoup de gens apprécient, mais assister à une audition de nos chorales est un plaisir encore plus grand. Les chorales sont des groupes de 2 à 20 ans, élèves de toutes classes primaires ou secondaires procure au plus grand nombre qui double le plaisir de chanter. L'Association des Chorales d'Alsace, en organisant depuis 25 ans des

ALSACE MUSIQUES

« L'Harmonie » de Bischheim

Le dirigeant de cette soixantaine d'exécutants, Charles Dromson, a le mérite d'avoir « dépoussiéré » le répertoire classique des harmonies. En contact permanent avec des éditeurs d'Outre-Atlantique, il a ainsi familiarisé nos musiciens avec bon nombre de compositeurs et d'arrangements américains de sorte que cette harmonie aux accents modernes a pu résolument s'engager dans la voie de la « Symphonie-Band ». « Halls » est un violon sur le toit, à travers la douce, « Hello Dolly » figure au





ainsi que du concours d'excellence qui se déroule à cette occasion. Tous les autres détails seront donnés au fur et à mesure que les questions se présenteront à l'ordre du jour. Il en est ainsi des examens fédéraux, du Centre Musical de Toucy, de l'organisation régionale, du Journal confédéral, des assurances et des récompenses.

Il tient à remercier particulièrement et chaleureusement les conseils généraux qui subventionnent nos sociétés et notre Fédération. Il assure que les répartitions sont effectuées avec le plus grand souci d'équité.

Il applaudit à l'heureuse initiative du vice-président de la Nièvre pour la formation d'un orchestre départemental de jeunes qui donnera au théâtre du Centre Culturel Valéry-Larbaud, l'après-midi même un concert qui terminera agréablement la journée de ce Congrès.

Il termine en remerciant et en exprimant ses sentiments de reconnaissance à tous les responsables fédéraux et départementaux, aux dirigeants des sociétés qui œuvrent pour que vivent notre Fédération et la Musique.

Il est vivement applaudi et son rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier et rapport des commissaires aux comptes. — La parole est alors donnée au trésorier général, M. James, qui résume les résultats de la gestion de notre Fédération depuis le dernier Congrès. Il ressort que la situation financière est satisfaisante bien que notre avoir en caisse soit en légère baisse vis-à-vis de l'année précédente.

Les commissaires aux comptes ayant donné quittus de cette gestion, le rapport mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Augmentation de la cotisation des sociétés. — Le président expose qu'en raison de l'augmentation du prix de la cotisation confédérale et de l'abandonnement au Journal, lequel est inclus pour un exemplaire annuel pour chaque société dans le montant de la cotisation, il est indispensable de relever le taux de la cotisation versée par chaque société. Cette majoration est d'autant plus obligatoire que la modification apportée aux règles de comptabilité de la C.M.F. (année budgétaire partant du 1er janvier jusqu'au 31 décembre au lieu du 1er octobre au 30 septembre) implique, pour 1975, le versement d'une cotisation qui ira, en fait, du 1er octobre 1974 au 31 décembre 1975. De plus, la mise en service de l'école de Toucy nécessitera des frais de fonctionnement importants qu'il est du devoir de chaque société de promouvoir et d'aider.

D'un accord unanime, cette cotisation sera portée, à partir du 1er janvier 1975, à 50 F le montant des timbres fédéraux restant fixé à un franc par membre.

Rapport des vice-présidents départementaux. — La parole est donnée à M. Troubat, vice-président pour l'Allier, qui ne fait que s'associer aux déclarations de M. Relin sur les différents sujets traités. Quant à M. Julien, vice-président pour la Nièvre, bien qu'il s'agisse d'un petit département, il signale l'activité des sociétés, insiste sur le nombre d'élèves présentés aux examens de la Fédération, remercie le Conseil Général pour l'aide qu'il apporte aux sociétés nivernaises et fournit quelques détails sur l'orchestre des jeunes de la Nièvre, ainsi que les raisons qui ont motivé sa formation et le but recherché : émulation, promotion et non pas prestige.

Assurances. — M. Delgouffre, trésorier général adjoint, délégué aux assurances, invite de façon pressante toutes les sociétés à se prémunir contre tous les accidents possibles vis-à-vis de leurs membres. En effet,

la législation actuelle rend responsable le président en cas d'accident survenant dans le cadre des activités de sa société.

Récompenses. — M. Relin rappelle ensuite toutes les formalités et les conditions à remplir concernant l'attribution des médailles et diplômes, qu'il s'agisse de la F.M.C., de la C.M.F. ou du Ministère des Affaires Culturelles. Dans tous les cas, il s'agit d'un temps de service effectif avec un âge minimum de 12 ans pour ce qui concerne la F.M.C. et la C.M.F., sans minimum d'âge de départ, mais 20 ans au maximum pour l'insigne des jeunes musiciens attribué par la F.M.C.

Afin de ne pas encombrer les services au dernier moment pour l'obtention de ces médailles, il est instamment recommandé d'en formuler la demande pour le 1er juin au plus tard, les demandes étant centralisées par chaque vice-président départemental, sauf en ce qui concerne le département de l'Allier.

Examens d'élèves. — Si, en raison des difficultés actuelles, aucun examen n'a pu avoir lieu en Corrèze, ils se sont déroulés normalement ailleurs, avec une augmentation des participants. Mention spéciale est faite pour la Nièvre, où, pour six sociétés, il a été présenté (instrument et éducation musicale) près de 400 élèves.

A noter que quelques élèves ont été désignés pour passer le prochain Concours d'Excellence à Paris.

Organisation régionale. — Afin de réaliser une union des sociétés musicales dans le cadre des régions programmes, la Fédération de la Côte-d'Or a pressenti les présidents départementaux dépendant de la région de Bourgogne, afin de constituer un « Groupement des Fédérations de la région ». Il est à remarquer en effet que notre Fédération du Centre, comprenant quatre départements, se trouve « à cheval » en fait sur trois régions, ce qui rend difficile l'action auprès des Conseils Régionaux. L'assurance ayant été donnée que ce groupement ne porterait aucune atteinte à l'unité de notre Fédération, le président Relin, ainsi que M. Julien, président de l'Union départementale des sociétés de la Nièvre, ont donné leur accord à cette proposition. Dès que la réalisation aura été effectuée, des renseignements seront adressés afin que ce principe puisse être ensuite appliqué aux autres régions.

Centre Musical de Toucy. — Chacun connaît maintenant le but de l'acquisition par la C.M.F. du centre de Toucy qui portera le nom de « Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann » : stages pour les musiciens, pour les chefs de musique, pour les candidats au certificat d'aptitude qui est en voie d'adoption tant au ministère des Affaires Culturelles qu'au ministère de l'Intérieur.

Afin de rentabiliser au maximum le fonctionnement de l'école, il est envisagé d'autres stages.

Les travaux entrepris pour la remise en état de cet immeuble sont en bonne voie, le ministère ayant accordé une subvention de 650.000 F, représentant 50 % du montant des travaux à effectuer. Déjà, pour Pâques 1975, la moitié des chambres seront en état (30 sur 60). Mais, pour terminer ces travaux, la C.M.F. a fait appel aux fédérations et aux sociétés. L'aide peut se faire sous deux formes :

— d'une part, par les dons de chaque société ou fédération, par l'achat des vignettes autocollantes vendues uniquement au profit de ce centre (dans les deux cas, notre Fédération s'est distinguée puisqu'elle a fait un don de 500 F et qu'elle a vendu un nombre important de macarons) ;

— d'autre part, la possibilité a été donnée de prêter de l'argent remboursable à court terme, moyennant intérêt servi par la Caisse d'Épargne. Là encore, le comité directeur a décidé de prêter une somme de 5.000 F. Ces actions positives de notre Fédération approuvent ainsi la preuve à M. Robert de l'Harmonie de Cosne — qui demandait qu'un effort soit fait pour que puisse fonctionner le plus rapidement possible le Centre de Toucy — que nous avions agi rapidement en ce sens.

Journal C.M.F. — Le président insiste pour que les sociétés prennent le plus possible d'abonnements à ce journal qui relate l'activité de toutes nos sociétés et la vie de la musique populaire en France. Il signale tout spécialement le geste amical et à suivre de l'Harmonie de Montluçon qui a pris un abonnement pour chacun de ses musiciens. Bravo !

Études des vœux. — Aucun vœu spécial n'a été déposé sinon émis par la Société de Musique d'Hurlé, demandant à ce que nos grands orchestres d'harmonie se produisent régulièrement à la télévision et à des heures normales d'émission.

Manifestations et Congrès 1975. — La Société musicale de Charroux prévoit en 1975 un festival pour célébrer son centenaire.

Enfin, l'Espérance Dunoise de Dunle-Palestel, dans la Creuse, pose sa candidature pour le congrès de notre Fédération en 1975. La date proposée, le 27 juillet, arrêtée à l'occasion d'un festival organisé en cette ville, ne semble pas convenir à beaucoup de présents, ceux-ci estimant que la période des vacances n'est pas propice et que beaucoup de membres ne pourront y assister. Toutefois, après intervention du président, qui estime qu'il est bon de décentraliser le lieu de notre Congrès, la proposition est retenue.

Élections au Conseil d'Administration (renouvellement du tiers sortant). — Il convient d'abord de remplacer les membres décédés : M. Paul Rolin par M. Jean Erard, directeur des Sociétés Musicales de Vichy et de Bellevue-sur-Allier ; M. Henri Lherondeau par M. Robert Virlogeux, directeur de l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Quant à M. Roger Dubat, ainsi que la précède notre président dans son rapport moral, il attend des propositions des sociétés de la Corrèze.

Les membres sortants pour l'Allier : MM. Relin, Delgouffre, Troubat, Epiphane, Garnault et James, et pour la Nièvre : M. Joly, ont été réélus par leurs départements respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie à nouveau tous les participants, les invite à se rendre au vin d'honneur offert par l'unicapitalité ainsi qu'au concert de l'après-midi donné au Théâtre du Centre Culturel Valéry-Larbaud par l'orchestre des jeunes de la Nièvre. Il remercie vivement également les responsables de ce Centre d'avoir bien voulu mettre leurs locaux à la disposition de notre Fédération pour son Congrès 1974 et lève la séance à 12 h. 30.

Le Secrétaire de séance, Jean JULIEN.

NIEVRE

Une manière de consécration et un encouragement : « L'Orchestre des Jeunes » de la Nièvre chaleureusement accueilli le dimanche 13 octobre à Vichy, dans le cadre du congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.

Créé il y a trois ans, sur l'initiative de M. Jean Julien, président de l'Union départementale des sociétés de musique, « l'Orchestre des Jeunes » de la Nièvre a très vite acquis ses titres de noblesse.

Après les premiers concerts donnés dans deux ou trois localités nivernaises, il se produisit hier à Vichy, dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des sociétés musicales du Centre.

Congrès dont les assises se sont tenues le matin dans la salle Constant-Weyer, au centre culturel Valéry-Larbaud, sous la présidence de M. André Relin, devant une large assistance où la Nièvre était bien représentée. Nous évoquerons ces travaux dans notre prochain numéro pour consacrer dès aujourd'hui quelques lignes au concert de « l'Orchestre des Jeunes » de la Nièvre qui avait attiré un nombreux public dans la grande salle du centre culturel Valéry-Larbaud.

Ce fut pour nos musiciens, dont les plus âgés ont dix-huit ans, une manière de consécration et un encouragement puisqu'ils se produisirent devant une assistance de connaisseurs.

Placé tour à tour sous la direction de six chefs de musique différents, MM. Maurice Bardin, de Clamecy ; Jean Robert, de Cosne ; Désiré Salliy, de Decize ; Roger Goldin, de Fourchambault ; Charles Jouanique, d'Imphy, et André Plotin, de La Charité-sur-Loire, l'orchestre, fort de soixante-dix exécutants, interpréta une douzaine d'œuvres choisies, et reçut un accueil chaleureux du public qui manifesta son plaisir par des applaudissements enthousiastes.

Par sa diversité et l'intérêt des morceaux, le programme permit d'apprécier le haut niveau de cet orchestre qui, souligne M. Jean Julien, ne prétend pas servir le prestige, mais enrichir les jeunes et promouvoir la musique dans tous les milieux.

Il est remarquable de voir avec quelle cohésion et quelle maîtrise ces jeunes interprètent cha-

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais  
PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les Instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre).
- A percussion.
- Accessoires
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

cune des œuvres, bien qu'ils appartiennent à des sociétés musicales différentes où ils ont été choisis et bien qu'ils aient été dirigés par plusieurs chefs. C'est, bien sûr, le résultat d'un travail en profondeur, de leur assiduité aux répétitions, mais aussi la marque de leur volonté de bien faire et d'un talent certain. Nous leur tirons le chapeau, ainsi qu'aux musiciens chevronnés qu'ils encadrent et leur adressons un grand bravo... en espérant qu'ils se produisent très bientôt à Nevers où, nous en sommes certains, ils seront prophètes en leur pays.

G. F.

(Le Journal du Centre, 14-10-74)

CHARENTE

Assemblée générale  
du 27 octobre 1974

Trente-deux sociétés sur quarante que compte la Fédération étaient présentes ou représentées à notre assemblée générale statutaire qui s'est tenue à Angoulême, à l'hôtel de ville. Après les souhaits de bienvenue du président et la lecture du rapport moral, dont on trouvera la teneur ci-après, l'assemblée a étudié de nombreuses questions parmi lesquelles nous retiendrons :

Examens fédéraux. — Ils auront lieu à l'École de Musique d'Angoulême les 4 et 11 mai 1975. Les inscriptions seront closes le 31 mars 1975.

Concours. — Les « Echos du Pharon », de Baignes-Sainte-Radegonde, ont retenu le principe d'un concours dont la date reste à fixer.

Festival. — L'Eclair Marthonnais organise un festival qui aura lieu à Marthon, le 22 juin 1975.

Assemblée ordinaire. — Elle aura lieu à Segonzac, à une date qui reste à fixer.

Conseil d'Administration. — Après renouvellement du tiers sortant, le Conseil d'Administration est ainsi composé : président, Monsieur Babin ; vice-présidents, MM. Paluturand et Pouzol ; secrétaire général, M. Mazeau ; trésorier, Mme Mazeau ; membres : MM. Coupaud, Delage, Gischard, Greltlat, Matard, Merle, Michaud, Conseillers techniques : MM. Bascle, Colteux et Lasalmonie.

Majorettes. — Le Réveil Ruffécois dispose d'environ 25 tenues de majorettes en bon état ; conviendrait-il à un groupe de majorettes en cours de constitution ; s'adresser à Monsieur Yves Coupaud, Caisse d'Épargne, 16700 Ruffec.

Compte rendu d'activité et rapport moral

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Mes chers Collègues,

Le rapport qui vous fut présenté à la fin de la saison 72-73 avait davantage le caractère d'une profession de foi — donc moral — que d'un compte rendu d'activité. La Fédération venait, en effet, de traverser une période de remise en ordre et il n'était guère possible d'établir un quelconque bilan de son action. Aujourd'hui, à un moment où notre réorganisation est terminée, nous pouvons faire notre examen de conscience, tirer les conclusions de nos échecs ou de nos réussites et mettre à profit l'expérience acquise pour tenter de progresser parmi les obstacles que nous ne manquerons pas de rencontrer. Qu'a donc été notre saison 73-74 ? Tout simplement ce que nous l'avons faite ! Cependant, cette lapalissade mérite d'être analysée car, en effet, il s'est produit quelque chose, et nous devons surveiller et stimuler, si besoin est, ce regain d'activité qui semble s'être manifesté.

À commencer par notre assemblée ordinaire qui, pour la première fois, a siégé hors les murs d'Angoulême ; c'est le Cercle Philharmonique de Blanzac qui avait chargé d'organiser cette assemblée à laquelle trente sociétés ont participé. Nous avons noté, avec satisfaction, que plusieurs dirigeants n'avaient pas hésité à faire la presque traversée de leur département pour assister à cette assemblée, et nous avons vu là, non seulement un témoignage de sym-

pathie pour nos amis de Blanzac mais aussi un témoignage d'intérêt à la cause de nos sociétés et auquel votre Conseil d'Administration n'est pas resté insensible.

Souhaitons que l'application de cette nouvelle formule soit poursuivie et que nos prochaines assemblées connaissent un égal intérêt.

Le 5 mai a vu se dérouler les examens fédéraux pour cinquante-deux élèves présentés par six sociétés et, si ces chiffres sont encore faibles, les résultats sont encourageants puisque la moyenne, pour les classes d'harmonie, s'est élevée de neuf points par rapport à '73, pour atteindre 29-40. La courbe est donc montante et on peut espérer que la consécration se poursuivra pour atteindre l'excellence. Par conséquent, les batteries ont besoin d'un stimulant car, bien que la moyenne générale soit en progression, elle reste encore faible.

D'une manière générale, nous pouvons être satisfaits de ces résultats et nous adressons nos remerciements aux professeurs, examinateurs et élèves.

Cependant, avant de clore le chapitre des examens fédéraux, il paraît opportun de rappeler l'article paru dans le Journal de la C.M.F. de mai 74 intitulé « Prendre Part » et ayant trait au C.A.A.S.M.E.M. ; je pense que les dirigeants de nos sociétés l'ont lu et en ont tiré la conclusion qui s'impose, à savoir qu'il faut songer à l'avenir musical de nos jeunes qui ne demandent qu'à être dirigés. Je rappelle que le C.A.A.S.M.E.M. permettra de faire carrière ; il faut donc, par conséquent, commencer à préparer des élèves.

Le 19 mai, « La France était à Villefagnan » selon la formule employée par la presse locale et, en effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir à ces concours des sociétés venant des régions frontalières de notre hexagone national et la présence de formations juniors renforçait la preuve que l'esprit de compétition est bien vivant au sein de la C.M.F. et ceci contrairement aux assertions pessimistes de certains esprits chagrins.

Nous adressons nos félicitations aux organisateurs, nos remerciements à Messieurs les Jurés, lesquels, par leur impartialité et leur refus de toute concession ont donné à cette épreuve tout le sérieux qu'elle méritait.

Dans le rapport moral de la saison dernière, nous disions en substance, qu'il fallait éveiller, dans notre Fédération, l'esprit compétitif. Cet appel a-t-il été entendu ? Nous pensons pouvoir répondre affirmativement car il nous a été agréable de constater que huit sociétés charentaises étaient venues à Villefagnan se mesurer avec leurs concurrents des autres fédérations ; huit sociétés qui, d'ailleurs, ont honorablement défendu leurs couleurs et qu'il faut souhaiter voir suivies dans leur sillage.

Aubeterre et Saint-Michel avaient, quant à eux, opté pour le festival qui confirme une fois de plus qu'il y a, de la part des Sociétés Françaises, une préférence marquée pour la compétition ; trente sociétés étaient à Villefagnan, quatorze seulement à Aubeterre et Saint-Michel.

Cependant, la formule du festival mérite une étude approfondie car elle vient de révéler qu'outre son côté folklorique, elle avait aussi un côté psychologique duquel nos sociétés pourraient tirer un profit certain. Mais le but de ce compte rendu n'étant pas de philosopher, nous demandons aux dirigeants et directeurs de se reporter au Journal C.M.F. dans lequel ils trouveront, en temps opportun, un article, en cours de préparation et traitant de cette facette qui peut procurer un festival.

Enfin les majorettes ont apporté la touche pittoresque qui manquait à nos manifestations et leur charme, leur sourire, leur élégance ont conquis le public. Il faut souhaiter que ces groupements féminins soient très bientôt intégrés à la C.M.F. D'ailleurs, un projet de règlement les concernant est en préparation et sera déposé sur le bureau de la Confédération au mois de mars prochain.

Tel est, Mesdames et Messieurs, l'aperçu de notre activité pendant cette saison. Je dois dire « votre » activité car c'est vous, dirigeants, directeurs, professeurs, sociétés, élèves, c'est vous qui accomplissez

Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...  
Saxophones



**Bohnal**

66, rte de Houdan, T. 477.03.35  
78 - MANTES-LA-JOLIE  
la Grande Marque  
Française

catalogue franco sur demande

cette tâche ingrate, obscure, méconnue du public ; c'est vous qui, par votre foi, votre dévouement, votre abnégation, allez au devant des désirs de la jeunesse ; c'est vous qui mettez tout en œuvre pour ne pas laisser s'installer la coutume qui, comme le disait Pascal, est la raison des sottises ; c'est vous qui, avec votre enthousiasme, votre dynamisme, irez grossir les rangs de ces pionniers qui se battent pour que nous puissions retrouver ce que nous avons perdu depuis longtemps : une qualité à notre vie.

Le Secrétaire Général,  
H. MAZEAU.

**Comme on connaît ses Saints...**

...On les honore ! Et, une fois de plus, la Lyre municipale d'Angoulême n'a pas manqué d'honorer Sainte-Cécile, martyrisée voilà plus de dix-sept siècles.

En ce dimanche 24 novembre, les coupes de Saint-Jacques-de-Lhoumeau - dont la première église fut ouverte au culte en 1110 - ont vibré aux accents de la « Marche Héroïque du Roi Jean » (de R. Coiteux) qui a salué l'entrée du Clergé. Ensuite la « Prière à la Vierge » (de R. Coiteux) invita les fidèles à se recueillir au moment de l'Offertoire tandis que « Offrande et Pastorale » (de M. Lasalmonie) - deux courtes pièces de musique religieuse relées ensemble dans la pensée de l'auteur - soulignait parfaitement l'instant de la communion, cet instant où les pâtres, après avoir célébré l'office religieux, font, au Seigneur, une offrande musicale par une pastorale où dominent le naturel, la douceur, la tendresse.

Enfin, c'est par le « Cortège Triomphal » (de R. Coiteux) que nos musiciens ont prononcé l'« Ite missa est » invitant les fidèles à se retirer.

Il est à noter que chacune des œuvres citées a été dirigée par son auteur.

A l'issue de l'office, la Lyre, réunie à sa batterie, exécutait quelques marches avant de se rendre au Logis de Lunesse où le traditionnel banquet attendait ses convives. Présidé par M. Chiron, maire d'Angoulême, - qui voit avec satisfaction arriver à la Lyre le sang nouveau et impétueux de la jeunesse - entouré de Monsieur Fauconnet, adjoint, président de la Lyre - lequel met tout en œuvre pour réaliser ce projet qui lui tient à cœur : la création d'une école populaire de musique - et de plusieurs membres du Conseil municipal, ce repas amical fut, selon la coutume, l'occasion de la remise des récompenses ci-après.

Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales décernée par le Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles à Monsieur Roger Coiteux.

Récompenses décernées par la Confédération Musicale de France : Médaille des Vétérans : Monsieur Aristide Charbonnier (pour 53 ans d'activité musicale).

Médaille d'or : Monsieur Camille Delage (pour 40 ans d'activité).

Médaille d'argent : Monsieur William Delage (pour 30 ans d'activité) ; Monsieur Maurice Tisseuil (pour 30 ans d'activité).

Une sauterie, suivie d'un buffet campagnard, mit fin à cette agréable journée tout à l'honneur de ses organisateurs.

oOo

Sortir des sentiers battus pour relater une fête de Sainte-Cécile, est quasiment impossible ; on ne peut que répéter à satiété les us et coutumes qui entourent notre traditionnelle fête.

Cette année, j'ai voulu m'écarter un peu de ces sentiers et c'est pourquoi j'ai choisi ce titre empreint d'un certain paradoxe : « Comme on connaît les saints... on les honore ! »

Je suis convaincu, en effet, que, de par le monde, nombreux sont les musiciens qui ne manquent jamais d'honorer Sainte-Cécile, et de bien l'honorer, sans pour autant rien connaître de la vie, du caractère propre de leur Sainte Patronne qui, de surcroît, n'était pas musicienne.

Issue d'une grande famille romaine, Cécile avait fait vœu de virginité à l'insu de ses parents. Ceux-ci la fiancèrent à Valérien, noble jeune homme et païen. Le jour du mariage arrivé, durant le festin, on chanta, avec accompagnement d'instruments de musique, l'épithalame (1) qui vantait les mérites des deux époux. Cécile, elle aussi, chantait dans son cœur, mais son chant était une prière au Seigneur.

Le soir, elle dit à son époux : « Valérien, un ange veille sur moi et garde d'entreprendre contre elle quel que ce soit qui puisse exciter la colère de Dieu ». Emu, Valérien répondit : « Je croirai au Christ si je puis voir l'Ange dont vous parlez. « Cela ne peut se faire », dit Cécile, « que si vous vous faites baptiser ».

Avant accepté de recevoir le baptême, Cécile envoya Valérien à l'évêque Urban qui se cachait à cause des persécutions. Une fois baptisé, Valérien revint vers Cécile qu'il trouva en prière ; près d'elle, était l'Ange du Seigneur porteur de deux couronnes : l'une pour lui, l'autre pour elle.

Cécile et Valérien, qui étaient fort riches, distribuèrent d'un commun accord tous leurs biens en faveur des pauvres de l'église. Leur émolument et leur attitude provoquèrent leur arrestation.

Quand on arrêta Cécile, on décida de l'enfermer dans sa salle de bains portée à la plus haute température et de l'y laisser mourir d'asphyxie ;

mais on la retrouva saine et sauve après un jour et une nuit. Le licteur chargé de lui trancher la tête, l'ayant frappée trois fois, il la laissa. Elle vécut encore trois jours ; pendant ce temps, elle exhortait les fidèles à persévérer dans la foi. Elle expira le 23 novembre vers l'an 230.

Au VIème siècle, Cécile fut l'héroïne d'un roman à succès et, au XVème siècle, devient, grâce à un contresens, la patronne des chanteurs, organistes, luthiers, musiciens.

Ce contresens tient dans cette phrase : « Cécile chantant dans son cœur », ce qui ne veut pas forcément dire qu'elle chantait.

La légende est restée et les musiciens se sont fait une joie d'avoir pour patronne une sainte à la vie si édifiante (2).

H. M.

- (1) Poème, vers, à l'occasion d'un mariage.
- (2) Extrait de « Année chrétienne », Croiset.

## CHAMPAGNE ET MEUSE

### EPERNAY (Marne)

Les 7 et 8 septembre 1974, la Société Philharmonique de Champagne s'est déplacée à Bad Dürkheim (Allemagne)

Demander aux musiciens leur assiduité aux répétitions pendant de nombreux mois représente pour eux-ci un réel effort, lorsqu'on imagine que certains d'entre eux font jusqu'à 90 km aller-retour pour y assister. C'est pourquoi le Comité avait décidé que ce déplacement en Allemagne serait une récompense, une détente, bien que le côté musical ne soit pas écarté.

L'administrateur, Michel Houllmont, avait depuis plusieurs mois pris contact avec le bourgmestre de Bad Dürkheim, qui, très flatté que sa commune soit le but de la visite des Champenois, tint à les recevoir d'une manière toute officielle. C'est ainsi que rendez-vous était pris le samedi matin avec la municipalité allemande au « Klosterinne Limbourg ». Revêtus de la tenue champenoise, et dirigés par M. René Fournier, les musiciens donnèrent uneaubade dans ce décor médiéval. En bonne tradition viticole, le tonneau de vin du Neckar fut mis en perche et tous les participants purent en profiter et en apprécier la qualité. Le bourgmestre remercia musiciens et dirigeants de leur venue, apprit aux Champenois, et peut-être à ses concitoyens présents, les origines de sa commune, de sa vocation viticole et de sa célèbre foire plusieurs fois centenaires.

Monsieur René Sergent, maire-adjoint d'Épernay, qui accompagnait la Société Philharmonique, répondit aux paroles de bienvenue par des remerciements pour le fait d'être reçus en ambassadeurs de la Champagne, il souligna l'originalité de la phalange qui rassemble soit des vignerons, des employés du négoce ou des industries annexes à la profession viticole. Il fit remarquer qu'il ne voulait aucunement émettre une comparaison entre le vin du Neckar et celui qui s'élabore en Champagne, chacun ayant leur caractère propre, et pria les autorités allemandes de bien vouloir accepter la flûte de l'amitié (de champagne naturellement) que le président R.-J. de Vogüé avait tenu à offrir.

L'après-midi, l'ensemble participait au défilé annonçant le début des festivités de la foire. Devant une foule impossible à évaluer, ce fut un succès qui marquera dans les annales de la Société.

Le dimanche était réservé aux visites : Heidelberg et son château, Schwetzingen et son parc, promenade sur le Neckar.

Lors du dernier repas, Monsieur Duceller, président adjoint de la Société Philharmonique, remercia les musiciens pour leur fidélité à la musique, fit applaudir Michel Houllmont à qui l'on doit la réussite de ce voyage, le directeur René Fournier et tous ceux qui prennent une part active au sein du Comité.

### La Fanfare des Tonneliers au Festival de Musique de Clichy du 20 octobre 1974

Le festival des Fanfares de la région parisienne était confié cette année à la ville de Clichy. Cette fête de la musique était très bien organisée par la société locale, soutenue en cela par la municipalité.

La Fanfare des Tonneliers, il y a trois ans, avait déjà participé à ce festival. L'impression qu'elle y avait laissée a fait que cette année, elle partageait le privilège avec l'Harmonie d'Hénin-Liétard, d'être musique d'honneur.

Le concert donné le matin place de la Mairie attirait une très bonne assistance qui ne manqua pas ses applaudissements. L'après-midi, la Fanfare donnait son deuxième concert dans un établissement pour personnes âgées, la Fondation Reguet. Une heure de divertissement qui a comblé de joie nos passionnés ; reconnaissant le directeur de la maison de retraite, qui, lors du vin d'honneur, tint à féliciter M. Fournier et ses musiciens pour la qualité du concert.

Les Tonneliers rejoignaient ensuite le stade où avait lieu la présentation des sociétés aux officiels et à la population. Revisité de la tenue champenoise, les musiciens,

chaleureusement présentés, recevaient les ovations de la foule que le temps mauvasade n'avait pas réussi à décourager. Au départ, M. Roche, maire adjoint de Clichy, tint à féliciter particulièrement la phalange champenoise et rendez-vous était pris pour le prochain festival.

oOo

### Assemblée générale de l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay le 29-10-74

La tradition veut que la présidence de l'Harmonie des Chemins de Fer soit assurée par un agent de la SNCF en activité. C'est pourquoi M. Etienne Gérard, à la veille de son départ en retraite, demanda au Comité de bien vouloir accepter sa démission.

Par son allant sans égal, allant la gaieté et le dynamisme autour de lui, donnant énormément de sa personne, M. Gérard a marqué son passage de 6 années à la tête de la société. Maintenant une ambiance chaleureuse, son idéal était de rapprocher les hommes, même à l'étranger, puisqu'il fut l'animateur d'un échange très réussi avec les musiciens cheminots de Lausanne.

M. Fitz, vice-président, que son poste éloigné d'Épernay, avait souhaité être relevé de ses fonctions. Le Comité statuant lors de cette assemblée, désignait M. Jean Mourier à la présidence, M. Lecart et Mme Cautel aux vice-présidences.

C'est autour d'un buffet bien garni, dû à la générosité des présidents démissionnaires, que devait se terminer cette soirée à laquelle nous remarquons M. Sargent, maire adjoint d'Épernay ; M. Fournier, directeur de l'école de musique ; M. Gillain, vice-président de la Fédération ; M. Houllmont, administrateur de la Société Philharmonique.

### ETAÏN (Meuse)

#### Harmonie Stainoise à Etain

Fêtes de Sainte-Cécile et Sainte-Barbe célébrées en commun le 24 novembre 1974. Réunion des 2 sociétés à 10 h. 15 à l'Hôtel de Ville. Départ en cortège pour la célébration de l'office à l'église Saint-Martin à 10 h. 30. Messe en musique où les partitions suivantes ont été interprétées : Sainte-Cécile, marche de procession, L. Vermaelen ; Elevation, musique de Beethoven, arr. par Tillard ; Berceuse de Jocelyn, de Benjamin Godard, transp. par H. Fernand ; Cavalleria Rusticana, Intermezzo P. Mascagni, arr. par R. Martin ; Entrée de Procession No 1, Messe Militaire de A. Boscher.

La Berceuse de Jocelyn a été admirablement interprétée par Bernard Gohier, clarinète solo ; Roger Gordier, trombone solo, et André Schwarz, saxo-alto, ces derniers ont été chaleureusement félicités par M. Liesenfelt, ancien chef de musique de l'Armée de l'Air et ancien directeur de la Société de Musique des Houillères de Ebanzy. Sortie de messe, retour à l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à tous les membres des 2 sociétés et aux notabilités invitées. Ensuite départ en musique vers l'Hôtel de la Sirène, où un repas de 110 couverts a été servi. A l'ouverture, notre président qui est également responsable en tant qu'officier de la Cie des Sapeurs-Pompiers, prit la parole, remercia tous les présents, musiciens, sapeurs-pompiers, leurs épouses et les invités habituels, fit connaître à l'auditoire que le Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers aurait lieu à Etain, dans la 2ème quinzième de mai 1975 et que l'Harmonie « La Stainoise » célébrerait le centenaire de sa Société sans doute le 22 juin 1975, que les sociétés musicales du département et environnantes seraient invitées à participer à un grand festival de musique qui honorerait notre cité.

### SOMME-DIEUE (Meuse)

Le samedi 5 octobre, eut lieu, sous le patronage de la Fédération Musicale, l'examen de tambour et clairon pour les élèves du cours préparatoire.

Le jury, présidé par MM. Bigotte et Jantzy, était composé de M. Mithot, tambour-major de l'Harmonie Municipale de Reims ; de M. Hallé, trompettiste ; de Mme Hallé, et de M. Vassart, directeur de la Lyre de Stenay.

Cinq filles, dont les âges s'échelonnaient de 12 à 15 ans, se présentaient à l'examen de tambour. Trois garçons, âgés de 9 à 15 ans, affrontaient les épreuves de l'examen de clairon.

Voici le palmarès de cet examen : SECTION TAMBOR. — Mlles Capocello Rosa, Marinamartinez Anne-Marie, Marinamartinez, Sylvie, 1ère mention solfège et instrument ; Mlles Alves Claudine, Marinamartinez Marjse, 2ème mention solfège et instrument.

SECTION CLAIRON. — MM. Guillaume Michel, Marinamartinez Bruno, 1ère mention solfège, 2ème mention clairon ; Bourguignon Joël, 2ème mention solfège, 3ème mention clairon.

Il faut signaler que cette société n'a été créée qu'en février 1972. Elle a débuté avec six membres, elle en compte aujourd'hui une vingtaine.

Il est très intéressant de constater que parmi une équipe de dirigeants, animés de courage, de persévérance et de foi en l'avenir de la musique, se consacrent à la formation des jeunes, les résultats obtenus constituent un précieux encouragement et la récompense de bien des efforts.

Bravo Somme-Dieu et félicitations aux dirigeants de la Lyre de la Dieue.

### DORMANS (Marne)

#### Sainte-Cécile à la Fanfare de Dormans le 24-11-74

Toujours fidèles à leur tradition, les musiciens, précédés de leur Batterie-Fanfare et des charmantes majorettes, traversèrent la coquette commune de Dormans le matin du 24 novembre pour aller célébrer leur patronne en l'église Saint-Hippolyte.

Sous la baguette de M. Marcel Menut, la société interprétait au cours de l'office la célèbre Marche Militaire de Schubert : Nocturne pour un amour, de Morisod ; la Berceuse de Jocelyn, de Godard et Haendel Cérémonial. La Batterie-Fanfare faisait résonner les voûtes séculaires avec la sonnerie « Aux Champs ».

Au cours de son homélie, le curé-doyen soulignait que l'appartenance à une société était en premier lieu se sentir responsable, de réaliser en commun, de lutter contre les ennuis, d'accepter un but. Il continuait en demandant aux anciens d'aider les jeunes à devenir des hommes qui continueront à faire partie de la vie locale pour y créer une ambiance indispensable. A l'apéritif d'honneur, M. Marty, sous-préfet, se plut à rappeler qu'il vient chaque année en ami, qu'il aime à constater combien Dormans est une commune animée, agréable à y vivre, complimenta la musique qui compte parmi les meilleures de l'arrondissement ainsi que la batterie-fanfare et les gracieuses majorettes dont le rythme démontre bien leur conviction. Il termina en demandant de ne pas se laisser dominer par l'information toujours à la recherche de l'agressivité qui étouffe et scandalise.

M. Caurier, député de la Marne, malgré un programme parlementaire chargé, avait tenu à participer à cette manifestation où l'on constatât-il, une assistance heureuse.

M. Stasi, ancien ministre, pense que la Sainte-Cécile est la fête de la musique et non de l'éloquence, mais pour lui, le rendez-vous de Dormans est celui de l'amitié. Il assure que plus les temps sont difficiles, plus on est heureux de retrouver dans une atmosphère de fête.

M. Rennepont, maire de Dormans et président de la Fanfare, remercie le sous-préfet Marty, le député de la Marne M. Caurier, M. Charpentier, conseiller général ; M. Stasi, M. Houllmont, vice-président de la Fédération, de leur présence, et n'oublie pas les piliers de la société MM. Charles Paul et Marcel Menut, qui sont à l'actif de la société cette année, dont le voyage en Allemagne à Dorstein. E termine en assurant les membres qu'il reconnaît que leur succès représente beaucoup de compréhension et de dévouement.

Un banquet de 150 convives devait compléter cette journée où la bonne humeur fut de règle et de rigueur.

### Festival intercantonal à Fleury-la-Rivière, (21 juillet 1974)

Choisis lors de l'assemblée générale d'hiver, la petite commune de Fleury-la-Rivière abritait le 21 juillet dernier le festival intercantonal. Huit sociétés y participèrent : l'Espérance de Venteuil, la Fanfare municipale de Dormans, la Fanfare de Damery, la Musique d'Oger, l'Accordéon-Club Sparnacien, l'Avant-Garde d'Épernay, la Fanfare des Tonneliers et la Société Philharmonique de Champagne.

Fleury-la-Rivière, c'est ce petit village haut perché, regardant les coteaux du vignoble s'étalant jusqu'à la Marne, avec une tradition musicale indéfinissable, plusieurs de ses enfants ayant fait une carrière dans la musique, et puis une population qui participe aux efforts des musiciens, il suffisait de cheminer dans ses rues étroites pour constater l'enthousiasme populaire suscité et qui se traduisait par des arcs de feuillage ponctués de fleurs, des façades débordantes d'ingéniosité décorative, des banderoles souhaitant la bienvenue ou rappelant l'ébauche d'un air à succès.

Le maire, M. Dubois, tint à remercier, au cours de l'après-midi, les personnalités présentes : MM. Colory et Lemaire, sénateurs ; Prévoiteau, président du Conseil général de la Marne ; Stasi, maire d'Épernay ; Gillain et Houllmont, de la Fédération ; Maucclair, président de l'Union Musicale, et dont le père a été le fondateur de la Grande Fanfare Champenoise devenue Société Philharmonique de Champagne ; M. Fournier, directeur de la Société Philharmonique, ainsi que les maires de nombreuses communes voisines. Il tint également à féliciter M. Barbez qui assure avec brio la direction de la Fanfare depuis de nombreuses années et associa à ses compliments toute la population pour sa participation au fleurissement.

Kellerman, morceau d'ensemble joué par 300 musiciens, était dirigé par M. Barbez et concluait cette belle manifestation.

### Histoire d'un jumelage avec la Champanoise d'Ay

Les deux communes de Besigheim dans le Wurtemberg et Ay ont, depuis quelque temps, échangé leur Chartes de jumelage.

Avant toutes deux une vocation viticole, penchées avec un accent différent, puisque Ay peut s'enorgueillir d'être un des plus anciens vignobles de la Champagne (Henri IV s'y possédait-il pas quelques arpents de vigne desquelles il se faisait envoyer son vin préféré) le rapprochement des deux communes se fit d'abord par jumelage.

C'est ainsi que l'an dernier, les musiciens de la « Stadt Kapelle » de Besigheim étaient reçus en Champagne, réception inoubliable, devaient rappeler leurs dirigeants, mais qui ne devait en rien en chaloir et en amitié lors de la visite des Agéens à Besigheim durant le week-end de la Pentecôte.

Concerts, défilés, sauterie, visite de la coopérative viticole, visite du merveilleux parc de Ludwigsbourg, voyage en bateau sur le Neckar, voilà un emploi du temps fort agréable qui a fait dire à Madame Cautel, présidente de la Champagne, toute son admiration, toute sa reconnaissance pour cette réception.

Le sympathique directeur d'Ay, M. Thil, principal artisan de cette réussite, était particulièrement félicité et applaudi tant du côté allemand que par ses musiciens, lors du vin d'honneur officiel que le bourgmestre et la municipalité offraient à l'issue de l'aubade donnée devant l'hôtel de ville.

oOo

Les jeunes musiciens des départements de la Meuse et de la Marne qui désirent faire leur service militaire dans la Musique à Verdun, sont priés de se mettre en rapport avec M. André BEAUMONT, Chef de Musique du 15ème R.I. Quartier Miribel (55108) VERDUN, Tél. 86-18-50 Joste 17.

### Dauphinoise

Le car entre et parcourt cette allée au bout de laquelle quelques cubes blancs posés sur une belle pelouse nous attendent. 5 hébergements de 15 lits nous accueillent. Les enfants se rendent avec leur moniteur chez Glick, Haendel, Lully, Couperin et Rameau où ils dormiront et mangeront par groupes de 15.

Juste après l'arrivée, les valises déballées, un petit test attend les enfants afin de juger dans quelle section de solfège ils doivent être inscrits. Le lendemain matin, une journée-type de la colonie commence. A partir de 8 h., les enfants déjeunent dans chaque hébergement : café, lait, cacao, confiture, beurre sont là chaque matin sur le chariot qu'on va chercher à deux à la cuisine. L'un poussant l'autre. On fait son lit, un peu de ménage, et à 8 h. 45, on va au cours de solfège ou d'instrument. Jusqu'à 12 h., on travaille. A 12 h. 15, pour le repas de midi, chacun se retrouve dans son hébergement où l'on reste jusque vers 14 h. 45 pour des activités calmes. (Parfois, lorsque la fatigue se fait sentir, la sieste est fortement conseillée, et les professeurs se répartissent dans chaque hébergement). Vers 14 h. 45, on part pour la patinoire, soit pour la piscine où l'on profite de la patinoire géoïde.

A 17 h., ceux qui sont restés au centre, peuvent entendre l'ensemble de cuivres qui répète. Et lorsque les enfants rentrent de leurs activités, « hum, ça sent bon » disent-ils en humant l'odeur de soupe qui résonne dans la maison. A 19 h., repas du soir après lequel les deux orchestres (la grande formation et l'orchestre cadet) répètent jusque vers 21 h. 45. Et chacun regagne ses pénates.

### NOS ACTIVITES PENDANT LE SEJOUR

9 août : pique-nique au Col de Larche. Goûter à Mont-Dauphin où l'on se change pour le concert à Embrun.

11 août : 11 h., concert place de la République à Gap ; 18 h. 15, concert à La Roche-des-Arnauds suivi d'un pique-nique et d'une retraite aux flambeaux.

12 août : 17 h., match de ballon-balle à la patinoire de Gap.

15 août : visite des parents.

17 août : 21 h., concert dans l'église de Laragne.

18 août : pique-nique au camping de Neffes.

19 août : 21 h., concert au Centre Desmichels à Gap.

20 août : 17 h., inauguration du Musée de la Résistance à Gap, en présence du Préfet ; 18 h., participation à la prise d'armes en mémoire de la Libération de Gap.

21 août : 15 h., concert au Foyer Bellevue.

28 août : 20 h. 30, concert à la pépinière à Gap.

24 août : 17 h., défilé rue Carnot à Gap.

25 août : après-midi, concert et retraite aux flambeaux à Serres. « J'ai passé 3 jours de vacances à la colo ».

Où ? c'est terminé pour 74, à 75 maintenant ! C'est certainement le cri qu'ont poussé les responsables de la colonie musicale de notre Fédération. Moi qui ai eu le plaisir d'y passer quelques jours, je les comprends, car ce n'est pas rien de faire vivre en communauté 120 personnes. Mais pourquoi, après tous ces soucis, songer à recommencer ? Ce n'est pas pour le profit, alors. Alors, je crois que cela tient à l'ambiance qui s'est créée, aux résultats obtenus et aux petites réflexions des colons : « qu'est-ce qu'on mange bien les ! » ou encore « les résultats bien encore un mois ».

Tous ces jeunes ont, en une dizaine de jours, monté un programme qui demande un an d'effort aux sociétés. Le moyen d'âge de la « grande formation », qui interprète 3 marches américaines, 1 pas redoublé, 1 classique-moderne (et que American Fantasy, 1 récita de G. Ebnaud, l'intensité de Mozart et enfin Sigurd Jorsalfar, édité de 12 ans.

Bien sûr, il y a toujours une critique, heureusement, mais qu'on n'oublie pas que ces jeunes musiciens n'auront peut-être plus l'occasion de jouer un tel répertoire, première satisfaction du musicien.

Le professeur qui retrouvait des élèves de l'an passé était content de voir que ses conseils avaient été suivis durant l'année. Les responsables des cours de solfège, que «certaines grosses têtes» pensent inutile, qui voient les élèves faire des progrès chaque jour, trouvent qu'il n'y a pas besoin d'être doué pour faire de la musique mais seulement d'être courageux et travailleur.

Pendant mon court séjour, j'ai assisté au concert donné à la Pépinière où la colonie s'est produite au complet puisqu'en première audition il y avait l'orchestre cadet (9-10 ans, 1 an d'instrument) sous la direction de Louis Levrangl, puis l'ensemble de cuivres dirigé par Yves Ferrier, et enfin la «grande formation» que 3 jeunes chefs (Odile Durand, Laurent Canavesio, Roger Muraro) dirigèrent successivement. La dernière partie du concert était Sigurd Jorsalfar de Grieg, sous la baguette de Claude Décugis. Les enfants vêtus d'une chemise blanche, sous laquelle ils portaient le tee-shirt aux armes de la Fédération avaient une tenue irréprochable. J'ai déjà dit ma surprise au point de vue de la qualité musicale.

J'ai compris au cours de ce séjour que les responsables voulaient faire des Sociétés Musicales Populaires: des gens qui se tiennent bien, qui jouent ce qu'ils peuvent du mieux qu'ils peuvent, en essayant de toujours progresser, et s'entraînant.

Le curieux du Dauphiné.

La colonie aura-t-elle lieu en 75? Quelques enfants sont rentrés de Gap en annonçant que l'on prochain, il n'y aurait pas de colonie, et les parents de s'interroger: «pourquoi?». La réponse est simple: il pourrait ne pas y avoir de séjour si les dirigeants décidaient de prendre des vacances. La colonie n'est pas une institution inamovible de la Fédération. La colonie existe parce que cette année encore 20 personnes de bonne volonté ont accepté de passer 28 jours au service des enfants et de la musique. Sachez-vous que je n'aurai terminé mon travail pour cette colonie que le 15 décembre, date des derniers versements des Allocations familiales, et que je dois commencer les papiers (demande de location de l'IME) avant Noël 74?

Alors pourquoi cette colonie? Parce que pendant un mois nous vivons tous ensemble une expérience très enrichissante pour tous, enfants comme encadrement, parce que nous apprécions de monter un programme musical que peu de sociétés du département peuvent jouer (nous avons joué à la colonie Sigurd Jorsalfar), parce que nous sommes bien tous ensemble et que la colonie finie, nous pensons à l'an prochain.

Et bien oui, si nous disposons des locaux, il y aura un séjour de vacances à Gap. Mais il faut déjà prévoir qu'il sera très augmenté au point de vue prix (entre 875 F et 900 F). Les formalités d'inscription seront quelque peu modifiées cette année. Nous contacterons personnellement chaque enfant de l'an passé que nous souhaitons revoir cette année. Puis en fonction des réponses, nous enverrons des circulaires aux directeurs de sociétés qui n'inciteront que des nouveaux venus. Au point de vue encadrement nous sommes sûrs de compter sur Claude Décugis et sa femme, ainsi que G. Besson, ce qui nous fait très plaisir.

Voilà. Il nous arrive parfois d'être irrités et irritables au cours du séjour, il faut nous excuser et essayer de comprendre que nous avons pas mal de soucis en cours de séjour. Mais tout cela est oublié lorsque tous, nous sommes à notre pupitre et que nous jouons Sigurd ou American Fantasy.

Marie-O. Dantin.

P.S. — Si un professeur de trompette, clarinette, tuba, trombone ou flûte désire nous tenir compagnie, il peut écrire un mot à M. Malfait, Conservatoire de Musique, 05000 - Gap.

COMPTE RENDU TECHNIQUE

(J.-M. Dantin)

1 — EFFECTIF:

90 colons, 5 moniteurs: Bruno Rossero, Albert Rossero, Laurent Canavesio, Christian Noël, Françoise Malfait, 12 professeurs: Gilbert Afam, 1er prix de trompette d'Avignon; André Bernard, 1er prix de Tuba du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, remplaçant à l'Orchestre Prestige; Jean-Marie Dantin, professeur à l'école de musique de Tullins, prix de clarinette, Grenoble; Claude Décugis, 1er prix de saxophone du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, directeur de l'Harmonie Municipale du Havre; Odile Durand, répétitrice au Conservatoire de Lyon (clarinette); Yves Ferrier, professeur de cor au Conservatoire de Gap, prix d'excellence du Conservatoire de Grenoble; André Féroul, trompette; Louis Levrangl, trombone, 1er Prix du Conservatoire de Grenoble, directeur de l'Harmonie de Tullins; Jean-Pierre Malfait, hautbois, directeur du Conservatoire de Gap; Robert Mugot, professeur de flûte à l'école de musique d'Espinal; Roger Muraro, 1er Prix de saxophone excellence de la C.M.F. lauréat de la classe de piano au Conservatoire de Lyons, médaille d'or saxophone du Conservatoire de Lyon; Pierre Sangalotti, 1er Prix du Conservatoire de Marseille de violoncelle, professeur au Conservatoire de Gap.

Administration et service: Janine Décugis, Marie-Odile Dantin, Bruno Ferro, Evelyne Pie, Danièle Mourette, Mmes Malfait, Ferrier, Veyret.

2 — SOLFÈGE: Tous les niveaux depuis «débutant» à «supérieur».

3 — INSTRUMENT: Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, cornet, lugle, trompette, cor, trombone, tuba, piano, percussion.

4 — PROGRAMME DE CONCERT The Stars and Stripes for ever, Marche Américaine, Sousa; Semper Fidelis, Sousa; Them Bass; American Fantasy, Ruelle; Minuetto du Divertissement en Ré, Mozart; Feu d'artifices, G. Bécand; Sigurd Jorsalfar, Grieg.

L'ensemble «Cadet» jouait: Andante de Haydn, Marche des Anges, Hymne Israélien. La tenue de l'ensemble de la Colonie tant au point de vue défilé que concert a été reconnue par toutes les personnes venues nous entendre. Les colons défilant dans la rue Carnot un samedi après-midi, jouant des marches américaines, c'est un souvenir émouvant que tous gardent au fond de leur cœur, à côté d'une soirée de l'Eglise de Laragne, où Sigurd, dirigé par C. Décugis, était interprété d'une façon magistrale.

CONCLUSION DU PRESIDENT

Dans l'ensemble, l'impression est très bonne. Les résultats du travail sont excellents. Ce travail serait meilleur si les niveaux étaient plus homogènes. Malgré tout, je crois que le passage dans cette colonie, ouvre les yeux des jeunes colons sur pas mal de choses. L'idéal serait que soit continué dans chaque société l'effort fait ici.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte rendu de la réunion du Comité Fédéral

Le dimanche 8 septembre 1974, dans une salle du «Terras/Hôtel», rue de Belfort, à Besançon.

Les travaux du Comité Fédéral ont débuté à 10 h. 30, faisant suite aux réunions des différentes commissions commencées dès 9 h.

Etalent présents, sous la présidence de Monsieur Georges Vriez: MM. Pochon, Poirot, Prost-Romand, vice-présidents; Adam, Bouvret, Compagne, Erard, Garaffi, Mercier, Richard, Rousseaux; P. Vuillemin, trésorier; G. Vuillemin, trésorier honoraire; Bagnol.



tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

- Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnnon

31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél.: 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

Absents excusés: MM. Gros, Dupont, Ciapolino, secrétaire général honoraire.

Assistants à la séance: M. Schindler, directeur de l'Harmonie de Rougemont-le-Château.

L'ordre du jour commence par l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion («Terras/Hôtel», à Besançon, le dimanche 2 septembre 1973).

Monsieur Pierre Vuillemin, nouvellement installé dans ses fonctions de trésorier fédéral, en remplacement de son oncle Monsieur Georges Vuillemin, donne connaissance de la situation des sociétés fédérées, des caisses fédérale et de secours (comptes arrêtés au 31 août 1974): 142 sociétés au lieu de 136 l'année dernière à pareille époque.

Avoir Caisse Fédération: 8.356,86 F et Caisse de Secours: 25.601,29 F. Malheureusement, cinq décès ont été signalés.

Monsieur Vriez, président fédéral, expose ce qui suit: Le Comité fédéral a tenu à se faire représenter partout où sa présence était souhaitée. De ces déplacements, les meilleurs échos nous sont parvenus; le président a constaté le très grand progrès réalisé par nos différents groupements ainsi que leur évolution dans le sens le plus large et le plus bénéfique du mot. Ceci est important à dire car, pour nous, il n'est plus besoin aujourd'hui d'user d'une certaine «condescendance» pour accepter telle ou telle prestation. Nos formations sont majeures et savent le rôle qu'elles ont à jouer. Félicitation à nos directeurs, professeurs et dirigeants de nos belles sociétés car leur aide et leurs travaux montrent dans le présent une réelle vitalité qui laisse augurer pour l'avenir la réalisation de tous nos espoirs qui sont fondés sur nos qualités. Le président rappelle le succès, à Vichy, de la grande Harmonie des Automobiles «Peugeot» de Sochaux; le 80ème anniversaire de la Musique de Bois d'Amont; la fête de l'Amitié à Mellsey, malheureusement contrariée par la pluie; les 4 Vallées à Pin et Emagny; la grande fête des Sociétés du Pays de Montbéliard à Héricourt, où l'Harmonie d'Exincourt remporta de haute lutte le Challenge Cordier, réunion amicale où l'on a pu se rendre compte des progrès faits de tous les participants. Continuons donc dans cette voie. Le président demande à nouveau à nos sociétés de communiquer à notre secrétaire toutes les dates des manifestations prévues pour l'année 1975, ainsi que tout fait relatif à leur activité.

M. Poirot, rapporteur de la Commission Administrative signale que la candidature de la Société de Mouton à jouer. Félicitation aux disques de St-Laurent-en-Grandvaux comme organisatrice du Congrès Fédéral en 1976 est acceptée. Le jubilé de notre Président Fédéral, M. Vriez sera célébré au Congrès de la Fédération à Rougemont-le-Château en juin 1975. Les membres du Comité espèrent que de nombreux délégués seront présents à ce Congrès de Rougemont-le-Château qui se trouve dans le département du Préfident.

La Commission Administrative souhaite que l'examen de l'abaissement des tarifs T.V.A. sur les instruments de musique aboutisse à un résultat positif.

M. Prost-Romand, Assurances, indique le nombre de contrats pour l'exercice 1973-1974. Les chiffres ont été portés dans le procès-verbal du dernier Congrès.

M. Garaffi remarque qu'il n'y a pas d'observations majeures au sujet de l'organisation des examens fédéraux. Les résultats ont

été donnés lors du Congrès de Bannec-Dames. Le Comité désigne M. André Garaffi pour faire partie du Jury du Grand Prix «Louis Schumacher», fixé au samedi 21 septembre 1974. M. Compagne, pour les Auteurs, regrette que certains correspondants de sociétés continuent à adresser des demandes de renseignements concernant ce service, au Président ou au Secrétaire alors que sur le dernier procès-verbal envoyé aux sociétés il était recommandé de s'adresser à M. Compagne à Seloncourt.

Il est signalé à l'attention des sociétés, à prendre en bonne note, les noms et adresses des Inspecteurs régionaux de la S.A.C.E.M., comme suit: à partir du 18 octobre 1974 pour le Territoire de Belfort: M. Robert Teolis, Tour de l'Europe, 68100 Mulhouse, Tél. (89) 45-58-01.

Pour le Doubs et la Haute-Saône: M. Jean Valony, Immeuble «Le Président», 1-b, avenue Denfert-Rochereau, 25000 Besançon, Tél. (81) 80-15-43.

Pour le Jura: M. Constantin Curto, 28, rue Regard 39000 Lons-le-Saulnier, Tél. (82) 24-07-17. Sur la proposition de la Commission des Finances, M. Pierre Vuillemin, rapporteur et, après lecture de la lettre en date du 20 juin 1974, en provenance de M. le Président de la C.M.F., ayant trait à un appel pressant fait à toutes les fédérations, demandant d'avancer une certaine somme afin de mener à bien les travaux du Centre Musical de Toucy, qui sera bientôt ouvert, le Comité fédéral, après examen approfondi de la question, décide, à l'exemple d'autres fédérations, de faire un don à la C.M.F. de 1.000 F et, une avance à titre de prêt d'une somme de 10.000 F pour une durée de 3 ans, au taux indexé sur l'intérêt de la Caisse d'Épargne pendant ce laps de temps, actuellement à 8% à compter du 1er octobre 1974.

Le Président informe le Comité que cette année encore, les demandes de subventions ont été formulées aux quatre Conseils Généraux. M. Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de Sochaux, sera chargé des candidats Sup. B pour le Concours d'Excellence à Paris au mois de mars 1975; il les contactera en temps utile pour les instructions qu'il aura à leur donner. M. Daniel Zemp a donné son accord au Président à ce sujet.

Le calendrier des examens fédéraux pour 1975 est établi par le Comité. Il est 12 h. 15 lorsque l'ordre du jour est épuisé. Au début du repas suivant cette réunion, un cadeau a été remis à notre Trésorier honoraire, M. Georges Vuillemin, par M. Camille Mercier à la suite d'une collecte faite parmi les membres du Comité.

M. Prost-Romand, Assurances, indique le nombre de contrats pour l'exercice 1973-1974. Les chiffres ont été portés dans le procès-verbal du dernier Congrès.

M. Garaffi remarque qu'il n'y a pas d'observations majeures au sujet de l'organisation des examens fédéraux. Les résultats ont

CHEFS DE MUSIQUE du «Centre-Ouest» confiez-nous vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix Ets DESCHAUX 79-NIORT 40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34.67 REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES 9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

# ILE-DE-FRANCE

## PARIS Concert de l'Orchestre d'accordéons de Paris

Le grand Concert annuel de l'Orchestre d'Accordéons de Paris aura lieu le dimanche 26 janvier 1975, à 15 h. dans la salle municipale de Charenton, rue de la République (Métro - Charenton-Ecoles).

## LA VILLE-DU-BOIS (Essonne) Transmission du fanion fédéral

Dans sa séance du 23 septembre 1974, le Comité de la Fédération a décidé, pour 1974-75, de confier le fanion fédéral, actuellement détenu par l'Harmonie municipale de Pantin (Seine-Saint-Denis) à la garde de la Batterie-Fanfare « Les Cadets » de La Ville-du-Bois (Essonne). Cette jeune société s'est particulièrement fait remarquer, dans les nombreuses manifestations auxquelles elle a pris part, par la qualité de sa présentation et de ses exécutions. Elle a d'autre part obtenu un excellent résultat aux épreuves de classement qu'elle a subies le 20 avril dernier, et a été classée en 1ère division, 2ème section.

La transmission du fanion d'honneur a eu lieu le dimanche 17 novembre, à La Ville-du-Bois, au cours d'un ensemble de cérémonies parfaitement organisées par la société avec le concours de la municipalité, et qui furent favorisées par un soleil radieux.

Dès 10 h., un service d'ordre assuré par les sapeurs-pompiers dévotaient les voitures pour interdire toute circulation sur la place de la Mairie où, après un défilé dans la ville, étaient venues se ranger, impeccablement alignées, la Batterie-Fanfare et sa section de Majorités, cependant que tout autour de la place se pressait une foule nombreuse. Jusqu'à 10 h. 30 ce fut l'arrivée des personnalités, accueillies par M. Prioul, maire de La Ville-du-Bois, et M. Robert, président-directeur des « Cadets ».

A 10 h. 30, salué par la sonnerie « Aux Champs » et « La Marsellaise », arriva M. Maugarny, chargé de mission, représentant M. le préfet de l'Essonne. Il fut accueilli par le maire de La Ville-du-Bois qui lui présenta les personnalités. Celles-ci se groupèrent alors autour du podium dressé devant la façade de la mairie.

Le déroulement des cérémonies fut présenté et commenté par notre ami Massuchetti, vice-président de la Fédération et secrétaire général de l'Union départementale de l'Essonne.

Tout d'abord, M. Robert souhaita la bienvenue aux personnalités présentes, et remercia la Fédération, en assurant le Comité que sa société saurait se montrer digne de l'honneur qui lui était fait en lui confiant la garde du fanion fédéral. Puis les diverses cérémonies se succédèrent, chacune d'elles étant tuée par les sonneries « Ouvrez le Ban » et « Fermez le Ban », ainsi que par le refrain de « La Marsellaise ».

Ce fut d'abord la cérémonie de la transmission du fanion. Sur le podium, autour de M. Pin, président de la Fédération, avaient pris place, à sa gauche, M. Lainat, maire de Pantin ; à sa droite, M. Prioul, maire de La Ville-du-Bois ; M. Robert, président-directeur des « Cadets », et le porte-drapeau.

Dans une brève allocution, le président Pin expliqua le sens qu'attachent à leur fanion les 10.000 musiciens des 220 sociétés et écoles de musique qui constituent la Fédération de l'Ile-de-France ; c'est le symbole de la camaraderie et de l'amitié qui les unit dans l'amour commun de la musique. Il remercia les personnalités, dont la présence prouve l'intérêt qu'elles portent à la cause de la musique populaire. Il exhorta enfin « Les Cadets » à mettre partout à l'honneur le fanion de la Fédération, comme l'ont fait leurs prédécesseurs, l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes et l'Harmonie municipale de Pantin.

Le président de l'Harmonie municipale de Pantin prit alors le fanion des mains du porte-drapeau et le donna au maire de Pantin, qui le remit au président de la Fédération. Celui-ci le confia à son tour au maire de La Ville-du-Bois, qui le remit au président-directeur des « Cadets », lequel le donna au porte-drapeau, cependant que retentissait la sonnerie « Au Drapeau ».

Après l'exécution du pas-redoublé « Les Africains », on vit monter sur le podium, le maire de La Ville-du-Bois et M. Oriolis, ancien président des « Cadets ». Le maire, après avoir rappelé les services rendus à la commune par M. Oriolis, qui fut conseiller municipal pendant 6 ans, puis maire-adjoint pendant 12 ans, et enfin maire pendant 6 ans, lui remit la médaille de maire honoraire, décernée par décision de M. le préfet de l'Essonne. De chaleureux applaudissements saluèrent le récipiendaire de cette distinction si bien méritée.

Après l'exécution du pas-redoublé « Marching throw Georgia », le président de la Fédération et le maire de La Ville-du-Bois remontèrent sur le podium. S'adressant au maire, le président Pin le remercia de l'appui matériel et moral qu'il apporte aux « Cadets », prouvant ainsi qu'il a compris l'importance de la culture et

social que peut jouer, dans une commune comme La Ville-du-Bois, une société musicale d'amateurs. Et pour concrétiser ce témoignage de gratitude il lui remit la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Après quelques mots de remerciement du maire de La Ville-du-Bois, ce fut le tour du représentant du préfet de dégrader le leçon des cérémonies qui venaient de se terminer. Il le fit en exaltant les joies que peut apporter le dévouement gratuit à une cause, que ce soit celle du service public ou celle d'un idéal comme la musique.

Les personnalités et la population se groupèrent alors derrière la Fanfare pour se rendre au cimetière déposer une gerbe au pied du monument aux morts. Ce fut une cérémonie très simple, sans discours ponctuée seulement des sonneries réglementaires et de « La Marsellaise ». Puis le cortège se reforma pour revenir à la mairie, où eut lieu la dislocation.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, réunit ensuite au gymnase municipal, tous les participants. M. Robert fit l'historique des « Cadets », et ceux-ci interprétèrent plusieurs morceaux de leur répertoire avant de se séparer.

Un déjeuner amical rassembla enfin les personnalités autour d'une table sympathique. Au dessert, M. Robert, M. Louet, président de l'Union départementale de l'Essonne, le président de la Fédération, le maire et le représentant du préfet prirent tour à tour la parole pour exprimer leur satisfaction du déroulement des cérémonies de la matinée et porter un toast aux futurs succès des « Cadets » et à l'essor de la musique populaire.

## Deux grands concerts de l'Amicale de Villabé

Le samedi 26 octobre en soirée et le dimanche 27 octobre après-midi, l'Amicale de Villabé avait organisé deux grands concerts qui se déroulèrent devant un nombreux public et obtinrent un grand succès.

La première partie du concert du samedi soir débuta par une audition de la batterie-fanfare devant servir d'épreuves de classement. Le jury était présidé par le Commandant Dautricourt, directeur de l'Harmonie des P.T.T., et composé de MM. Varin, président de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P., secrétaire de la Commission technique de la Fédération, et Heuline, directeur de la batterie-fanfare du personnel de la R.A.T.P.

Puis, tandis que le jury débattait dans une salle voisine, le concert se poursuivait par l'audition de la Chorale mixte de l'U.A.C.I.F. de Corbeil-Essonnes, dirigée par Mme Jacqueline Grelin.

Aussitôt après le jury fit connaître sa décision : l'Amicale de Villabé était classée en 2ème division, 1ère section. L'annonce de ce résultat fut accueillie avec joie par les musiciens et provoqua de chaleureux applaudissements du public.

Après l'entracte eut lieu la remise des diplômes, et aussi de cadeaux offerts par de généreux donateurs, aux élèves de l'Ecole de musique de l'Amicale ayant participé aux examens fédéraux de 1974. Et le concert se continua par l'audition de Mlle Murielle Ansart, de l'Orchestre d'Accordéons de Paris ; de M. Yves Henry, pianiste élève au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, qui interpréta la 2ème Rhapsodie, de Brahms ; et de M. Gilles Henry, violoniste, 1er prix du Conservatoire national supérieur de Paris qui interpréta des extraits de la 1ère Sonate pour violon seul, de Bach, et de la 3ème Sonate, d'Eugène Ysaye.

Après le concert, un vin d'honneur réunit dans une ambiance amicale les membres du jury, les musiciens et les auditeurs.

Le concert du dimanche était présidé par M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France, et M. Paul Poisson, maire de Villabé. Ce dernier remit d'abord à notre ami Duboz, président de l'Amicale, le nouveau drapeau offert à la Société par la municipalité, et dit tout l'intérêt que celle-ci et lui-même portent aux activités de la Batterie-Fanfare et de son école de musique.

On entendit ensuite deux pas-redoublés exécutés par la Batterie-Fanfare sous la direction de son chef, M. Ansart. Puis ce fut la Chorale mixte de l'U.A.C.I.F. de Corbeil-Essonnes. Un ensemble de trompettes des élèves de l'Ecole de musique, sous la direction de leur professeur, M. Marchet, fut une brillante démonstration de la valeur de l'enseignement et du travail des élèves. Et la première partie se termina par l'audition de M. Yves Henry, pianiste, qui interpréta la Première Etude, de Liszt, sur un thème de Paganini. Avant l'entracte, le président Duboz remercia les personnalités présentes et invita les musiciens à faire honneur à leur nouveau drapeau.

A la reprise, le président Pin, en une courte allocution, félicita les musiciens de leur succès aux épreuves de classement de la veille, succès qui reflète sur ceux qui en ont été les artisans : le chef et les professeurs. M. le maire et la municipalité de Villabé, le président Duboz et ses collaborateurs, ainsi que tous les membres honoraires. Puis il invita les musiciens à continuer de travailler avec la même sérieux en vue de prochaines concours et, dans un avenir plus proche, en vue du concert qu'ils doivent donner le 13 avril prochain, jour où se tiendra à Villabé l'Assemblée générale de la Fédération. Il les exhorta enfin à consacrer leur foi en la musique et leur fidélité envers l'Amicale, fidèles tout à la fois

cita les deux vivants exemples que sont M. Georges Poisson, fondateur de l'Amicale, pour laquelle il s'est dévoué pendant près de trente années, et le président Duboz, dont tout le monde connaît l'activité et le dévouement. Et, en reconnaissance des services ainsi rendus à la cause de la musique populaire, il remit à M. Poisson la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France, et au président Duboz, la médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales, décernée par le Ministère des Affaires culturelles.

Les deux nouveaux décorés furent chaleureusement applaudis. Et le concert reprit avec des chœurs chantés par les élèves de l'Ecole de musique, accompagnés par leurs camarades des classes d'instruments, l'ensemble dirigé par Mme Henry. Puis le quintette de clarinettes et saxophones de l'Ecole de musique se fit entendre, sous la direction du professeur, Mlle Gauthier. Ensuite M. Gilles Henry, violoniste, interpréta Zapatoando, de Sarasate, et M. Yves Henry et Mme Henry jouèrent le Premier Mouvement du Concerto en ré mineur pour violons, de Bach.

La Batterie-Fanfare clôtura ce beau concert par l'exécution de trois pas-redoublés, auxquels le public ne ménagea pas ses applaudissements. Comme à la veille, un vin d'honneur amical rassembla à la mairie les personnalités, les musiciens et les auditeurs et se déroula dans une ambiance de camaraderie et de bonne humeur, cependant que l'on commençait déjà à faire des projets pour 1975... et même pour 1976.

## DOURDAN La Société Musicale de Dourdan fête Sainte-Cécile

Le dimanche 1er décembre, la Société musicale de Dourdan célébra la fête de Sainte-Cécile. A 10 h. 30, en présence de M. Ceccaldi-Pavard, maire de Dourdan, conseiller général ; M. Faucqueur, président de la société, et Romens, directeur, déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts. Puis la société se rendait en défilant à l'église Saint-Germain pour la messe traditionnelle, qui se déroula devant une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait, aux côtés de M. le maire de Dourdan, M.M. Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France ; M.M. Rouillon-Lelars et Faucqueur, président d'honneur et président de la société. Au cours de l'office, alternant avec la Chorale paroissiale, la société, à laquelle étaient venus se joindre quelques amis des sociétés musicales d'Etréchy et de La Ferté-Alais, interpréta quatre morceaux : deux extraits de la Messe militaire, de Marc Jaquet ; le Choral « O Jésus, que ma joie demeure », de Bach, et l'« Agnus Dei », de Bizet.

Après la cérémonie, la société défila jusqu'à l'Hôtel de Ville, où la municipalité offrait un apéritif d'honneur à la fois aux musiciens, fêtant sainte Cécile, et aux sapeurs-pompiers, fêtant sainte Barbe. Le président Faucqueur et le lieutenant commandant le corps des sapeurs-pompiers remercièrent le maire de l'accueil que, chacun en ce qui le concerne, ils trouvent toujours auprès de lui. Puis le président Pin exprima sa gratitude pour l'aide financière et morale que le Conseil général de l'Essonne apporte aux sociétés musicales d'amateurs et à la Fédération de l'Ile-de-France. Enfin M. Ceccaldi-Pavard, après s'être excusé de ne pouvoir assister au banquet, exalta la foi qui anime les musiciens et les sapeurs-pompiers, les uns et les autres, sont des volontaires. Et sur le plan musical, il formula le souhait que les Conservatoires et Ecoles de musique soient le creuset de nos sociétés d'amateurs.

Ce fut ensuite, à l'Hostellerie Blanche de Castille, le banquet amical, qui réunit les personnalités, les musiciens et leurs familles. Mme Thome-Patenotre, sénateur des Yvelines, avait tenu à venir au dessert passer un moment avec ses amis de Dourdan. Tour à tour, le président Faucqueur et Claude Romens l'en remercièrent, félicitèrent les musiciens pour le travail accompli, et formulèrent des vœux pour la prospérité de la Société musicale de Dourdan.

Puis le président Pin exalta les liens de camaraderie et d'amitié qui unissent les musiciens - amateurs et professionnels. Il rappela brièvement l'histoire et le rôle de la Fédération de l'Ile-de-France au sein de la Confédération Musicale de France et de la Confédération internationale des Sociétés populaires de musique. Il souligna le rôle important que jouent, à la fois sur le plan culturel et sur le plan social, les Sociétés musicales d'amateurs, dont les membres sont tous animés d'une même foi. Et, après avoir exprimé sa certitude que la Société musicale de Dourdan, sous la direction de Claude Romens, saurait continuer l'œuvre de cette véritable dynastie de chefs qui l'a dirigée pendant trois générations, souhaita l'épanouissement et le rayonnement de toutes les Sociétés populaires de musique.

Mme Thome-Patenotre, après avoir dit sa joie de se retrouver au milieu de ses amis de Dourdan, dont un découpage administratif l'a séparé, rappela le travail accompli par René Grivot pour faire connaître à tous, exécutants et auditeurs, les joies de la musique, et souhaita que la Société musicale de Dourdan continue d'œuvrer dans le même sens sous la baguette de son nouveau directeur.

Pour terminer, avant que ne commence la dernière danse, que jeunes et moins jeunes attendaient avec impatience, le président Pin remit à M. Biécher, professeur au Conservatoire de Dourdan, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

## CORBEIL-ESSONNES Fête de Sainte-Cécile de l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes

L'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes a fêté Sainte-Cécile le dimanche 24 novembre dernier. Dès le matin, précédée de sa section de majorités, la société défilait à travers le populaire quartier de Montconseil, pour se rendre à la chapelle de ce quartier afin d'y entendre la messe traditionnelle. Au cours de l'office, on put entendre les instrumentistes de la Société accompagner la Chorale paroissiale, puis la sonnerie « Aux Champs » au moment de l'élévation, et enfin, pendant la Communion, l'Ave Maria, de Schubert, interprété à l'accordéon par Roland Romanelli, directeur de la société. Cette dernière se retrouvait à 11 h. 30 devant le monument aux morts pour une cérémonie du souvenir, qui se déroula en présence de M. Trombert, sous-préfet d'Evry, de M. Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France ; de M.M. Germain et Gauthier, maires d'Ormot et de Saint-Pierre-du-Perray. Le président Saint-Juvin déposa au pied du monument une magnifique lyre en fleurs naturelles.

Puis, sous la conduite de son chef de défilé, Serge Ajalbert, la société se rendit en défilant à travers la ville à sa salle de répétitions, où, avant le repas traditionnel, devait se dérouler une remise de décorations. M. Saint-Juvin, président de l'Amicale, salua d'abord les personnalités présentes. Puis M.M. Bruley et Bonneau, maires-adjoints, excusèrent M. Combrisson, député-maire, et dirent tout l'intérêt que la municipalité porte à la société. Le président Pin, ensuite, exposa le rôle important que jouent, sur le plan culturel et sur le plan social, les Sociétés musicales d'amateurs, et invita les Pouvoirs publics à en prendre conscience et à apporter leur aide financière et morale à ceux qui se dévouent pour que ces sociétés restent bien vivantes. Enfin M. Maugarny, représentant du préfet de l'Essonne, insista sur l'épanouissement qu'apporte la musique à ceux qui l'écourent et à ceux qui la font, et il termina en souhaitant à l'Amicale de continuer à récolter de nombreux succès.

M. Maugarny remit ensuite la médaille des Sociétés musicales et chorales, du Ministère des Affaires culturelles ; à M.M. Saint-Juvin, président de l'Amicale ; Massuchetti, vice-président ; Romanelli, directeur, et Bouland. A son tour, le président Pin remit à M.M. Gilles et Rémy Langlade, la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France. Enfin le président Saint-Juvin et M. Romanelli remirent à un certain nombre de musiciens la médaille de l'Amicale.

Puis ce fut le déjeuner, à l'issue duquel l'Amicale exécuta quelques morceaux de son répertoire, qui prouvèrent aux auditeurs qu'elle est toujours en progrès.

## PARIS L'Harmonie du Personnel de la RATP en Tchecoslovaquie

Du 6 au 9 septembre dernier, au cours d'un déplacement organisé par le Comité d'entreprise de la RATP, l'Harmonie du personnel de la RATP et sa batterie-fanfare ont été les hôtes de l'Harmonie de la Mine du 1er mai, à Karvina (Tchéco - Slovaquie). La première rencontre de ces deux sociétés date de 1972, au concours international de Vichy ; au retour, les musiciens tchèques étaient passés par Paris, où ils avaient été reçus par le Comité d'entreprise de la RATP. Arrivées par avion le vendredi à 10 h. 30 à Ostrava, les deux formations faisaient aussitôt après le déjeuner leur premier défilé, suivi d'un concert. Après quoi les musiciens étaient conduits en cars à 60 kilomètres de là, à la Maison de Repos des Mineurs « La Pologne », où ils devaient être logés pendant toute la durée de leur séjour. Le lendemain matin samedi avait lieu un enregistrement de l'Harmonie dans les studios de Radio-Ostrava ; au programme, le Prélude et les trois Entrées de Carmen, et l'Air du Toréador, chanté par René Bianco, de l'Opéra. L'après-midi, nouveau défilé, suivi d'un concert à Havrov.

Le lendemain dimanche, c'est à Karvina que la Batterie-Fanfare et l'Harmonie, après avoir déjeuné à l'Ecole des Mineurs, défilaient et donnaient un concert dans un immense parc, devant plus de 10.000 personnes, avec un énorme succès. Et le lundi, au début de l'après-midi, c'était le retour à Paris.

Au cours de ces trois concerts, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. a exécuté, sous la direction de son chef, Georges Fossier, de nombreuses œuvres de tous genres, où les compositeurs français furent à l'honneur, avec Berlioz, Bizet, Gounod, Massenet, Messager, pour les classiques, et Serge Lauen, Devogel, Roger-Roger, pour les modernes. René Bianco, pour sa part, interpréta l'Air du Prince Igor, l'Air d'Hérodiade et aussi des mélodies telles que Plaisir d'antan et Le Temps des cerises. Un nombreux public assista à toutes ces manifestations et ne ménagea pas ses applaudissements et ses ovations.

Il faut ajouter que les soirées furent l'occasion d'amicales rencontres entre musiciens français et tchèques.

Le mardi 26 novembre, en présence de M.M. Bettencourt, maire de Bezons ; Arque, président de l'Union départementale des Sociétés musicales du Val-d'Oise ; du colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération, et d'un auditeur très attentif, les jeunes accordéonistes de cette société, sous la direction de leur chef et président, M. Doerflinger, se sont présentés devant un jury composé de M.M. Dautricourt, Forêt et Ruffier, pour subir l'épreuve du concours itinérant de la Fédération.

Après l'audition de « Finlandia », morceau choisi et du morceau imposé « La Légende du Graal », les membres du jury se retirèrent pour délibérer.

Ils accordèrent une mention au directeur et un premier prix ascendant à la Société, qui devra désormais concourir en division supérieure A.

A la grande joie des musiciens et des auditeurs, le président du jury, le commandant Dautricourt, annonça le résultat. M. Varin, secrétaire de la Commission technique de la Fédération, prononça une courte allocution. S'adressant à M. le maire, il lui dit combien il pouvait être fier de posséder au sein de sa ville, ce jeune ensemble d'une réelle valeur. En félicitant ces jeunes musiciens, d'une moyenne d'âge de 14 ou 15 ans, du succès obtenu, il leur fit ressortir qu'ils avaient encore beaucoup d'efforts à fournir

Les « Triolets de Bezons » au concours itinérant de la Fédération s'ils voulaient, lors d'un prochain concours, franchir un nouvel échelon.

Un vin d'honneur a mis un point final à cette manifestation.  
R. V.

## LEUVILLE-SUR-ORGE

En présence de M. Hamann, maire de Leuville-sur-Orge, et président de la Société, la Batterie-Fanfare « Le Réveil Leuvillois » se présenta le 21 juin dernier devant un jury composé de M.M. Lofferon, Massuchetti et Varin, pour subir l'épreuve de classement de la Fédération.

Après l'audition de quelques sonneries réglementaires et des morceaux choisis : « Toujours vainqueur » et « Le retour au bercail », les membres du jury classèrent cette société en 2ème division, 2ème section.

Sous la direction de son chef, M. Motivet, que les membres du jury ont chaleureusement félicité, et vu la valeur des éléments qui composent cette batterie-fanfare, il ne fait aucun doute que cette société gravira rapidement des échelons dans le classement. Les membres du jury ont apprécié le sympathique accueil qui leur a été réservé par les organisateurs de cette manifestation.  
R. V.

## ROSNY-SOUS-BOIS Concert de l'Harmonie de Rosny-sous-Bois

Dimanche 27 octobre 1974, en matinée, l'Harmonie de Rosny-sous-Bois donnait son premier concert aux personnes âgées de la commune, dans la salle du restaurant de la magnifique Résidence Ambroise-Croizat, récemment inaugurée, grâce à l'aimable compréhension de sa directrice.

Le programme s'ouvrait et se refermait respectivement sur « Europa-Parade » et « Urland Am Bedens », deux œuvres de Freilager. Il comprenait l'Ouverture des Saltimbanques, de Ganne ; la Parade des Soldats de Bois, de Jessel ; Les Echos du Midi, de Kelsen ; et Trois Valses, d'O. Strauss.

Les résidents firent un excellent accueil aux musiciens de l'Harmonie et on se sépara joyeusement en promettant de se revoir régulièrement. Espérons qu'une longue tradition populaire est née ce 27 octobre 1974.

## Les activités de l'Harmonie des Etudiants de la Faculté d'Orsay

Au cours de l'année écoulée, indépendamment de nombreux concerts et aubades dans la banlieue de Paris, l'Harmonie des Etudiants de la Faculté d'Orsay (I.A.F.R.E.U.B.O.) a donné dans le grand amphithéâtre de mathématiques, deux concerts fort appréciés. On pouvait reconnaître dans le public de hautes personnalités de la ville et de l'Université, ainsi que le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France. Au cours de ces concerts, ont été interprétés des morceaux extrêmement variés, pasodobles, tels Palencia et Espana ; jazz, tels Felsenfest et Almenarsh du Pielisels, Mini Boogie, dans les rues d'Antibes ; des morceaux folkloriques typiques inédits en France tels Felsenfest et Almenarsh, du compositeur autrichien Erwin Trojan ; des marches, telles Washington Post, Radetzky. Comme on le voit, les cinquante musiciens composant l'Harmonie ne reculent ni devant la difficulté, ni devant l'éclectisme.

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie de l'AFREURO interpréta à chacun de ces concerts un nouveau morceau possédant une partie visuelle, ainsi Tonnere et Eclairs, de Strauss, avec effets de percussion, et La grève des musiciens, qui avait été ressortie pour la circonstance (on sait que dans ce morceau, les musiciens quittent leur pupitre, sous les prétextes les plus diverses, pour ne laisser que leur chef en tête en tête avec les percussions).

Il y a sept ans par six musiciens, possédant actuellement un cinquantaine d'exécutants, et a été classée d'embellie en 1ère division, ce qui est d'autant plus méritoire que l'effectif est extrêmement mouvant, étant donné que le recrutement est fait parmi des étudiants, qui ne restent en général pas très longtemps.

Actuellement, une pénurie de trombones se fait cruellement sentir, alors qu'au contraire, les gros cuivres et les clarinettes foisonnent.

Tous les musiciens intéressés peuvent se renseigner auprès du président René Renaud, 7, rue de Moscou, 01300 Massy. Tél. 930.06.85.

**ENGHEN**

**Concert de la Symphonie Municipale d'Enghien**

Le 17 mars 1974, la Symphonie Municipale d'Enghien, sous la baguette de son directeur, M. Henri Arque, donnait un grand concert, organisé avec la collaboration du Syndicat d'Initiative, Simone Gagois, harpiste, et Jacques Lecolindre, trompettiste, prêtèrent leur concours à ce concert, qui se déroula devant un nombreux public, parmi lequel on remarquait aux côtés de M. Moracchini, maire d'Enghien, M. Massuchetti, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France; M. Van de Putte, président de la Symphonie Municipale; M. et Mme Ferrez, de l'Harmonie Municipale; le Docteur Flury, président du Syndicat d'Initiative, et de nombreux conseillers municipaux.

Le programme, fort éclectique et magistralement dirigé par M. Arque, permit aux auditeurs d'entendre successivement: l'Ouverture d'Égmont, de Beethoven; la Symphonie en sol mineur, de Mozart; la Pavane pour une Infante défunte, de Maurice Ravel; les Scènes Alsaciennes, de Massenet; le Concerto pour cymbale et cordes, de Karl Ditters Von Dittersdorf, dans une adaptation pour harpe; et enfin le Concerto pour trompette, en ré mineur, de Torelli.

De nombreux et longs applaudissements avaient salué l'exécution de chacune de ces œuvres. A l'issue du concert, M. Massuchetti remit à des musiciens de l'Île-de-France: Seyan, médaille d'argent à Mme Geneviève Privé, médailles d'encouragement aux jeunes musiciens à MM. François Detton et Thierry Jonquois. Les nouveaux décorés furent félicités par les personnalités présentes et chaleureusement applaudis par tous.

Puis tout le monde se retrouva autour du buffet campagnard organisé dans la grande salle des fêtes par le Syndicat d'Initiative. Et ainsi se termina dans une ambiance d'amitié cordiale cette belle manifestation musicale.

En résumé, bonne présentation de deux sociétés qui ont prouvé, chacune dans leur genre, que leurs efforts ne sont pas vains car elles ont été fort appréciées à leur valeur et cela les encourage à persévérer. Elles ont droit à de chaleureuses félicitations bien méritées. Et il vient à chacun de nous une réflexion, un souhait: à quand le prochain concert?

Nous ne saurions terminer cet article sans remercier très sincèrement la municipalité d'avoir mis la salle des fêtes à la disposition de l'Estudiantina, cette belle salle fort bien aménagée qui, pour la première fois, avait ouvert sa galerie avec ses nouveaux fauteuils, une bonne acoustique très appréciable en la circonstance et dont le chauffage bien réglé se révéla fort utile, ce qui fut un atout supplémentaire au déroulement de cette belle soirée en tout point réussie.

**BEZIERS**

**Réunion des sociétés du groupe B**

Le samedi 26 octobre 1974, les sociétés de la zone B de l'Hérault, étaient conviées par M. Dejean, vice-président, à se réunir au Palais des Congrès de Béziers, salle Yves-Nat.

M. Dejean était entouré de M. Faure, du Comité de Direction, et de MM. Portes, secrétaire général, et Michamp, trésorier, ces deux derniers ayant bien voulu assister à la réunion; M. Sarzi, président fédéral, s'était fait excuser.

Après avoir souhaité la bienvenue aux présidents des sociétés présentes ou représentés, l'appel des sociétés fit regretter le peu d'empressement pour ce genre de réunion: sur 31 sociétés inscrites, dont 21 en activité et 10 en sommeil, 10 seulement étaient disséminées dans la salle. M. Dejean souligne l'importance de la feuille de renseignements et les frais occasionnés pour relancer les sociétés retardataires.

M. Portes réclame également le questionnaire joint aux feuilles de renseignements et parle de l'Union départementale de l'Hérault.

Toutes informations utiles sont rappelées en ce qui concerne le livret fédéral, les assurances, l'abonnement au journal, les auto-collants, (les sociétés sont invitées à insérer davantage d'articles).

La question des examens d'élèves soulève une réprobation au sujet des dictées musicales et des points non attribués aux élèves du cours préparatoire. M. Collet, directeur de la Lyre Biterroise, intervient à ce sujet, il en sera débattu lors de la réunion du bureau en décembre prochain.

Les dates limites pour les demandes de récompenses sont rappelées aux intéressés.

Quant aux futures jeunes recrues du service militaire, ils doivent signaler leur qualité de musicien à l'occasion du test qu'ils vont passer à Auch ou Tarascon.

Enfin il est annoncé que le congrès fédéral 1975 aura lieu les 10 et 11 mai, à Béziers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

**NARBONNE**

**Avec l'Echo Narbonnais**

Le 24 novembre 1974, l'Echo Narbonnais fêtait son dixième anniversaire en même temps que la Sainte-Cécile. Cet anniversaire débutait par un tour de ville à travers les principales artères de la ville de Narbonne où la population, fière de sa superbe et vaillante clique, manifestait sa joie par des applaudissements nourris et sympathiques. Le repas, qui groupait un grand nombre de musiciens et de sympathisants, eut lieu dans un restaurant renommé de la ville, durant lequel des discours et des chansons furent interprétés par MM. Paracuellos, président; Fellu, directeur, et de nombreux amateurs de chansons qui firent la joie de toute l'assistance. M. André Sarzi, qui avait été invité, ne put satisfaire cette aimable invitation, étant pris ce même jour pour présider la fête de la Sainte-Cécile du «Coq Lavelanet» à Lavelanet. Etant donné l'absence du président fédéral, les dirigeants de l'Echo Narbonnais avaient décidé de

procéder à la remise des décorations le dimanche 1er décembre.

Cette cérémonie s'est déroulée comme prévue le dimanche 1er décembre, à 11 h., dans la salle Docteur-Lacroix du Palais du Travail. Autour de M. Paracuellos, président de l'Echo, et de Paul Fellu, directeur, étaient venus assister à cette fête: MM. André Sarzi, président fédéral; Rivet, président de la Lyre Narbonnaise; Fedarros, vice-président de la Lyre Narbonnaise; Ramon, archiviste de la Lyre Narbonnaise, et une foule de parents et amis des musiciens de l'Echo Narbonnais. Avant la remise des décorations, M. Fellu prit le premier la parole. Dans son propos, il indiquait tout d'abord que cette manifestation coïncidait avec le 10ème anniversaire de sa société. Puis, dans un ton passablement amer, il regretta que l'Echo Narbonnais n'ait pu, en raison d'insuffisance de préparation, consécutive à un manque de salle pour assurer les répétitions, effectuer le défilé qui simposait à la fois la remise des décorations et l'anniversaire de l'Echo.

«Les municipalités se succèdent, disent-ils, mais rien ne change pour nous. La salle des répétitions se fait toujours attendre». Et de conclure sur ce chapitre: «Il serait temps que l'on commençât à s'occuper de nous».

Malgré cette grave lacune, l'Echo Narbonnais a représenté la ville avec honneur ainsi qu'en témoignent les multiples récompenses qu'il a remportées. Ce fut ensuite le tour de M. Sarzi. Le président fédéral se joignait aux paroles de M. Fellu, tout en démontrant qu'il ne fallait pas dramatiser cette situation, il est bien regrettable que l'on ne puisse trouver une salle qui conviendrait aux répétitions de l'Echo Narbonnais, sans toutefois porter atteinte aux voisins. Il préconisait une entrevue avec Monsieur le Maire de la ville de Narbonne, pensant ainsi qu'un règlement favorable interviendrait sous peu, mettant ainsi un terme à cette situation qui met la vie en danger de l'Echo Narbonnais que l'on a vu si souvent évoluer dans notre ville. Après avoir souhaité une année 1975 aussi glorieuse que les précédentes, le président fédéral procédait à la remise des décorations.

Pour 5 ans de présence: Roger Chinand, Régis Chinand, Patrick Chinand, Régis Baric, Danton Ferrié, Marie-Angé Rolland, Jean-Louis Rolland, Pierre Rolland, Joseph Paracuellos, Jean Garcia.

Pour 6 ans: Ghislaine Demouy, Bernard Demouy, Alain Patrac, André Féllu.

Pour 10 ans: Francis Fellu, Michel Fellu, Gilbert Brota.

Pour 31 ans de société: Raymond Beteille.

Pour 38 ans de société: M. Rolland Demouy.

Après la pause traditionnelle pour la photo souvenir, l'assistance écoutait les conclusions de M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise, qui, après s'être félicité du dynamisme manifesté par l'Echo Narbonnais, émettait le vœu que les deux sociétés musicales de Narbonne reçoivent les récompenses les plus méritées et que les deux plus anciens sociétés de l'Echo reçoivent en 1975 une distinction confédérale.

C'est sur un vin d'honneur et autour d'une table garnie de délicieuses pâtisseries que prit fin cette magnifique manifestation.

**FOIX**

**Union Départementale de l'Ariège**

Deux réunions de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège ont eu lieu à la mairie de Foix, sous la présidence de Monsieur Henri Maurel, président de l'U.D. et vice-président de la Fédération du Midi.

Le président a d'abord fait un compte rendu élogieux et précis du festival de Varilhès. Il a vivement remercié tous ceux qui ont contribué et assuré l'immense succès dans le Département de l'Ariège.

A la suite de diverses propositions, il fut décidé que le prochain festival aurait lieu à Saverdun, le

**Tout ce qui concerne**

**L'HABILLEMENT**

**Adressez-vous à un SPECIALISTE**

**UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES**

**MAJORETTES**

Rayon Musique: 28, rue de la Chapelle, PARIS 18e  
Tél.: 205.85.39.  
Rayon Majorettes: 30, rue de Lisbonne, PARIS 8e  
Tél.: 522.34.00.

**S.A. DENIAU-PIQUET**

4 mai prochain. Ce choix est particulièrement heureux, car cette ville fait en ce moment un très gros effort en faveur de la musique. Comme à l'accoutumée, les deux harmonies départementales donneront un concert dont le programme a déjà été établi. Le choix très judicieux des œuvres classiques et modernes fera du festival 1975 une brillante manifestation.

Une seconde réunion était spécialement consacrée au stage des jeunes musiciens qui se déroule tous les ans à Saint-Cyprien-plage et aux concerts de la musique départementale juniors. Monsieur Maurel se réjouit de la parfaite réussite du stage et, après deux années d'expérience, il formule de nouvelles propositions afin que nos jeunes musiciens bénéficient d'un séjour plus agréable et plus profitable.

Ainsi, et grâce à la compréhension de tous les présidents et directeurs des Sociétés Musicales de l'Ariège, du Conseil général de ce département qui, sous la présidence de Monsieur le Docteur Saint-Paul, député-maire du Mas-d'Azil, se montre très généreux pour la prospérité des musiques populaires du département, grâce aussi aux municipalités qui font tous les ans des efforts toujours plus grands en faveur de la musique, et enfin, il faut le dire, grâce au courage et à l'effort inlassable du président Henri Maurel, de Monsieur Vincent, directeur de l'Harmonie de Foix; de Monsieur Gutlerman, directeur de l'Harmonie de Pamiers; de Monsieur Sagancan, directeur de l'Union Musicale de Saint-Girons; de Monsieur Mondin, maire-adjoint de la ville de Foix, et d'autres encore que nous ne citons pas mais qui prennent une grosse part au succès que remporte tous les ans le festival de l'Ariège, les concerts de toutes les sociétés musicales de ce département et le stage des jeunes qui, par un nombre de musiciens toujours plus accru, connaît ainsi un succès bien mérité. Qu'il nous soit permis de dire que l'Union départementale de l'Ariège est le département phare de la Fédération du Midi. De nouvelles Unions départementales se sont créées au sein de la Fédération, l'Aveyron, le Gard, les Pyrénées-Orientales, l'Aude et, très bientôt, l'Hérault, ce département comptant 50 sociétés. Souhaitons à toutes ces U.D. un bel avenir de façon à ce que la Fédération du Midi soit plus prospère.

**SAINT-CYPRIEN**

**Stage départemental des jeunes musiciens de l'Ariège**

Pour la deuxième fois, le stage organisé par l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Ariège qui s'est déroulé à Saint-Cyprien (Pyrénées Orientales) a connu un énorme succès. Les stagiaires sont des jeunes musiciens de moins de 18 ans, faisant partie des harmonies fédérées du département de l'Ariège.

Le départ pour Saint-Cyprien a eu lieu le mardi 3 septembre au matin. Deux cars ramassant au passage les stagiaires à St-Girons, Lézat, Pamiers, Varilhès, Foix, Lavelanet. Ainsi, 120 jeunes se sont retrouvés à 12 heures dans le réfectoire de la Colonie de Vacances des Pupilles des Pyrénées Orientales, mise à la disposition des organisateurs par

M. Oudard, Pt de l'œuvre. Le stage est géré par M. et Mme Roubichou (musicien et enseignant ariégeois) qui, par leur compétence en la matière, gèrent cette affaire d'une manière remarquable. La direction artistique fut confiée au talentueux M. Vincent, directeur de l'Harmonie de Foix.

Après un copieux repas pris dans l'enthousiasme général, les stagiaires s'installent dans les dortoirs qui leur sont affectés et dès 17 heures, a lieu la première répétition pour débroussailler le programme, chaque directeur dirigeant les œuvres qu'il a choisies pour le concert final. Les 3 directeurs sont: MM. Vincent, de l'Harmonie de Foix; Guttermann, de la Philharmonique de Pamiers, et Sagancan, de l'Union Musicale de St-Girons.

Le lendemain, avait lieu les répétitions par groupes:

Clarinettes et saxos: M. Sagancan, Petits cuivres: M. Vincent, Gros cuivres: M. Guttermann, Violons: M. Delpech, Flûtes: Melle Gutlermann et M. Roubichou fils.

Ces répétitions se renouvellent les jeudis et vendredis matin, à savoir: (deux œuvres à l'étude chaque jour.

Tous les après-midi, détente à la mer: baignades ou sport sur la plage ou à la piscine municipale sous la conduite de M. et Mme Boucher, professeurs de gymnastique et d'un maître-nageur, cela jusqu'à 16 h 30 puis, dès 17 h, avait lieu tous les soirs, la répétition générale en plein air. Aussi-tôt après le repas du soir, visité dans St-Cyprien Plage et Argelès Plage.

Durant la durée du stage, deux conférences ont été faites, l'une par M. Vidalot, professeur de cor au Conservatoire de Toulouse, au cours de laquelle, cet éminent professeur parla longuement du cor, de son origine et de sa présence à l'orchestre, et interpréta aussi quelques passages d'œuvres bien choisies. Le lendemain, trois élèves du Conservatoire envoyés par M. Balanya, délégué régional de M. le Ministre des Affaires Culturelles, présentent respectivement chacun leurs instruments, hautbois, clarinette et basson, et interprètent quelques pièces de Mozart, Ibert, etc., etc. Cette interprétation soulève l'enthousiasme chez les jeunes qui, de par leurs applaudissements nourris, manifestent ainsi leur joie et s'intéressent particulièrement au hautbois et au basson, instruments assez rares dans nos harmonies. De nombreuses questions sont posées sur l'origine et la difficulté à jouer de ces instruments.

Le samedi 8 septembre, la dernière répétition a lieu le matin de 9 h à 11 h. Il fait très chaud. De 11 h à midi, une bonne baignade dans la grande bleue et l'on se retrouve autour d'une bonne table. M. Sarzi, Président de la Fédération du Midi et Mme, M. Maurel, vice-Pt de la Fédération, Président de l'Union Départementale des Sociétés musicales de l'Ariège, M. et Mme Moureaux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi, M. Mondin, Pt de l'Harmonie de Foix, étaient arrivés le matin et avaient assisté à la répétition générale.

Le concert à St-Cyprien Plage avait lieu le soir à 17 h 30, sur le port, face à la mer. De nombreux vacanciers de septembre forment un grand cercle autour de l'orchestre. Avoient pris place à la Présidence: MM. Sarzi, Maurel, Moureaux et M. Michel Peus, vice-Pt de la Fédération du Midi et Président de l'Union départementale des Sociétés musicales des Pyrénées-Orientales, professeur au Conservatoire de Perpignan. Des jeunes musiciennes distribuent gratuitement des programmes aux auditeurs qui sont de plus en plus nombreux de Canet-Plage, d'Argelès-Plage. Ceux-ci sont agréablement surpris par la finesse d'interprétation, par l'assurance de ces jeunes qui ont fait des progrès énormes dans le courant de la semaine et surtout depuis le stage de 1973. Des applaudissements nourris concrétisent la fin de chaque morceau, lorsque pour terminer, notre ami Maurel qui lui, est l'instigateur du stage, dirige la Marcellaise qui met un terme à ce beau concert, diuque les éstantifs ont été ravis et enthousiasmés.

Après une soirée très décontractée, nos jeunes musiciens se couchent tôt pour préparer le rude tâche du lendemain dimanche.

Dès 7 h 30, tout le monde est sur la brèche, on s'entasse dans les cars, on regarde avec regret le soleil se lever sur la mer, éclairant les Monts Albères qui se profilent au Sud. Arrivés à Pamiers vers 11 h, A 11 h 30, un concert est donné dans le cadre des Fêtes de Sainte-Hélène, auquel assistent M. le Sous-Prefet de Pamiers, M. le Pt du Comité des Fêtes, M. Fearsinger, Pt de la Philharmonique, Malgré les fatigues du voyage et la chaleur,

**MIDI**

**ILLE-SUR-TET (Pyrénées-Orientales)**

**Echos d'un beau concert**

Mardi 19 novembre, l'Estudiantina Hiloise avait organisé une soirée où elle s'est présentée pour la première fois depuis sa fondation et avait invité l'Harmonie Municipale de Perpignan qui s'était déplacée au grand complet ainsi que sa batterie.

Que dire de ce concert? Il fallait interroger le lendemain les auditeurs qui étaient venus très nombreux et ils vous auraient dit leur satisfaction, leur joie d'avoir pu entendre toutes les belles œuvres exécutées par les deux sociétés.

Tout d'abord, présentée par M. Lucien Castillo, l'Estudiantina débuta par une marche composée spécialement par son directeur et dirigée alternativement par MM. Charles Lafon et Louis Catala, interprètes des airs connus tels que le Sénénata de Toselli, la Paloma, le Pas des Patineurs, etc.; avec leur plaisir d'entendre ces pages musicales, certaines auditrices sentirent une émotion pincer leur cœur en pensant à leur fiancé qui chantait un de ces airs sous leur fenêtre... Il y a de cela plus de cinquante ans! La jeune Lydie Rous et son accordéon, Gilbert Planes avec sa guitare, Louis Catala et sa guitare hawaïenne, accompagné par un guitariste classique et un contrebassiste hors de pair et les chanteurs apportèrent tout leur talent à cette première partie qui recueillit les suffrages de tous les auditeurs.

Avec la Marche Roncevaux, l'Harmonie Municipale et la Clique: tambours, clairons et cors donnèrent le coup d'envoi à la deuxième partie de ce concert qui, sous la baguette autorisée de son directeur M. Michel Peus, interpréta ensuite une fantaisie sur les Salimbanques de L. Ganne, puis un concerto pour trompette de Saint-Preux, dont M. Jean Bonnet, fort connu des Hilois, fit apprécier toute la finesse. Ensuite ce fut au tour de M. René Blin qui, avec Lucrèce Borgia, apporta tout son talent à l'exécution impeccable de cette fantaisie pour clarinette. Violettes Impériales apportèrent une note moderne à ce concert et le public goûta avec satisfaction certains passages bien connus et El Gallo prouva que ce paso-doble restait toujours la faveur des auditeurs. La Marche des Tirailleurs, dans le mouvement exact de l'œuvre, termina ce magnifique concert applaudi chaleureusement du nombreux public qui se retira charmé d'une soirée vraiment exceptionnelle.



ce concert enthousiasme les autorités et le public. A 13 h, chefs et musiciens, continuant leur périple à travers le département, sont réunis à Folk au groupe scolaire du Courbet où les attend un bon et succulent repas, et c'est à 16 h, sous la halle de Folk, qu'un public nombreux applaudira longtemps ces jeunes musiciens, gênés un peu par le fond bruyant de la fête foraine. Ainsi se termine une journée bien chargée.

Les stagiaires se devaient de donner un concert dans chaque ville qui avait donné des musiciens; c'est ainsi que le mardi 10 septembre, tous les stagiaires, débarrassés de tout complexe, donnent un concert en plein air dans la cour de la mairie de Lezat, sous la présidence de M. le Préfet de l'Ariège, de M. le Sous-Préfet de Pamiers, qui a tenu à honorer de sa présence cette manifestation. M. le docteur Saint-Paul, député et Pi du Conseil général, qui nous a accordé, toute son aide financière pour la réalisation de ce stage, de M. le maire de Lezat qui, après le concert, a réuni les musiciens et les nombreuses personnalités du département qu'il serait trop long d'énumérer tel, autour d'un vin d'honneur à la mairie.

Samedi 13 septembre, concert en l'église de Lavelanet, public toujours nombreux et attentif.

Enfin, dimanche 14 septembre, à 16 h 30, les jeunes musiciens donnent leur dernier concert à Saint-Girons, sous la haute présidence de M. le Sous-Préfet de cette ville, M. Dejéan, conseiller général, M. le maire. Ce concert a lieu sous la nouvelle halle du Folrail avec un public connaisseur et nombreux malgré un temps peu clémente. Après le concert, M. le maire a offert dans la Salle du Conseil Municipal, un vin d'honneur. Il prit la parole pour féliciter les jeunes musiciens et leurs chefs respectifs. A son tour, M. Maurel a remercié M. le maire de Saint-Girons et tous ceux qui ont contribué à faire de cette quinzaine le grand événement artistique arlegeois.

Qu'il me soit permis à mon tour, d'adresser mes félicitations à M. Maurel qui, par ses hautes qualités musicales et son sens d'organisateur, a réussi avec tous ses collaborateurs fidèles et attentifs, de faire de ce stage un événement sans précédent dans notre fédération. Puisse-t-il continuer indéfiniment, c'est tout ce que nous lui souhaitons.

A.S.

Voici le programme des œuvres exécutées :

- 1) Villefranche, P.R. de Poppe, dirigé par M. Sagansan, de St-Girons.
- 2) Trionfsmarch Ind Aida, de Verdi, par M. Sagansan.
- 3) Shobde Lido de Delbecq, dirigé par M. Guttermann, de Pamiers.
- 4) Festival Charles Trénet, de Delbecq, dirigé par M. Vincent, de Folk.
- 5) Les Mousquetaires au Couvent de Varney, par M. Vincent, de Folk.
- 6) La Marseillaise, de R. de l'Isle, dirigée par M. Maurel, de St-Girons.

Au cours du concert, Interimède par l'ensemble des flûtes à bec, dir. : M. Guttermann - Vieux Noël Pouterin, Harmonisé par A. Sauzède. Mignonne, allons voir si la rose... de Costely. Petite Musique de Nuit (Andante) de Mozart et Concerto Brandebourgeois, de J.-S. Bach.

**Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales des Pyrénées-Orientales**

Les Sociétés musicales et chorales ayant leur siège dans le département des Pyrénées-Orientales et affiliées à la Fédération des Sociétés musicales du Midi se sont réunies en assemblée générale au siège de l'Harmonie municipale de Perpignan, à Perpignan, le dimanche 6 octobre 1974, sous la présidence de Monsieur Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi, délégué pour le département.

Etaient représentées : l'Harmonie municipale de Perpignan, par son directeur Monsieur Michel Peus; la Chorale des Cantayres Catalans, par son directeur Monsieur Albert Sinote; le Réveil Laurentin, de St-Laurent-de-Cerdans, par son président M. Roigt; son trésorier M. Tixador et son trésorier adjoint M. Silvestro; la Clique-Harmonie de Saint-Estève, par son président M. François Coues, son directeur M. Vila et son trésorier M. Demangeat; l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt, par son président M. Aulajou et son directeur M. Lafon; l'Entente Banyuls-sur-Mer-Port-Vendres, par M. Gimenez; président de la Clique-Fanfara de Port-Vendres; M. R. Bartheas, trésorier du Réveil Banyulène, et M. F. Bartheas, directeur des deux sociétés; la Clique-Harmonie d'Elne, par son président M. Chalverat, son trésorier M. Senegas et M. Olivères; l'Harmonie Roussillonnaise de Rivesaltes, par son vice-président M. Albrecht et MM. Ducassy et Macary, administrateurs; l'Orphéon de Rivesaltes, par M. Macary, administrateur.

Etaient excusés les dirigeants de la Clique-Fanfara de Céret et du Groupe musical Catalan.

Monsieur Michel Peus a présidé les débats en la présence de M. André Moureaux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi, et s'est félicité de l'accroissement très important du nombre des sociétés groupées au sein de l'Union départementale depuis sa récente création.

Il a été constaté que les projets de rassemblement des sociétés dans des manifestations publiques à organiser dans les villes du département devraient être restreints dans

l'attente du résultat des démarches entreprises en vue d'alimenter la caisse de l'Union.

Dans l'attente de plus importantes manifestations, les délégués des sociétés ont admis qu'il convenait de poursuivre l'expérience des concerts organisés en commun par des sociétés voisines, au siège de l'une d'elles.

MM. Peus et Moureaux ont répondu aux questions qui leur ont été posées à propos des multiples problèmes d'administration des sociétés qui sont du ressort de la Fédération du Midi.

Le principe de la tenue d'un congrès départemental de printemps, comme celui qui a été organisé avec un plein succès en juin 1974 à Saint-Estève, a été maintenu, et il a été admis qu'au début du mois de mai 1975 le congrès départemental se réunirait à Saint-Laurent-de-Cerdans, à l'initiative des actifs dirigeants du Réveil Laurentin.

Avant de se séparer, les délégués des sociétés ont décidé de maintenir en fonctions le bureau qui a été constitué à la création de l'Union départementale et qui a donc la composition suivante :

Président : M. Michel Peus, assisté comme vice-présidents par les présidents de toutes les sociétés groupées dans l'Union départementale.

Trésorier : M. Albert Sinote, assisté de M. Louis Sibiduc, trésorier adjoint.

Secrétaire : M. André Moureaux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi.

**NORMANDIE**

**Démission du Président de la Fédération Régionale**

Elu président de la Fédération régionale des Sociétés musicales de Normandie en 1973, j'ai remis ma démission il y a quelques semaines. En quittant mes fonctions je tiens à remercier tous ceux qui m'avaient accordé leur confiance et notamment les présidents et directeurs des Sociétés de musique populaire auprès desquels j'ai toujours rencontré beaucoup de sympathie. Je souhaite que les sociétés, petites ou moyennes, ne soient pas complètement oubliées des pouvoirs publics, mais au contraire qu'elles reçoivent l'aide matérielle dont elles ont besoin. Ceci était le but de mon action et j'avais eu le plaisir d'être entendu.

Toutes les affaires concernant la Fédération régionale sont à adresser à M. Angot, secrétaire général à L'Algie qui est chargé de l'intérim. Bernard CHAPLAIN.

**ELBEUF**

**L'orchestre symphonique : un concert d'une grande tenue musicale**

Dans le cadre des festivités de la 22ème Quinzaine Commerciale, l'orchestre symphonique de l'Agglomération elbeuvienne a donné, vendredi soir, dans les salons de l'hôtel de ville, un concert apprécié des nombreux mélomanes présents, sous la bague de M. Jean Letellier, l'ensemble (cinquante-cinq musiciens) interprétera des extraits d'œuvres connues et moins connues de Mozart, Beethoven, Darius Milhaud, Schubert; un programme éclectique et des exécutions délicates et nuancées qui valurent à l'orchestre de recevoir une véritable ovation.

**Concert de l'orchestre symphonique dans le cadre des festivités de la quinzaine**

C'est un public averti qui est venu vendredi soir dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Elbeuf, écouter l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne. Au programme, quelques grands musiciens du XIXème siècle, tels que Schubert, Beethoven, Darius Milhaud. Ils nous présenteront, grâce à cet orchestre des morceaux d'une grande qualité, et l'on ne pouvait faire autrement que d'admirer cet ensemble parfait.

En début de première partie, une ouverture de Schubert, en ut majeur, « Rosamonde », une musique tendre, reprenant tout à coup sur un air gai, emmenant notre esprit vagabonder au loin. Ensuite, ce fut le tour des Danses Allemandes de Ludwig Van Beethoven. Sept danses toutes très courtes, montrant bien par leur puissance décollante (sic) le caractère chaud des habitants de ce pays. Une grande part étant réservée aux trompettes et aux violons. Alain Bouhler fut d'ailleurs très applaudi pour son solo de trompette.

Avec Darius Milhaud et son « Beauf sur le toit », c'était un tout autre genre de musique, agressive, apportant un changement complet dans l'atmosphère de la salle.

**Brillant gala artistique de l'orchestre symphonique de Déville**

C'est devant une salle archicomble que s'est déroulé mercredi 22 mai, au Centre Culturel Voltaire, le grand gala artistique qui terminait brillamment la saison musicale de l'orchestre symphonique de Déville.

Cette soirée était placée sous la Présidence de M. Cozette, maire de Déville, entouré de nombreux membres du Conseil municipal et de diverses personnalités de la ville et des villes voisines. En première partie, les auditeurs eurent le plaisir d'entendre un

val Beethoven qui débutait par la marche triomphale de « Tarpeja ». Puis ce fut la célèbre ouverture de « Egmont » que dirigea de main de maître le jeune chef Rémy Métayer.

Mais le point capital de cet hommage à Beethoven fut le magistral « Concerto pour Violon et Orchestre » qui fut interprété dans un style impeccable par le violoniste Bernard Follet, lequel charma l'auditoire par sa brillante virtuosité tout au long des 3 mouvements de cette œuvre splendide au caractère très prenant. Une réplique très honorable fut donnée au soliste dans l'importante partie orchestrale, sous la direction de Maurice Métayer.

Les commentaires musicaux de Hervé Brunot étaient dits avec distinction par Monique Fréret, par l'Ecole municipale de Musique que dirige avec une souriante autorité Ado Vasseur.

La seconde partie était assurée Ce fut d'abord les classes de danses qui interprétèrent une fois de plus pour le plaisir de tous les « Danseuses à travers le Monde ». Gracieuses ballerines et jeunes danseuses et danseurs évoluèrent avec de ravissants costumes, dans de très jolis décors réhaussés par deux jets de lumière variés et très réussis.

La soirée se terminait par l'audition de « La Chorale » qui interpréta 6 morceaux très bien au point et délicatement nuancés par les fraîches voix de cette jeune formation que l'on réentend toujours avec le plus grand plaisir.

La très nombreuse assistance ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements tout au long de cette soirée, récompensant ainsi très justement de leur travail et de leur talent tous les artisans de ce gala artistique en tous points réussi.

**ORLÉANAIS-BERRY**

**A Royan, du 2 au 22 août 1974, séjour musical et de vacances F.M.O.B.-A.B.R.O.E.V.E.N. réussi**

Pour la 5ème année consécutive, le Séjour Musical et de Vacances organisé au C.E.T. Champlain de Royan par la Fédération Musicale de l'Orléanais et du Berry et l'Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale de l'Académie d'Orléans-Tours, a été une réussite.

55 participantes et participants, instrumentistes des sociétés fédérées de la région « Centre » ont pu se livrer chaque jour à un travail musical sérieux, sous la direction de M. Roger Guillet, professeur d'enseignement musical de lycée, directeur de l'école municipale de musique et l'Union Musicale de Romorantin.

7 monteuses et monteuses ont assuré le détail des pupitres; ce sont: Jean Jeudi, trombone, 1er prix du C.N.S. de Paris; Edwige Caquet, clarinette, prix du C.N.S. de Paris; Christian Monne, clarinette, 1er prix du Conservatoire de Versailles; André Lemasson, saxophone, lauréat du C.N.S. de Paris; Michel Philippe, trompette, 1er prix du Conservatoire d'Orléans; Annie Espuna, hautbois, lauréate du Conservatoire de Limoges; et Benoit Savelot, cor, lauréat du Conservatoire d'Angers. Notons également que M. Pierre Mestivier, intendat du Séjour est exécutant corniste au sein de cette formation que les journalistes de Royan ont intitulée « Harmonie Estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours ».

me journaliste réserve une place d'ensemble ou de détail et des séances de déchiffrage, le programme journalier réserve une place égale aux activités physiques, créatives ou sportives telles que le jeu de plage, la natation, la voile, le hand-ball, etc. Ainsi se trouvent réunies les conditions indispensables au perfectionnement musical des jeunes et à leur développement physique.

Dès le 9 août, l'Harmonie Estudiantine entreprenait son cycle de concerts publics qui l'a fait se produire successivement à Semussac, Fours, Royan, Saint-Pierre d'Orléans, Saint-Palais, Royan et Fours de nouveau et Orléans, en concert de clôture le 22 août.

Chaque fois, un public nombreux (2.000 personnes à Royan le 19 août selon l'Office du Tourisme), applaudit chaleureusement la jeune formation (des instrumentistes ont de 13 à 18 ans), cependant que les municipalités ou les organismes ayant vocation de prévoir l'animation des villes demandent à M. Guillet de revenir d'ores et déjà une date du calendrier 1975.

Au cours de la journée « Portes Ouvertes » du 15 août, à laquelle 80 parents et amis des participants avaient tenu à assister, le directeur du Séjour a eu le plaisir d'accueillir MM. Valle, secrétaire général de l'A.R.O.E.V.E.N.-Orléans-Tours; Villatte, administrateur de la F.M.O.B.; président du « Groupement des Sociétés Musicales de la Région Centre »; Millet, vice-président F.M.O.B. du Cher; Duché, vice-président de la Fédé-

ration Musicale de l'Indre, représentant M. Gauthier, président; Guillemain, secrétaire F.M.O.B. du Cher, et Luc Malel, représentant MM. Cornillon et Cimetiére, respectivement président et secrétaire général de la F.M.O.B.

Répondant à l'allocution de bienvenue prononcée par M. Guillet, M. Villatte a d'abord souligné l'excellent esprit d'amitié et de travail qui règne à l'intérieur du groupe, et ceci grâce à la compétence, au dévouement et à l'autorité du directeur et des membres de son équipe, grâce aussi au sérieux des jeunes musiciennes et des jeunes musiciens.

Poursuivant son propos, le président du Groupement de région a montré que ce séjour était une occasion de progrès pour les élèves instrumentistes et un avantage certain pour les sociétés musicales amateurs. Il formula en outre le vœu que d'autres Fédérations créent des stages de même nature, moyens termes entre les actions de formation et de perfectionnement spécifiques et les colonies de vacances traditionnelles.

Après le repas qui permit d'apprécier les talents des services d'entretien et de cuisine, un concert de qualité devait apporter la preuve d'une réputation qu'on imagine bien souvent surfaite. De nombreux témoignages, sincères et autorisés se manifestèrent d'ailleurs après chaque prestation.

Le recrutement des participants est en principe ouvert en mars. La limite numérique est atteinte en 30 jours et les refus sont d'année en année plus nombreux. Le niveau musical requis est celui de 2ème division des examens fédéraux pour permettre un brassage important des différentes valeurs.

Dans la formation 1974 l'Harmonie Estudiantine était composée de : 3 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 5 saxophones altos, 2 saxophones ténors, 3 bugles, 3 cornets, 6 trompettes, 3 cors, 1 cor-alto, 4 trombones, 1 baryton, 5 basses, 1 saxophone baryton, 1 saxophone basse, 2 percussionnistes (batterie et accessoires, xylophone et vibraphone).

En présence de nombreuses personnalités préfectorales et municipales, du représentant de la Fédération Nationale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale et d'environ 700 auditeurs venus des quatre coins de la région, un concert de clôture a été donné à Orléans le 22 août à 21 h, après que les jeunes aient franchi, en car, la distance qui sépare Royan de la capitale du Loiret, soit quelque 400 kilomètres. Cette fatigue n'a pas empêché l'Harmonie Estudiantine d'interpréter un programme de choix et de qualité, ainsi qu'en témoignent les articles de presse parus au lendemain de la manifestation.

« L'Italienne à Alger » (Rossini), « La Danse des Clarinettes » (Devogel), « Concerto pour Tuba » (Rinsky-Korsakov), « Peer Gynt-Le Malin » (Grieg), « La Chauve Souris » (J. Strauss), et le 1er mouvement de la « 5ème Symphonie » de Beethoven constituaient la 1ère partie.

« Bayerische Polka » (Lohmann), « Lied et Hora » (Pauwels), « Malaguena » (Le Cuona), « Brazil » (Barros), « Smoke gets in Your Eyes » (Kern), « Moonlight Serenade » (Miller), « Hello Dolly » (Herman), « Alexander's Ragtime Band » (Berlin) et « Tiger Rag » (Rocca) ont brillamment terminé cette soirée. Ainsi s'achevait le Séjour 1974.

Deux mois encore pour dire ce qui pourtant est essentiel. La réalisation de cette opération n'a été possible que par la conjonction des efforts, de l'Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale-Académie d'Orléans-Tours (A.R.O.E.V.E.N.) qui possède une haute compétence dans les domaines administratif et des structures d'accueil; des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports du Cher, du Loiret et du Centre; et du Loiret dont les subventions aident à couvrir les frais importants attachés à la spécificité du Séjour et à l'organisation des concerts; de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry, qui apporte elle aussi une contribution financière substantielle en plus qu'elle assure, par l'énorme travail fourni par M. Guillet, la quasi totalité du fonctionnement.

En raison de la situation sociale, professionnelle ou familiale des monteuses et des monteuses, situation qui se modifie généralement en fin des études supérieures, l'encadrement du Séjour est soumis à un renouvellement partiel continu. Les personnes intéressées par ce type d'activité, possédant un diplôme des classes supérieures d'un Conservatoire National ou Régional de musique, titulaires d'un diplôme de monteuse de centre de vacances d'adolescents ou de vacances de sup-

vre le stage C.E.M.E.A. qui conduit à son obtention peuvent s'adresser à M. Roger Guillet, directeur S6-jour Musical A.R.O.E.V.E.N.-F.M.O.B., 71, rue de la Forêt, 41200 Romorantin. Tél. (39) 76.18.65.

De même, il est possible de poser sa candidature pour le poste de sous-directeur avec option sur celui de directeur sous quelques années.

**SEINE-ET-MARNE**

**NEMOURS**

**Nécrologie**

C'est avec une profonde émotion que le vendredi 2 août 1974 une délégation importante des membres de la Symphonie Sainte-Cécile de Nemours, assistait en l'église Saint-Pierre-Nemours, au service funéraire de M. René Gauguier, l'un de ses plus actifs membres exécutants, dont le talent de clarinetiste était par sa présence un lien de profonde amitié et de sympathie entre les musiciens.

Malgré des occupations fort absorbantes, M. Gauguier assistait très régulièrement à toutes nos répétitions et à chacun de nos concerts. Entré en 1912 à la Symphonie Sainte-Cécile, titulaire de la médaille d'honneur de la Fédération de Seine-et-Marne, des médailles de bronze, d'argent et d'or de la Confédération, il s'était vu, l'an dernier, remettre au cours d'un concert à Nemours, la médaille d'or de la Fédération départementale des Sociétés de Musique. Membres compétents du bureau, ses conseils éclairés étaient toujours appréciés. Il s'est éteint à l'âge de 70 ans, ayant jusqu'à la fin participé aux activités de la société, y manifestant toujours son profond amour de la musique.

Son souvenir restera intensément vivace parmi tous ses amis musiciens.

Adieu, cher grand ami Gauguier, nous aurions tant souhaité vous conserver encore bien longtemps dans notre orchestre pour lequel vous vous êtes si généreusement dépensé.

**THORIGNY**

L'Harmonie de Thorigny aura terminé brillamment sa saison 1973-1974. Un succès. Une promotion. Un hommage : voilà ce qu'on retiendra de la production de M. Neurances et de ses musiciens au Concours International de Musique de Châteaudun, le 9 juin 1974.

Il s'agissait de concourir en première division pour monter en division supérieure. Thorigny se retrouvait (en finale pourrait-on dire) face à l'Harmonie de Courrières, avec le programme suivant :

Morceau imposé : Juniorina de Semler-Colberg. Morceau de choix : Pumps et circonstances, de Elgar; Trois danses espagnoles, de Mookowsky.

Compétition serrée : Courrières avait tiré le premier numéro. Après sa prestation, nos musiciens n'en menaient pas large. Et sans doute durent-ils à cet ordre des passages d'être amenés à se surpasser pour égaler au moins ce qu'ils venaient d'entendre.

Au palmarès, le classement s'établit ainsi : 1. Thorigny, 29 1/2 sur 30; 2. Courrières, 29 sur 30.

Mais c'est qu'il fallait un vainqueur, car l'une et l'autre des harmonies en compétition méritaient le premier rang. Sans doute Courrières est-elle promise à des succès que sur son interprétation de Châteaudun elle mérite incontestablement.

Au résultat favorable à Thorigny vinrent s'ajouter :

- 1) Les félicitations du jury au directeur, M. Roland Neurances, avec mention de direction;
- 2) Un prix spécial offert par les Affaires Culturelles.

Voilà donc une nouvelle étape de franchie. Quelle soit un hommage à tous ceux, organisateurs, exécutants, professeurs, qui font de la société l'Harmonie de Thorigny tout entière, ce qu'elle est.

Quelle soit une motivation pour les jeunes qui reprennent maintenant solfège et instruments!

Quelle soit enfin le point de départ à une nouvelle aventure pour la musique dans la ville de Thorigny (Seine-et-Marne).

**SUD-EST**

**Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie, La Bricoloire le 6 octobre 1974**

C'est en présence de nombreuses personnalités et des délégués des quarante-six sociétés que M. Maurice Adam, président, déclare ouverte la séance de la quinzième assemblée générale de l'Union départementale des sociétés musicales de la Savoie. Après avoir remercié les personnalités de leur présence démontrant à quel point les pouvoirs publics et nos élus sont sensibilisés par le problème de la musique en Savoie, le président devait exposer M. Gabriel Rolando, qui vient de subir une intervention chirurgicale et qui n'a pu, pour la première fois depuis la reprise d'activité de l'Union, s'associer aux travaux de cette assemblée. M. Adam s'adresse aux dirigeants des sociétés musicales de la Savoie pour leur demander de persévérer afin que se développe encore plus

La musique dans le département. Le Président conclut: « Je suis certain que grâce à votre volonté, grâce à un programme d'enseignement musical commun que nous tenterons de faire appliquer dans toutes les sociétés, grâce aussi à l'amitié qui nous unit, nous allons continuer tous ensemble à servir et à faire vivre encore longtemps, nos chères sociétés musicales populaires ».

M. Georges Boisson, secrétaire général donne le compte-rendu moral et d'activité de l'année écoulée. Il rappelle les décisions prises par le comité directeur au cours des réunions trimestrielles et regrette que le festival départemental prévu à Moutiers en mai dernier ait, en raison des élections présidentielles, dû être annulé. M. Boisson informe l'assemblée des réunions de secteurs qui se sont déroulées cette année. Un rapport sera élaboré et diffusé à toutes les sociétés.

M. Marcel Rault, trésorier général présente le compte rendu financier. Le bilan présenté au 30 septembre un solde créditeur de 2.651,01 F. Le total des recettes étant de 96.817,51 et celui des dépenses de 94.166,50. La subvention accordée par le Conseil Général s'élevait pour 1974 à 71.000 Francs.

MM. Cressens et Chavot, commissaires aux comptes, déclarent conformes les différentes écritures passées sur le livre de comptes par le Trésorier. Ce rapport est adopté à l'unanimité avec les félicitations au Trésorier.

M. Adam en profite pour remercier tout particulièrement le Conseil général de la Savoie pour son aide morale et matérielle.

M. Edmond Cesari, directeur du comité technique informe l'assemblée des différents résultats des examens fédéraux.

A l'examen du cours supérieur le 17 mars 1974 à Lyon, 12 élèves des sociétés d'Albertville, Chambéry, Moutiers, La Rochette, Saint-Genix-sur-Guiers, ont obtenu des premiers prix tant en solfège qu'en instruments. Ces résultats sont le fait d'un travail des professeurs mais surtout des élèves qui, par leur ténacité atteignent un niveau difficile qui nous l'espérons les conduira à devenir les moniteurs compétents dont nos sociétés ont tant besoin.

Pour les examens de solfège et d'instruments, cours préparatoire et élémentaire, un seul centre d'examen constitue un réel succès et il convient de féliciter et de remercier les organisateurs, les membres du jury et tous ceux qui ont pris part dans le succès de la journée. Les résultats sont les suivants: 23 sociétés ont présenté 771 élèves en solfège et 277 en instruments.

Plus de cinquante élèves ont participé à l'examen du cours moyen organisé au Conservatoire de Chambéry le samedi 8 juin.

Les diplômes du cours supérieur et les certificats d'études sont remis aux lauréats à la fin de l'assemblée par M. Parant, secrétaire général de la Préfecture.

Après avoir signalé la participation de nombreuses sociétés à des concours ou voyages à l'étranger, M. Cesari entretient l'assemblée d'une réunion des directeurs des comités techniques départementaux qui s'est déroulée le 8 septembre à Lyon.

En terminant et avec émotion, M. Cesari rend hommage à l'action de M. Jean Foucaud, directeur-adjoint du comité technique fédéral, disparu brutalement dans le courant de l'été. « Que son souvenir nous aide dans nos entreprises au service de nos sociétés musicales ».

M. Robert Combaz, moniteur au stage 1974 présente un rapport détaillé sur le stage de Vesc (Drôme) où la Savoie est représentée par huit jeunes musiciens. Ces stages représentent pour nos sociétés musicales le ballon d'oxygène nécessaire à leur survie? Ce qui manque le plus à nos sociétés c'est précisément l'encadrement. En concluant Robert Combaz lance un appel à tous les responsables pour qu'ils envoient le plus de jeunes possible aux stages afin que vive la musique populaire.

On procède ensuite à l'élection du tiers sortant du comité directeur. Sont élus ou réélus: MM. Georges Boisson, Laurent Pagot, Didier Rosset, Maurice Jamot, Charles Reyveron, Daniel Vagnon.

D'autre part M. Georges Wanecque, ancien vice-président de l'Union et Président de l'Harmonie de La Rochette est nommé vice-président d'honneur de l'Union départementale.

Par tirage au sort quinze sociétés recevront une subvention pour achat d'instruments.

Le festival départemental aura lieu à Moutiers le 1er juin 1975 et l'assemblée générale annuelle se déroulera à Modane le 12 octobre 1975.

M. André Robert, directeur du comité technique fédéral confirme la déclaration de M. Combaz concernant le stage de Vesc. Après avoir souhaité que chaque union de la Fédération organise dans les prochaines années un stage, M. Robert lance un appel aux sociétés pour qu'elles envoient à ces stages des jeunes Musiciens ayant obtenu un prix au cours supérieur. Ces stages apportent aux jeunes les notions essentielles leur permettant d'aider efficacement les chefs de musique. Au moment où il manque des enseignants et des moniteurs, il est temps que chaque société prépare la relève.

M. Bonnal, directeur du Conservatoire de Chambéry rappelle le développement des conservatoires nationaux de musique. Ces conservatoires n'ont pas la vocation « d'aspirer » les meilleurs élèves des sociétés musicales mais de les former pour qu'ils deviennent un jour des cadres pour les sociétés.

M. Bonnal signale la création d'un mouvement « diapason » dont le but est d'aider les professeurs et responsables de sociétés sur le plan pédagogique. En conclusion la Direction du Conservatoire félicite son ami Adam avec qui il entretient d'excellents rapports et tous les dirigeants des sociétés musicales de la Savoie pour leur efficacité au sein de chaque phalange musicale.

Mlle S. Fontaine, Professeur de musique à l'école normale d'Instituteur, responsable du groupe « diapason », donne à l'assemblée d'utiles renseignements concernant cette association. Ce mouvement a été créé en collaboration avec le conservatoire de musique de Chambéry et l'inspection d'académie. Il est ouvert à tous les responsables des sociétés musicales et professeurs de musique. Les réunions permettent une adaptation de la pédagogie et surtout la mise en commun des connaissances pour le bien de l'enfant. Chaque année un festival de chorales scolaires au théâtre de Chambéry concrétise d'une manière éclatante les résultats de ces colloques.

M. André Vettard, président-adjoint de la Fédération Musicale du Sud-Est présente les excuses de M. Rolando, président fédéral, hospitalisé. Le président-adjoint fait ensuite la synthèse de toutes les interventions. Cette assemblée générale peut se résumer par ces mots « Cohe-

# CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

### INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	387	545
CORNET, si b .....	495	650
BUGLE, si b .....	565	735
ALTO, mi b .....	765	995
BARYTON, si b .....	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons .....	1425	1700
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable .....	4290	5170
TROMBONE à coulisse .....	645	815
TROMBONE à pistons .....	890	1070

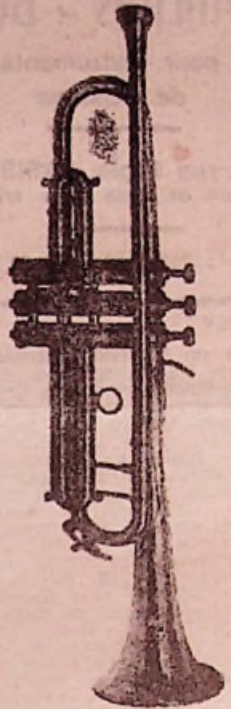
	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b .....	1090
SAXO ALTO, mi b .....	1150
SAXO TENOR, si b .....	1350
SAXO BARYTON, mi b .....	2640
CLARINETTE, si b, super èbène .....	630
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins .....	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

## GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



son, Unité, Action». Il remercie tout particulièrement M. Maurice Adam pour son dynamisme au sein de l'Union de la Savoie mais aussi en qualité de vice-président de la Fédération « pour Maurice Adam les jours et mêmes les nuits ne comptent pas quand il s'agit d'aider nos sociétés musicales ».

M. Besson au nom des parlementaires savoyards se félicite de la haute tenue de cette assemblée et surtout du sérieux apporté aux différents sujets débattus. M. le Député constate avec satisfaction le développement des disciplines d'éveil dans nos écoles et l'aménagement de salles réservées à la musique dans nos C.E.G. En remerciant tous les chefs de musique qui se dévouent sans compter pour conserver dans les communes les sociétés musicales. M. le député Besson conclut: « Permettez-moi de vous souhaiter à la veille de cette année, car je crois qu'elle commence en général avec la rentrée des classes, le développement et la relève pour nos sociétés musicales. Pour notre part, nous interviendrons auprès de nos collègues du Conseil général pour un effort financier substantiel qui permettra aux sociétés savoyardes d'entreprendre un programme d'éducation musicale et aussi d'équipement ».

M. Parant, Secrétaire général de la Préfecture présente les excuses de M. Amet, Préfet de la Savoie, retenu par la réunion du conseil des Ministres européens. Rappelant l'aide des communes pour le fonctionnement des sociétés musicales, M. Parant souligne l'effort du Conseil général dans le domaine culturel et en particulier pour la musique. En terminant M. le Secrétaire général remarque comme M. le Député le sérieux de cette assemblée qui ne se borne pas à être une chambre d'enregistrement mais au contraire essaie d'apporter des modifications qui permettront l'épanouissement de la Musique en Savoie.

A l'issue du concert un concert donné par la Fanfare « L'Echo du Grenand » de la Briolère devait permettre aux congressistes de découvrir les talents de cette phalange dirigée par M. Briller-Laverdure.

Au cours de l'après-midi offert par la Municipalité, M. Martin, maire, dit sa joie de recevoir les délégués des sociétés musicales qui font de la Briolère, la capitale musicale de la Savoie.

Lui succédant M. Adam, président de l'Union départementale, remercie la municipalité d'avoir bien voulu accueillir ce congrès en associant bien entendu la chapelle ouvrière de cette journée. M. Elle Combaz ainsi que le président Grenette, le directeur Briller-Laverdure et tous les Musiciens de l'Echo-du-Grenand.

Personnalités présentes au congrès: M. Parant, secrétaire général de la Préfecture; M. Amet, Préfet de la Savoie; Jean Biaggini, M. Marre, M. Lemaire, M. Besson, député; Jean-Benoît Caron, conseiller général; Martin, maire de La Briolère; Bonnal, directeur du Conservatoire de Chambéry; Mme Guille, secrétaire du conseil départemental d'animation culturelle; Cornut, directeur départemental de la Jeunesse et des

Sports; Vettard, président-adjoint de la Fédération du Sud-Est; Robert, président du comité technique fédéral ainsi que MM. Bertrand et Nicque, membres du comité fédéral.

## SUD-OUEST

### CAUDERAN

#### 3 chorales et orgues

Pour leur concert annuel par « Les Amis de l'Orgue de Saint-Amand » nous étions conviés à l'écoute d'un concert spirituel à Saint-Amand.

Quelle pureté dans les mélodies grégoriennes interprétées avec foi et recueillement par les chœurs de St Benoît et le groupe grégorien de la Schola St-Pie X de la cathédrale de Bordeaux sous la direction de J. Michaud.

Nous avons hautement apprécié ce chant officiel de l'église latine et qui a inspiré pendant de longs siècles les plus grands musiciens d'église et plus près de nous des Jehan Alain, Jean Langlois et Maurice Durufle. Ces trois compositeurs étant au programme de M. A. Hillon, organiste, titulaire qui sut judicieusement faire la transition voix et orgue.

En deuxième partie de ce concert, nous avons pu juger la très bonne prestation du groupe choral Bert sous la direction de M. Cassou et accompagné par S. Cassou dans la Messe et Ut disamineur pour chœur à 5 voix mixtes et deux orgues de Louis Vierne. Dans l'interprétation de cette grande page musicale, nous avons retrouvé là de grands souvenirs de ce très sympathique groupe choral bordelais.

M. Ciran, président des Amis de l'orgue sut, comme lui seul sait le faire avec sa très grande sensibilité musicale, remercier chaque participant de cette soirée.

Nous avons noté dans la nombreuse assistance la présence de M. Treuille, conseiller général; M. l'abbé Ferbos, Mme Hillou du bureau des Amis de l'Orgue, etc...

Dans le cadre si attachant du port de Macau

C'est sur les bords de la Garonne finissante, et au début de la majestueuse Gironde, face au Bec d'Audoubert, que le petit port de Macau en Médoc, bûché dans les saules centenaires, abrite guinguettes et cabarets, qui en font un petit havre bien sympathique où les pêcheurs offrent à votre choix, à défaut, des aloses argentées, qui ne viendront que plus tard, au printemps, crevettes et mules.

La fête locale, en ce dimanche 15 septembre, déroule ses fastes au bourg, jusqu'à un kilomètre de là, devant la mairie et l'église, sur les bords mêmes du « Vassy » ou bouillabaisse où le traditionnel quadrille de La Bassotte, après le déjeuner du Mardi-Gras, agrémente ses pharanges radouillantes.

Il fallait, loin du bruit de la réunion foraine, que puisse se dérouler le concert préparé par l'Harmonie

de Macau et la petite place marine y convenait parfaitement. Sous la baguette de M. Henri Berlin qui'il convient de féliciter pour la façon ferme et toujours nuancée dont il conduit ses musiciens, un programme bien choisi nous offrit: Beer Barrel, polka de Lew-Brown, un pot pourri sur les succès de Pierre Perret, La Vie d'Artiste de Johann Strauss, Un feu d'artifice avec Bécaud, une grande fantasia jazz, American Panorama de John Darling et Viva Espana de Léo Caerts.

Ajoutons que chaque morceau était présenté de magistrale façon et de la manière dont il a le secret par M. Pierre Soum que tous ses amis ont eu tant de plaisir à retrouver à la tâche et au service d'une musique qu'il aime tant. Beaucoup de monde, l'orage menaçant que les grappes assouffies attendaient ne tomba pas, ce qui fit de ce concert un moment délicieux où l'Harmonie de Macau recueillit une nouvelle fois les compliments mérités de tous ceux, nombreux, venus l'écouter, et parmi lesquels se trouvaient M. le 1er-adjoint et M. le Curé de Macau, M. le Maire de Cantenac, les adjoints de Ludon et Soussans, et M. le Président Fédéral qui félicita le bel ensemble que forme l'Harmonie de Macau, toujours fidèle à sa réputation et son dynamisme et dit aussi tout le bonheur que lui procurait, ainsi qu'à tous, la présence de M. Soum. Un bon point de plus aux vaillants musiciens de Macau et à leur président, M. Constant, pour le maintien des Journées traditionnelles qu'ils savent si bien honorer de la présence de la musique, et à bientôt la Sainte Cécile et le Mardi-Gras.

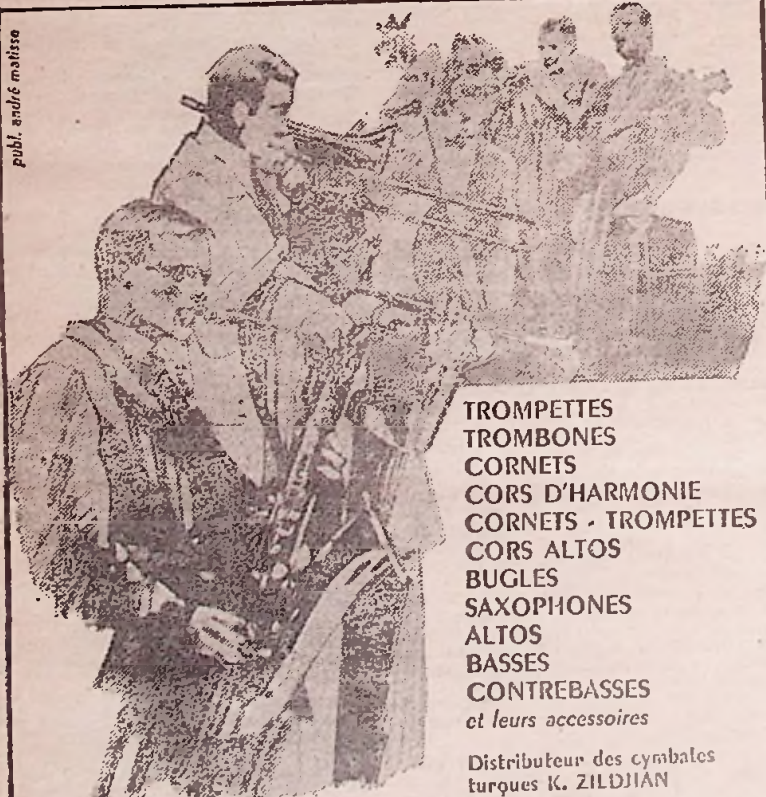
## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes

Catalogue sur demande



- TROMPETTES
- TROMBONES
- CORNETS
- CORS D'HARMONIE
- CORNETS - TROMPETTES
- CORS ALTOS
- BUGLES
- SAXOPHONES
- ALTOS
- BASSES
- CONTREBASSES
- et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

### Antoine Courtois Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 607.77.85

**VANDOREN**  
MANUFACTURE  
**d'Anches et Becs**  
pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél: 255.90.02 - 255.90.20

**CLAOUEY**

Comme un festival international...

La fête traditionnelle de Clauouey s'est déroulée, selon son processus habituel avec le samedi soir, la si pittoresque retraite aux flambeaux aux centaines de lanternes, et en tête « Le Réveil Audengeois » dirigé par M. Doucy. Le dimanche matin, la messe en musique avait lieu à la chapelle forestière de N.-D. des Bruyères, dans le magnifique cadre de la baie de Bertie.

« L'Harmonie Ste Cécile du Forge », dirigée par M. Gorry, se fit entendre, comme tous les ans, et parmi un programme de choix, nous attendait « N.-D. des Bruyères » page écrite spécialement pour la Chapelle il y a plusieurs années, par M. Jacques Tissier, musicien de la Garde Républicaine, fidèle estivant clauouey, et qui d'ailleurs participa à l'exécution. Également M. Gendreau, Président de l'Harmonie de Berson, et ancien musicien de la Garde, venu pour « l'assemblée », se trouvait lui aussi avec les musiciens du Forge.

Les vaillants musiciens des « Merlots de Cars et Blaye », sous la direction de M. Michaud, qui sont depuis plusieurs années les hôtes de Clauouey, et assurent toute la journée les divers défilés, la sortie en musique de la messe, le concert au Club Nautique, et l'après-midi participent à la bénédiction des bateaux, avaient emmené avec eux la « Société Musicale de Sinzenich » (Allemagne) cette ville étant jumelée avec celle de Blaye, et ce sont ces deux sociétés qui ont donc participé aux diverses manifestations. À signaler le beau Choral de J.-S. Bach au cours de la messe, exécuté par les musiciens allemands. Mais le clou, inattendu et inédit, fut de voir les deux sociétés, chacune sur un bateau, participer au défilé en mer jusqu'à la proie des marins où avait lieu la bénédiction et avec un joyeux concert ramener au port l'importante flottille des pinasses des ostréiculteurs et les embarcations de tout genre des estivants. Certainement un spectacle jamais accompli sur les flots de notre bassin d'Arcachon.

Au vin d'honneur, qui après la messe du matin avait réuni les trois sociétés musicales et beaucoup de monde, M. Lagucy, maire-adjoint, Pt de l'Office de Tourisme, M. Ciran, Pt de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O., vice-président de la C.M.F. et M. Cazalot, maire et conseiller général, prirent la parole pour se réjouir de cette grande journée musicale et M. Ciran remit au président Günther Krupp et au directeur Thomas Dahmen, la médaille de la C.M.F., non sans avoir évoqué la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, dont le Président est M. Albert Erhmann, ancien Pt de la C.M.F. et la fraternité universelle de la musique.

M. Ciran tint à remercier particulièrement Les Merlots et leur aimable président M. Michel Bucetas, d'être venus avec leurs amis de Sinzenich et d'attacher à cette rencontre de Clauouey un souvenir inoubliable.

**VAUCLUSE**

**AVIGNON**

**SUCCÈS**

Notre jeune concitoyen Jean-Luc André, premier prix 1973 du Conservatoire National de Musique d'Avignon en solfège, piano et musique de chambre, vient d'obtenir en cette fin d'année scolaire, un premier prix de piano au Conservatoire, régional de Versailles.

Nous l'avions entendu, en mai dernier, au cours d'un brillant concert des premiers prix 73, au théâtre de notre ville, accompagné par l'Orchestre symphonique municipal, sous la direction de Guy Lajoinie, directeur du Conservatoire, dans le premier mouvement du Concerto en ut mineur de Beethoven.

Il a été également très apprécié dans une excellente exécution au cours de l'audition de fin d'année, des élèves de Mme Lucette Descaves, au Conservatoire Supérieur de Paris.

Nos félicitations à ce jeune pianiste qui est le fils de notre ami Georges André, délégué régional de l'Association des Anciens de la Musique Nationale de Châteaillon, membre de la Commission musicale de la Fédération du Vaucluse, membre de la Commission administrative du Conservatoire d'Avignon et membre du jury des examens de cet établissement.

**AVIGNON**

En ce jour du samedi 15 juin, veille de la fête des Pères, nous avons eu le plaisir d'assister au mariage d'un excellent musicien, Daniel Pradier, clarinetiste à l'Harmonie d'Avignon, qui prenait pour épouse Mlle Bernadette Gangloff.

Après la cérémonie civile à l'Hôtel de Ville d'Avignon, c'est en l'église Saint-Joseph que devait avoir lieu la cérémonie religieuse. Au nom de notre grande famille qu'est la Fédération, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et adressons nos plus vives félicitations aux familles si heureusement réunies.

**L'Orchestre de Chambre d'Avignon à l'Abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet**

Une assistance nombreuse avait pris place dimanche 19 mai dans l'église abbatiale pour entendre un concert donné par l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Ce fut un régal pour les auditeurs car si la renommée de l'Orchestre conduit par M. Georges Catalanotti est très grande, on peut affirmer qu'une fois encore les musiciens ont donné un concert vraiment exceptionnel.

Au programme: Concerto op. 6 de G. Fr. Handel, Concerto en si b de A. Vivaldi pour violon et orchestre, soliste Georges Catalanotti; Concerto opus 4 en sol mineur de G. Fr. Handel pour orgue et orchestre, soliste Roger Dumaine; Concerto No 2 en ré majeur pour cor et orchestre de J. Haydn, soliste Daniel Catalanotti, et la simple symphonie de B. Britten.

**Magnifique succès de l'Harmonie Municipale d'Avignon au Festival de Musique de Castelnaudary les 22 et 23 juin**

A l'occasion du Festival de Musique Populaire organisé à Castelnaudary qui réunissait 18 sociétés (chorales, harmonies, fanfares) les musiciens de l'Harmonie sont allés encore et une fois de plus, porter au loin le renom d'Avignon.

Le samedi 22 juin, quelque peu perturbé par la pluie, le concert de gala donné par le corps de musique d'Yverdon (Suisse) et l'Harmonie Municipale a dû se dérouler dans la salle des fêtes de Castelnaudary où un public très nombreux et attentif s'était rassemblé à l'écouter et applaudir nos musiciens qui ont su se faire apprécier dans le programme suivant:

« Vieux Camarades », de Tike; PMO polka, de Roger Roger; La Belle au Bois Dormant, valse extraite du ballet de Tchaikowski; la 3ème Marche aux Flambeaux, de Meyerbeer, et enfin Saltarello, pour hautbois solo et harmonie exécuté

**Les Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

avec le brio que nous lui connaissons par notre ami M. Taurignan.

Le succès musical de ce festival de Castelnaudary, nous le devons à tous nos sympathiques musiciens, à leur chef Emile Dal Bello et la parfaite organisation de cette sortie à M. Gilbert Testenière, musicien lui aussi et avec qui il est toujours heureux de sortir.

**CAVAILLON**

**« LI CANTAIRE DOU SOULEU » et le Quintette « CAVAREA MUSICA » vivement appréciés des Mélomanes**

L'Association Culturelle de Provençale que préside M. Jocelyn Montagard, a donné mardi 25 juin, une soirée musicale et chorale fort appréciée des nombreux mélomanes que compte la ville de Cavailon. C'est en effet dans la chapelle du grand couvent, cadre prestigieux, rehaussé encore par l'exposition des œuvres de Garouste accrochées aux cimaises, que ces mélomanes s'étaient donné rendez-vous et parmi eux on pouvait reconnaître plusieurs personnalités.

C'est la chorale « Li Cantaire dou Souleu » qui, la première, dans sa tenue fort seyante, apparut au public. Et de son répertoire à la fois riche et varié, nous retiendrons notamment « La ballade en novembre » d'Anne Vanderlove et « Le petit cheval » de Georges Brassens, en première partie, et cet « Alleluia », véritable morceau de bravoure qui avait déjà connu tant de succès lors de l'audition précédente à la cathédrale au cours de la seconde partie consacrée à des œuvres classiques.

Mais cette soirée devait nous présenter des nouveautés, tout d'abord, les solistes Mme Tosi, qui interpréta remarquablement un extrait des Noces de Figaro de Mozart et M. Constantin dont l'air de la Calomnie du Barbier de Séville n'est pas prêt d'être oublié.

Et cet ensemble musical, de création récente, le quintette « Cavarea Musica » composé de M. Fortin au violoncelle, M. Robert premier violon, Mme Adam deuxième violon, M. Mathieu à la flûte et Mme Bidon au piano qui, pour sa première apparition publique, fit preuve d'une grande virtuosité en interprétant « La Primavera » de Vivaldi tandis que, successivement, chacun des musiciens qui le composent montrait son talent au cours de plusieurs exécutions.

Une soirée bien séduisante pour les mélomanes, Mercl à notre excellent ami organisateur de ces belles soirées musicales et chorales. Notre Fédération était représentée par M. Henri Genevet, trésorier.

**OPPEDE**

**Un brillant Concert de la Philharmonique Aptésienne et la Fraternelle Oppédoise**

Dans la cour de l'école Saint-Exupéry, la Philharmonique Aptésienne et la Fraternelle Oppédoise, placées sous la baguette du chef Harold Borghesi, ont donné un brillant concert, malgré le temps peu favorable en cette journée de dimanche, un nombreux public a pu apprécier le talent de nos musiciens auxquels il n'a pas ménagé ses applaudissements.

**ISLE-SUR-SORGUE**

**Un cinquantenaire parfaitement réussi et pas comme les autres**

Les 50 ans de présence du président Reboul au sein de la Fanfare l'Avenir L'Isolois ont été fort bien fêtés au cours d'une manifestation à laquelle s'étaient associées les Amazones de Cavailon et l'Escolo de Sorgo qui, au cours de la matinée du dimanche 16 juin, sont allés donner une Aubade aux pensionnaires de l'Hôpital-Hospice qui applaudiraient aux évolutions des Majorettes et des Comtadines avant de se rendre à la salle des fêtes où devait avoir lieu la remise de médailles à M. Reboul et au chef Troltsch ainsi récompensés officiellement de leur dévouement à la tête de cette phalange musicale où le président Reboul, cet excellent ami, a débuté très jeune au temps de laquelle il a franchi toutes les étapes d'une carrière entièrement placée sous le signe des tambours et clairons l'Isolois où il continue à donner l'exemple aux très jeunes troupes actuelles.

Le président Reboul est un cas, d'une facture très agréable, d'un dévouement sans limite pour la musique populaire, parfaitement désintéressé, une force de la nature malgré ses 60 ans, il est l'exemple de la continuité. Chez lui l'âme est un ami, qu'il aime profondément, il n'est particulièrement agréable de le lire et la présence des mains du canton, de M. Arme, conseiller général et maire de Pernes, lui aussi le distingué président des Enfants de la Nostalgie, la présence encore de la municipalité de l'Isle-sur-Sorgue: des présidents des Sociétés Culturelles et Sportives; du trésorier de notre Fédération, M. Henri Genevet, et de M. Grégoire Metaxian, secrétaire général et président de l'Echo Musical de Montfavet.

Qu'un ami véritable est une douce chose!

**MONTFAVET**

**Le premier prix pour « La Jouvenço »!**

Dimanche 13 octobre, nos comtadines et tambourinaires participèrent au 4ème Festival folklorique international de Ruell-Malmaison.

Seize groupes folkloriques rivalisaient de talent et d'ardeur pour conquérir le premier prix.

Dès le matin, les groupes se pri-duisaient dans les différents quartiers de la ville, et déjà la Jouvenço produisait une très forte impression jugée à l'applaudimètre.

L'après-midi, c'était le grand défilé international où chacun devait se surpasser. L'ordre de passage tiré au sort, nos représentants tiraient le No 13 pour le défilé, et le No 16 pour le passage sur le podium.

Le programme de cette journée se terminait sous un chapiteau où chaque groupe se produisait une quinzaine de minutes.

La Jouvenço, après une présentation impeccable de cinquante-deux participants, exécutait « La Moisson », « La Gavotte », et le rigaudon paysan. C'en était assez, et sous un tonnerre d'applaudissements, le jury décernait à l'unanimité, le premier prix à nos représentants, devant les Polonais et les Anglais.

Une magnifique coupe argentée de 41 cm de haut était remise au président, concrétisant la victoire de ses troupes. Un superbe mouillage du château de Malmaison était offert à tous les groupes participants.

Après les félicitations de M. le maire et des membres du comité, on reprenait le chemin du retour en effectuant une petite visite nocturne de la capitale. Sous les arcs de la Tour Eiffel, que d'exclamations de surprise et d'admiration!

Le président nous prie d'associer à ce succès, « La Masseto Prouvençalo » de M. Duret qui avait apporté un renfort de quatre musiciens, portant ainsi à dix, le nombre des tambourinaires.

Nous félicitons bien sincèrement « La Jouvenço » qui termine ainsi une saison estivale, déjà bien fertile en succès, par un coup d'éclat.

**A Montfavet audition des élèves de l'École de Musique de l'Echo Musical**

Dans la salle des fêtes de Montfavet, l'école de musique de Montfavet a donné le jeudi 20 juin, à 21 h., une audience publique de fin d'année devant un nombreux public chaleureux et attentif.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à ce concert: M. Robert Choussé, adjoint spécial, président d'honneur de l'Echo Musical, représentant M. Henri Duffaut, député-maire et conseiller général; M. Joseph-Paul Cluchier, préfet honoraire, président d'honneur de l'Echo Musical; Mme Alice Cluchier, poëtesse; M. André-Fernand Trinquier, président fédéral, retenu au dernier moment; M. Grégoire Metaxian, président de l'Echo Musical; MM. le docteur Paul Llaumo et Jacques Beaulaton, vice-présidents; M. Marc Silvain, trésorier de l'Echo Musical; M. Hubert Raméy, directeur de l'école de musique de Pernes-les-Fontaines, et bien sûr les professeurs: M. Maurice Gouvers, solfège et instruments à bois; M. Claude Freggia, piano; M. Jean-Marie Lombardi, œuvres; de nombreux parents et amis, et M. Gabriel Imbert, professeur de musique à Sorgues.

Pendant plus d'une heure une trentaine de morceaux furent joués tous marqués par la même qualité dans l'interprétation, le même sens du rythme, la même fidélité à la partition, la même justesse. Personne ne détonna et c'est en bloc que les élèves méritèrent toutes les félicitations et encouragements pour leur application, leur sérieux et leur travail consciencieux. Associations-les professeurs dont le talent, les qualités personnelles et professionnelles et la patience ont permis à celles, le sens de relations humanitaires de l'Echo Musical qui prend et de remporter de loutables et mérités succès.

Dans cette soirée de qualité qui devait clôturer la proclamation des résultats des examens fédéraux 1974, nous retiendrons la magistrale interprétation de « l'Hymne à la joie » de Beethoven par le petit Bernard Bailou, trompette première année, la très bonne prestation de Eric Gouvers, piano première année, dans « Bay » de Kodô; une excellente « Promenade aux charbons » par Pascal Barthe à la clarinette, brillant lauréat des examens fédéraux qui, en plus de la 1ère mention, a obtenu les félicitations du jury.

Imprimerie de « La Vigie de Bièppe » Le Gérant: J. SEMLER-COLLERY

Nous prions nos clients de nous excuser des retards apportés à nos livraisons en raison de la grève des P.T.T. qui a perturbé l'arrivée du courrier et nous a empêchés de faire des envois pendant un mois et demi. L'administration des postes laissant entendre que le vieux courrier d'octobre et novembre ne sera distribué que dans le courant de janvier, nous demandons instamment à nos clients, s'ils nous renouvellent une ancienne commande, de spécifier qu'il s'agit d'un rappel, afin que la même commande ne leur soit pas envoyée deux fois.

VIENT DE PARAÎTRE

**GIGI L'AMOROSO**

transcription pour harmonie ou fanfare par Laurent DELBECO de la célèbre chanson, paroles de Michaele, musique de Lana Sébastian et Paul Sébastian, créée par DALIDA (Facile). Tarif D.

Nous rappelons que DALIDA a battu en quelques semaines le record du Bénélux pour la vente du disque GIGI L'AMOROSO et a reçu en récompense un disque de platine des firmes Fonor et Dureco.

Le conducteur peut être envoyé en communication sur demande à Messieurs les Chefs de Musique.

Et n'oubliez pas que

**DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saone-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISONS RAPIDES